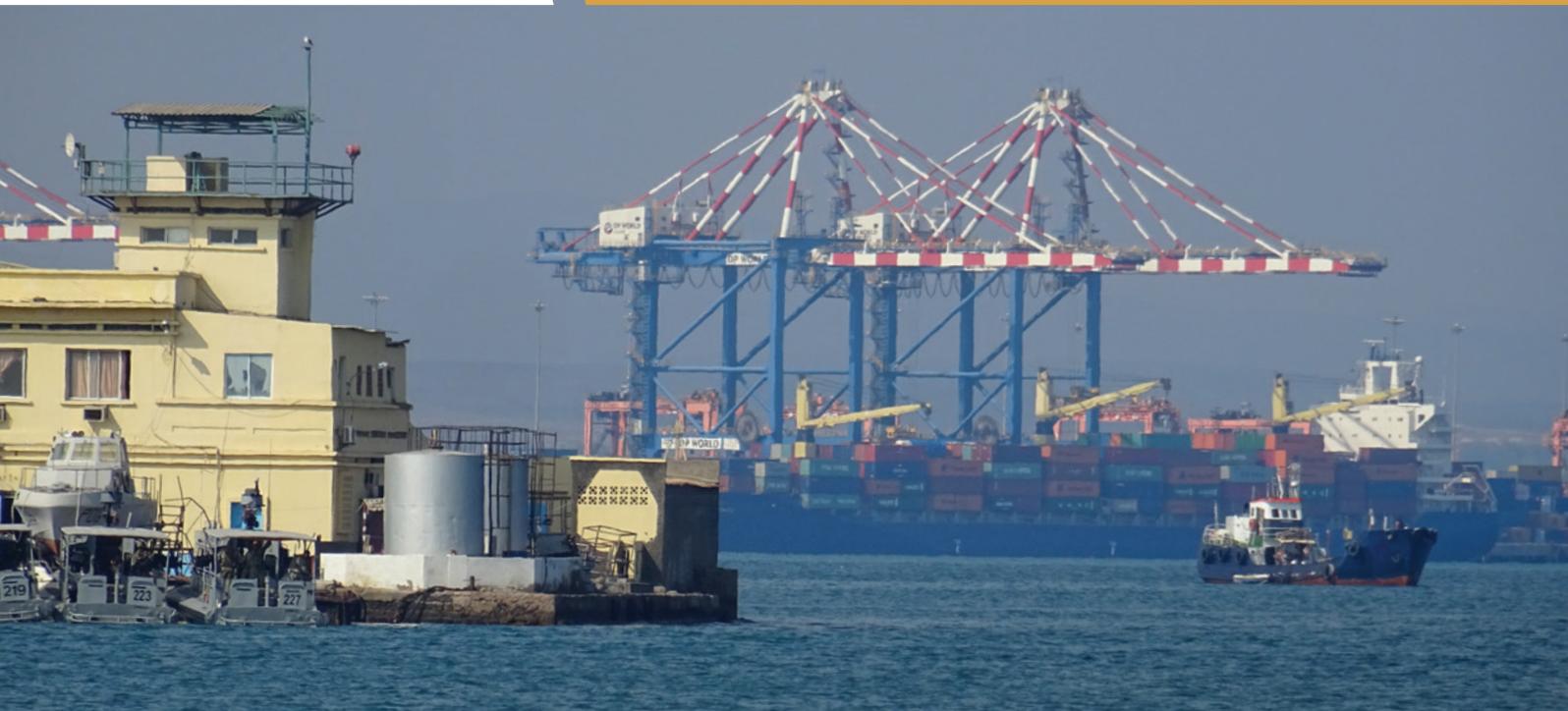




REVUE STRATÉGIQUE

« FAIM ZÉRO » À DJIBOUTI





REMERCIEMENTS

L'équipe de recherche de la Revue stratégique « Faim Zéro » pour Djibouti voudrait d'abord remercier les autorités de l'État et le Bureau du PAM à Djibouti pour la confiance dont ils ont fait montre envers l'équipe. La liberté qui nous a été laissée pour aborder de façon large les enjeux de l'Objectif de Développement Durable 2 « Faim Zéro » dans le contexte de Djibouti a été essentielle. Le Comité de Pilotage, notamment son Président, Son Excellence M. Dileita Mohamed Dileita, nous a soutenus, encouragés et orientés, pour nous rendre plus rigoureux. Qu'il en soit remercié ici. SEM Dileita nous a en effet appuyés sans relâche, avec conviction et générosité, nous aidant à « naviguer » dans le contexte complexe de Djibouti pour se diriger vers la réalisation des ODD, sans laisser personne de côté, alors que les défis sont considérables. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements. Les différentes administrations, les points focaux des ministères et institutions membres du Comité de pilotage, les agences des Nations unies et les représentants des bailleurs de fonds nous ont accueillis avec intérêt. Une mention spéciale revient à l'équipe du PAM à Djibouti dont l'appui logistique, et surtout la participation à nos débats, ont été des clés pour la réussite de notre mission. De nombreux Djiboutiens interrogés, tant en ville que dans les zones rurales, ont répondu à nos questions avec patience. Souhaitons que cette Revue stratégique « Faim Zéro » réponde à leurs attentes et contribue au progrès social et économique auquel aspire la population de la République de Djibouti.

**FRANÇOIS GRÜNEWALD,
ANNE BURLAT,
ZAHRA YOUSOUF KAYAD,
AMINA SAID CHIRÉ,
ABDILLAH I APTIDON GOMBOR,
OMAR ALI BOUH.**

DJIBOUTI



Division géographique (ARD) du Ministère des Affaires Étrangères © 1990

Imprimé par le M.A.E. Octobre 1990

ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
ANEFIP	Agence Nationale pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion Professionnelle
BCG	Bacillus Calmette–Guérin (vaccin anti-tuberculose)
CARI	Consolidated Food Security Indicator Approach
DAM	Diversité alimentaire minimale
DPP	Document de Programme de pays
EDAM3-IS	Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux
EDSF/PAPFAM2	Enquête Djiboutienne sur la Santé de la Famille/ Pan Arab Projet For Family Health
EFSA	Emergency Food Security Assessment
ENA	Emergency Nutrition Assessment
ESAD	Évaluation de la Sécurité Alimentaire à Djibouti-ville
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FAO/GIEWS	Global Information and Early Warning System
FEWSNET	Famine Early Warning System Network
FIDA	Fréquence minimale des repas
FMR	Food Security and Monitoring System
FSMS	Households' Dietary Diversity Score
HDDS	Indice de Développement Humain
IDH	Indice de Sécurité Alimentaire
INDS	Initiative Nationale de Développement Social
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (Integrated Phase Classification)
IRA	Infections Respiratoires Aigües
MAPE-RH	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressource Halieutiques
MUAC	Périmètre brachial (Mid-Upper Arm Circumference)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONARS	Office National d'Assistance aux Réfugiés et aux Sinistrés
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNDSS	Plan National de Développement Sanitaire
PNSA	Programme National pour la sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD	Programme National pour la sécurité alimentaire
PRRO	Protracted Relief and Recovery Operation
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
UBT	Unité Bovine Tropicale
UNDAF	United Nations Development
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	United Nations Children's Fund
WDDS	Women's Dietary Diversity Score
WSB++	Wheat Soya Blend – Super Cereal
ZME	Zones de Moyens d'Existence

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
Les Objectifs du Développement Durable	11
A / L'approche adoptée pour réaliser la Revue stratégique « Faim Zéro »	12
B / Les ODD avec impact direct sur l'atteinte de l'ODD 2	13
/ Stratégie de réduction de la pauvreté: améliorer la composante « accès » de la sécurité alimentaire (ODD 1, 7, 8 & 9)	13
/ Stratégie de soutien à la production: la composante « disponibilité » (ODD 12 et 15)	13
/ Stratégie d'accès aux services de base: au service de la bonne utilisation biologique de l'alimentation et du renforcement de l'attractivité du territoire (ODD 3, 6 et 7)	14
/ Stratégie sur l'égalité des genres (ODD 5)	15
C / Les ODD contribuant à la création de conditions favorables à l'atteinte de l'ODD 2	15
/ Stratégie urbaine (ODD 11)	16
/ Stratégie de sécurité environnementale et de gestion des risques (ODD 13 & 15)	16
/ L'insertion de Djibouti dans un cadre national et international apaisé (ODD 10 & 16)	16
D / La stratégie des partenariats (ODD 17)	17
Fiche résumé des grandes recommandations de la revue stratégique	18
REVUE STRATÉGIQUE FAIM ZÉRO	20
1 / INTRODUCTION	21
1.1. Présentation de la Revue stratégique « Faim Zéro »	21
1.2. Les paramètres de la sécurité alimentaire	21
1.3. Les modèles: de l'arbre de causalité à la mobilisation des ODD	22
2 / LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI: UN CONTEXTE PARTICULIER	24
2.1. L'espace et la société de la République de Djibouti	24
2.2. Djibouti dans son contexte régional: la notion d'interface	25
2.3. Les crises de réfugiés	26
2.4. Une approche holistique introduite par le gouvernement	26
3 / UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE NON STABILISÉE	27
3.1. Une sécurité alimentaire en amélioration mais demandant vigilance	27
3.2. Des problématiques de nutrition encore préoccupantes	32
3.3. Le cas particulier des réfugiés	34
4 / LES ODD À IMPACT DIRECT SUR L'ODD 2	35
4.1. L'accessibilité: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 1 « Réduction de la pauvreté »	35
4.2. La disponibilité: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 12 « Production et consommation durable »	39
4.3. L'utilisation biologique: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 3 « Santé »	43
4.4. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 4 « Éducation »	46
4.5. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 5 « Genre et développement »	49
4.6. Utilisation: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 6 « Eau et assainissement »	53
4.7. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 11 « Questions urbaines »	58
4.8. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 13 « Changements climatiques »	64
4.9. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 14 « Vie aquatique »	69

5 / LES ODD CONTRIBUANT À LA CRÉATION DE CONDITIONS FAVORABLES POUR L'ATTEINTE DE L'ODD 2 **72**

5.1. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 8 « Croissance économique »	72
5.2. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 7 « Énergie propre »	77
5.3. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 9 « Bâtir une infrastructure résiliente »	81
5.4. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 10 « Réduire les inégalités entre pays »	83
5.5. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 15 « Préserver l'environnement »	84
5.6. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 16 : « Paix et stabilité »	88
5.7. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 17 : « Partenariats »	89

6 / GRANDS ÉLÉMENTS DE CONCLUSION **93**

6.1. Faire de lutte contre toutes les facettes de la pauvreté la clé de la stratégie pour une atteinte rapide de l'ODD 2	93
6.2. Transformer les caractéristiques de Djibouti en avantages compara-tifs	94
6.3. Renforcer l'attractivité de Djibouti comme zone de paix au cœur d'une zone turbulente où l'insécurité alimentaire est permanente	94
6.4. Renforcer la résilience des systèmes urbains et ruraux face au changement climatique	95
6.5. Redonner de la confiance aux partenaires par le renforcement de la bonne gouvernance et la transparence des données	95

ANNEXES **96**

Annexe N°1: Termes de référence	97
Annexe N°2: Liste des membres du Comité de Pilotage	100
Annexe N°3: Documentation consultée	101
Annexe N°4: Liste des institutions rencontrées	103

/ LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1: Schéma de causalité de la malnutrition	23
Schéma 2: L'ODD 2 face aux 16 autres ODD	23
Schéma 3: Carte de l'insécurité alimentaire	30
Schéma 4: Taux de pauvreté extrême, par arrondissement de Djibouti-ville	36
Schéma 5: Taux de pauvreté extrême régionaux	36
Schéma 6: Zones de Moyens d'Existence (ZME) de Djibouti	39
Schéma 7: Évaluation saisonnière des maladies à Djibouti	44
Schéma 8: Carte des ressources en eau de Djibouti (source Hussein 201)	54
Schéma 9: Carte de la pression urbaine sur Djibouti (Source: SDAU Djibouti, décembre 2014)	62
Schéma 10: Cartographie des dommages du cyclone Sagar (Conception: OMAR ALI, 2018)	67
Schéma 11: Évolution comparée de la croissance économique à Djibouti, en Afrique de l'Est et en Afrique entre 2005 et 2017	73
Schéma 12: Répartition sectorielle du Programme d'Investissement Public de 2004 à 2013 (en millions de DJF)	74
Schéma 13: Carte des séismes entre 1973-2007 dans la région de la Corne d'Afrique (Source: BM, 2014)	82

/ LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les caractéristiques de la sécurité alimentaire	21
Tableau 2: Répartition géographique de l'insécurité alimentaire – Mai 2018	29
Tableau 3: La Malnutrition Aiguë Modérée à Djibouti (source: Ministère de la Santé, Direction de la Mère et de l'Enfant	33
Tableau 6: La Malnutrition Aiguë Sévère à Djibouti (source: Ministère de la Santé, Direction de la Mère et de l'Enfant	33
Tableau 4: Indicateurs de santé pour la République de Djibouti	43
Tableau 5: Mesures pour la mise en sécurité des périmètres agricoles (Source: Vinet <i>et al.</i> , 2012)	67

Crédits photographiques : Groupe URD, Université de Djibouti et PAM.

Conception graphique et réalisation : ቶላኝ-ዐ

PAR S.E. DILEITA MOHAMED DILEITA

*Ancien Premier ministre de la
République de Djibouti
Coordinateur principal de la Revue
stratégique « Faim Zéro »*



Suite aux travaux lancés par la **Vision Djibouti 2035** et la **Stratégie de Croissance accélérée de Promotion de l'Emploi** (SCAPE), le gouvernement de la République de Djibouti a voulu aller une étape plus loin et mieux appréhender la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle face aux défis que représentent les impacts des changements climatiques et son urbanisation accélérée.

La République de Djibouti se trouve en effet dans une des zones les plus touchées par les évolutions du climat mais aussi par les grandes turbulences du monde. Elle a pris le chemin du développement en s'engageant dans des directions originales liées à sa position géographique de « hub économique et logistique » à l'interface entre Mer rouge et Corne de l'Afrique, à mi-chemin entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Ce chemin est difficile et peut, si l'on n'y prête attention, laisser beaucoup de monde sur le bord de la piste. La culture djiboutienne, ancrée dans les valeurs des sociétés agro-pastorales, connaît bien l'importance de garder la caravane unie et de n'abandonner personne dans le désert. Il faut donc que la croissance soit socialement juste, environnementalement durable et économiquement viable. Elle tente aussi de rester ce havre de paix et d'hospitalité qui lui font, maintenant comme il y a 40 ans avec la crise des réfugiés de la guerre de l'Ogaden, ouvrir les bras aux populations voisines dans la détresse qui cherchent secours et abris.

C'est dans ce contexte que l'étude stratégique « Faim Zéro » a été lancée, en liaison avec le système des Nations unies et notamment un appui marqué du PAM. Trois points spécifiques ont marqué ce travail et ont contribué à cette étude.

Tout d'abord, le choix d'une approche multisectorielle, impliquant l'ensemble des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) a rendu nécessaire une dynamique interministérielle qui s'est avérée très riche : la majeure partie des services concernés de l'État ont participé aux travaux, tant pour recevoir l'équipe et fournir les informations nécessaires que pour participer aux réflexions du Comité de pilotage qui avait plus de participants à la fin qu'au démarrage, alors que c'est souvent le contraire. Qu'ils en soient remerciés. De ce fait, cette étude est aussi un peu la leur et ils peuvent en être fiers.

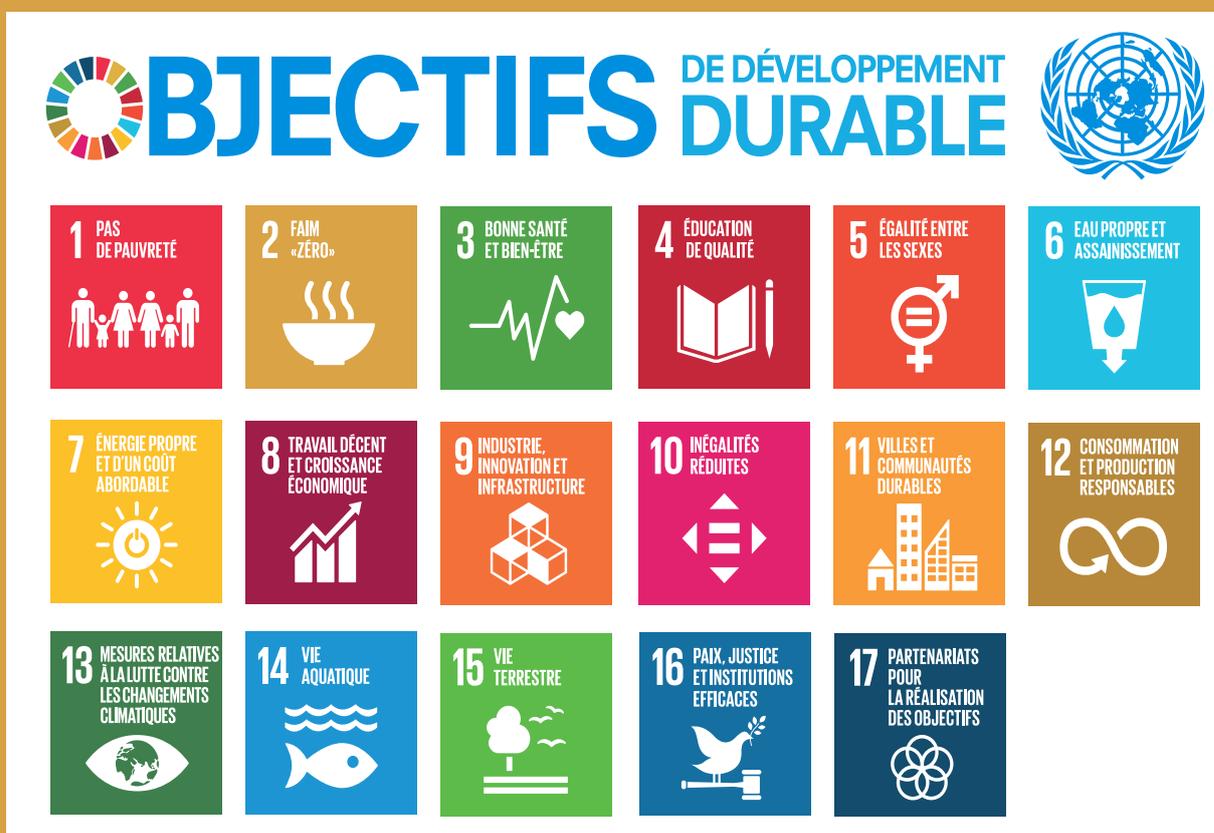
Cette interdisciplinarité a également demandé aux acteurs de l'aide au développement, notamment aux agences des Nations unies et du secteur privé, de s'engager dans les discussions et de faire ressortir des points importants à prendre en compte pour aller collectivement vers l'atteinte de l'objectif « Faim Zéro » (ODD 2).

Tout ceci a été rendu possible par l'approche proposée par l'équipe de recherche que le Comité de pilotage a entérinée dès la première réunion. Avec son contexte de grande aridité

et l'ouverture vers le village mondial insufflé par le président de la République Son Excellence M. Ismail Omar Guelleh, l'atteinte de cet ODD 2 à Djibouti devra nécessairement prendre des voies spécifiques et différentes de celles des grands pays agricoles. De par son fonctionnement de plateforme d'échanges pour la sous-région et les enjeux du développement du secteur tertiaire, notamment urbain, mais aussi les activités liées à la fonction « hub économique et logistique », Djibouti doit sortir des schémas classiques de la sécurité alimentaire et aller vers une approche intégrée « sécurité économique – sécurité alimentaire – sécurité nutritionnelle ». L'atteinte de l'ODD 2 sera donc la résultante de nombreuses bonnes volontés et actions structurantes, chacune s'ancrant sur des secteurs spécifiques contribuant à des ODD particuliers, et des partenariats entre des acteurs aussi divers que les ministères techniques, le secteur privé, les agences des Nations unies, la société civile et les bailleurs de fonds.

Je voudrais remercier ici l'équipe qui a conduit l'étude. Cette équipe composée d'experts nationaux et étrangers, interdisciplinaire et équilibrée au niveau genre, a su proposer une approche originale, être à l'écoute des institutions djiboutiennes, mais aussi des habitants de la ville, des agro-pasteurs des zones arides et des populations côtières. Mes remerciements vont aussi au Programme alimentaire mondial qui a apporté un soutien permanent à cette Revue stratégique.

Il ne reste plus qu'à se mettre au travail pour atteindre cet Objectif noble d'éradiquer la faim à Djibouti.





RÉSUMÉ EXÉCUTIF



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ODD 1
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.



ODD 10
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



ODD 2
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



ODD 11
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



ODD 3
Bonne santé et bien-être pour tous.



ODD 12
Établir des modes de consommation et de production durables.



ODD 4
Accès à tous à un cycle complet d'enseignement pré scolaire, primaire, secondaire, et professionnel de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles, et notamment de savoir lire, écrire et compter.



ODD 13
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



ODD 5
Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles.



ODD 14
Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable.



ODD 6
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



ODD 15
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



ODD 7
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



ODD 16
Renforcer la paix et la justice grâce à des institutions efficaces.



ODD 8
Permettre à tous d'avoir un travail décent grâce à la croissance économique inclusive.



ODD 17
Construire et renforcer l'ensemble des partenariats nécessaires à l'atteinte de l'ODD 2.



ODD 9
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

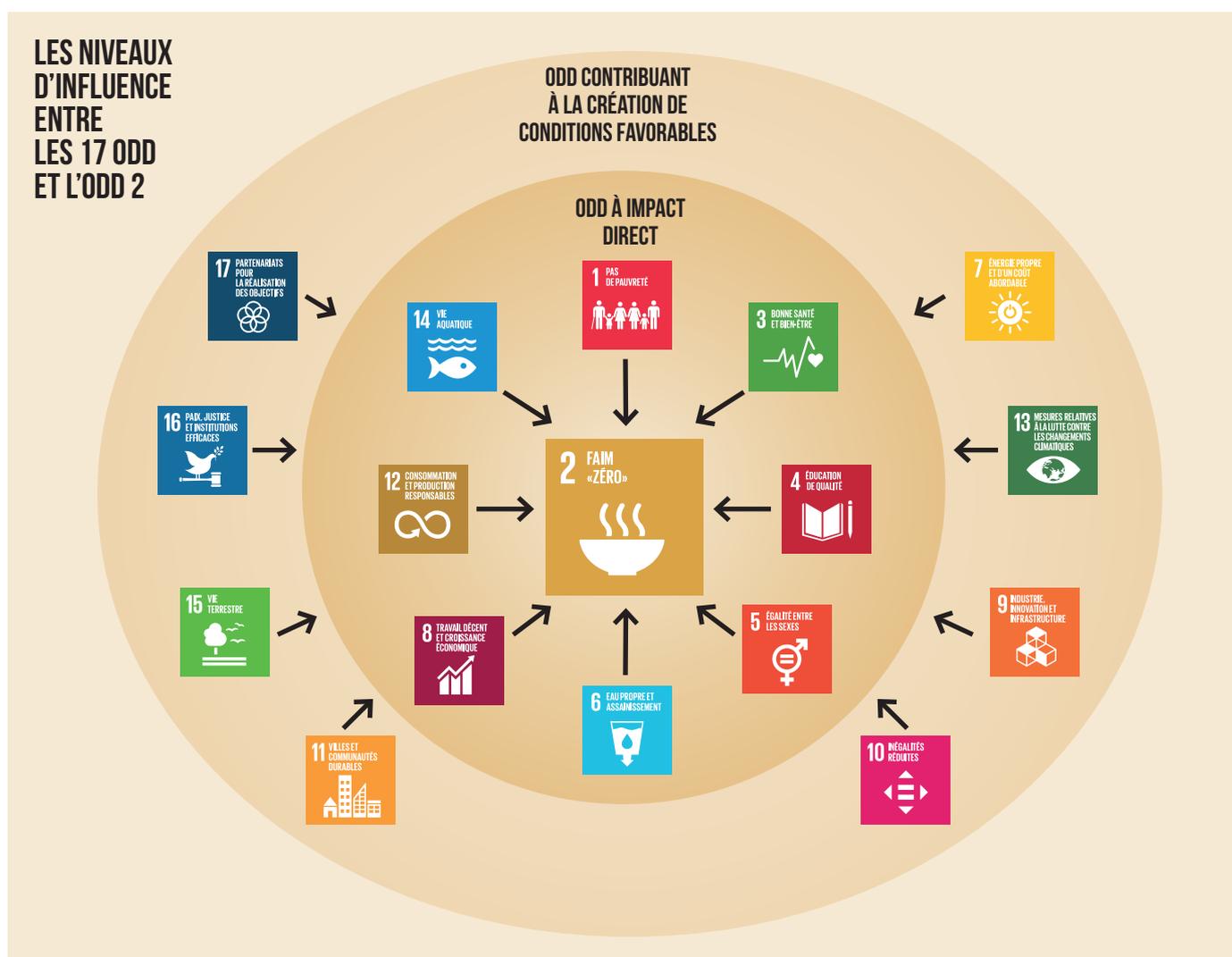
A/ L'APPROCHE ADOPTÉE POUR RÉALISER LA REVUE STRATÉGIQUE « FAIM ZÉRO »

La réflexion stratégique sur la sécurité alimentaire s'ancre dans les réflexions avancées autour des enjeux de disponibilité des aliments, de l'accès à ces derniers et de l'utilisation biologique de l'alimentation.

Il s'est agi de trouver une approche spécifique pour cette revue stratégique « Faim Zéro » face aux caractéristiques propres à la République de Djibouti :

- son haut taux d'urbanisation (plus de 60 % de la population);
- son économie largement tournée vers le «village mondial» (rôle de «hub» entre l'Afrique de l'Est et le monde) mais ne permettant pas encore de sortir les populations de la pauvreté;
- la faiblesse de sa base agricole (grande aridité, faibles surfaces cultivables, importance du pastoralisme), sa place dans les grandes routes de migration;
- et enfin la permanence de taux de malnutrition toujours préoccupants, même si des améliorations sont sensibles depuis plusieurs années.

Le choix fait consiste à analyser la contribution de l'ensemble des 16 Objectifs du Développement Durable à la réalisation de l'ODD 2 sur la sécurité alimentaire, avec la mise en perspective de deux cercles concentriques d'ODD : ceux qui ont un impact direct sur l'ODD 2 et ceux qui contribuent à créer les conditions favorables de cette atteinte.



B/ LES ODD AVEC IMPACT DIRECT SUR L'ATTEINTE DE L'ODD 2

Stratégie de réduction de la pauvreté : améliorer la composante « accès » de la sécurité alimentaire (ODD 1, 7, 8 & 9)



La Revue stratégique « Faim Zéro » a pour priorité numéro 1 la lutte contre la pauvreté. La politique qui devra être engagée par le gouvernement et soutenue devra s'articuler autour de deux axes prioritaires: donner de l'emploi au plus grand nombre, pour que les familles puissent subvenir à leurs besoins sur la base de leur travail, et soutenir par la poursuite du développement des systèmes de filets sociaux pour assurer que les plus démunis et vulnérables aient un minimum d'accès à la sécurité alimentaire (socle de protection sociale).

Conscient qu'une frange importante de la population urbaine comme rurale est confrontée à un problème de pauvreté et d'insécurité économique, le gouvernement djiboutien a entrepris depuis plusieurs années de mettre en œuvre des plans d'action destinés à améliorer la situation de l'emploi, en collaboration avec les partenaires au développement et le secteur privé. Il s'agit d'optimiser la position de « hub » régional qu'a Djibouti, mais aussi de démontrer la capacité du pays à attirer des acteurs économiques grâce à la qualité de ses infrastructures, aux compétences de sa population et à l'attractivité de son territoire grâce à une législation et une fiscalité incitative pour les investissements. Des efforts massifs dans la formation professionnelle s'avèrent déjà nécessaires, et demanderont une forte collaboration entre les acteurs de l'État et du secteur privé, pour assurer l'adéquation optimale entre besoins et offres de compétences. Le développement de l'attractivité de Djibouti devra néanmoins continuer à se mettre en place dans le cadre des standards de l'OIT, de façon à réduire les inégalités socio-économiques (faire baisser l'index de Gini) et à assurer les ressources nécessaires

au bon fonctionnement de l'État et notamment aux fonctions régaliennes, redistributives et sociales (renforcement des services sociaux de base), mais aussi de gestion du territoire (décentralisation, lutte contre le changement climatique, etc.). Il s'agit également de voir comment le renforcement des infrastructures tant rurales qu'urbaines et l'édification d'infrastructures critiques (routes, rail, électricité, communication) pour en faire des systèmes résilients pourra être aussi l'occasion de créer des emplois, à la fois spécialisés pour accueillir les personnes formées et non spécialisées, mais à haute intensité de travail pour incorporer les forces vives peu formées. Des efforts dans le secteur de l'énergie, pour diminuer le poids de son coût dans l'économie des ménages et pour faciliter le développement de l'économie sur la base de ceux déjà entrepris (solaire, éolien, géothermie, etc.), compléteront utilement cette palette de mesures, en lien avec de nombreux ODD, afin de réduire la pauvreté et donc d'atteindre l'ODD 2 « Faim Zéro ».

Pour autant, conformément à son objectif de ne laisser personne sur le bord de la route, l'État djiboutien devra aussi continuer les efforts entrepris depuis plusieurs années pour la mise en place et le renforcement des filets sociaux en faveur des plus vulnérables, notamment à travers la protection sociale. Le renforcement du registre social, système unique pour identifier et recenser les populations pauvres mis en place dans les quartiers pauvres de Djibouti-ville et dans certaines zones rurales à travers les guichets sociaux, représente une base idéale pour poursuivre les efforts de réduction de la pauvreté. Il devra enfin assurer que les populations déracinées, les réfugiés et les populations flottantes, ne restent pas dans la misère.

Stratégie de soutien à la production : la composante « disponibilité » (ODD 12 et 15)



Il est évident que la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle de la République de Djibouti ne pourra pas être atteinte sur une base de production agricole. Néanmoins, les importantes

marges de manœuvre existantes dans les secteurs agricoles, pastoraux et halieutiques sont loin d'être négligeables et peuvent offrir à la fois nutriments, emplois, renforcement de la résilience des communautés et des agroécosystèmes et substitutions aux importations.

L'élaboration et l'adoption en 2011 d'un Programme National de Sécurité Alimentaire sur la période 2012-2017, disposant d'un budget global de 23 milliards DJF (129,8 millions \$USD) ont été une première étape pour renforcer l'efficacité du secteur primaire et accroître sa production. Ceci a ouvert de nombreuses opportunités pour améliorer la sécurité alimentaire de la population des zones rurales mais aussi approvisionner les marchés urbains et apporter à des coûts abordables des aliments diversifiés permettant de renforcer la sécurité nutritionnelle (diversité de la diète, apports en micro-nutriments). La mise en place d'un stock alimentaire stratégique pour répondre aux situations d'urgence s'insère dans cette stratégie.

Par ailleurs, les expériences d'agriculture d'oasis, d'optimisation des ressources en eau par l'irrigation au goutte-à-goutte, et d'association agriculture-élevage permettant à la fois d'améliorer la fertilité des sols et de soutenir les productions animales (viande, lait) ont permis et pourront permettre encore davantage à l'avenir d'approvisionner les marchés des villes, de donner du travail aux populations rurales et de proposer des alternatives aux produits d'importation. Des efforts sur la qualité, les circuits de transformation et de commercialisation seront nécessaires; et le mouvement coopératif djiboutien semble prêt à relever les défis, pour peu qu'il soit soutenu par les institutions djiboutiennes et les partenaires de développement. Des problématiques similaires se retrouvent dans le secteur de la pêche, pour lequel il faut continuer de protéger et d'épauler une approche artisanale à la fois dynamique et respectueuse de son environnement.

Des actions structurantes de facilitation de l'accès aux mécanismes de microfinance et de soutien aux investissements privés impliqueront nécessairement tant le secteur coopératif que celui des investisseurs. Ce dernier, organisé grâce à la Chambre de Commerce semble prêt. Il faut juste assurer la permanence d'un environnement institutionnel, juridique et fiscal incitatif et protecteur.

Redonner leurs lettres de noblesse aux métiers de l'agriculture, du pastoralisme et de la pêche demandera des efforts significatifs dans le domaine de la formation et du soutien technique. Ce sera

dans les années qui viennent un des enjeux clés de la redynamisation des zones rurales de Djibouti, mais aussi, grâce aux efforts possibles de soutien à l'agriculture urbaine, de diversification de la diète, de l'emploi et de l'aménagement des villes.

L'appui aux stratégies d'intégration économique des migrants et réfugiés dans le cadre des accords avec le HCR, l'OIM et les autres partenaires concernés devra représenter un axe important de la Stratégie Faim Zéro, notamment pour assurer une contribution positive de ces populations au progrès socio-économique national.

Stratégie d'accès aux services de base: au service de la bonne utilisation biologique de l'alimentation et du renforcement de l'attractivité du territoire (ODD 3, 6 et 7)



Améliorer l'état sanitaire des enfants et des adultes et leurs conséquences sur la malnutrition et la force de travail et réduire les difficultés économiques des familles liées aux dépenses de santé ont un impact direct sur la sécurité alimentaire. Ceci impose une approche multidimensionnelle dans laquelle, aux côtés des efforts dans le secteur de la santé, doivent figurer des investissements importants dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans l'éducation.

Les efforts faits par le gouvernement de la République de Djibouti dans la mise en place des services de base sont importants, notamment dans les secteurs de la santé, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, et de l'éducation (éducation pour tous, éducation professionnelle). Tous ces secteurs devront être encore davantage soutenus étant donné l'importance de leur contribution à l'atteinte de l'ODD 2 « Faim Zéro ».

De façon stratégique, il s'agira tout d'abord de s'appuyer sur l'approche reconnue au niveau mondial dite « fenêtre d'opportunité des 1000 jours », qui va de la conception jusqu'à l'âge de

deux ans et correspond à la période critique pour le développement cognitif, neurologique et physique de l'enfant. Des investissements insuffisants dans la santé materno-infantile et une sous-alimentation de la mère et de l'enfant durant cette période induisent des dommages importants et affectent négativement le développement cognitif et physique de l'enfant et peuvent hypothéquer sa capacité d'apprentissage et donc son développement sur le plan du capital humain. Au-delà des « 1000 jours », le suivi et le traitement des malnutritions aiguës modérées et sévères devront être des priorités. La gestion des risques de malnutrition liée à des déficiences en microéléments devra également faire partie des priorités.

Les investissements dans la prévention de la malnutrition chronique doivent permettre de réduire les risques de malnutrition sévère, mais ceci doit se faire parallèlement à l'amélioration des conditions sanitaires à tous les niveaux (couverture vaccinale, lutte contre les vecteurs et les maladies liées à l'eau). Enfin, des mesures incitatives (à travers les programmes de transferts monétaires et/ou de bourses scolaires) facilitant l'accès des enfants en général et des filles en particulier au système éducatif et leur rétention à l'école permettront de renforcer les efforts interministériels permettant de faire de ces enfants des citoyens pleinement capables de jouer leur rôle dans la vie de la cité.

Stratégie sur l'égalité des genres (ODD 5)



Les femmes djiboutiennes ont depuis longtemps démontré combien elles étaient au cœur de l'atteinte de l'ODD 2, et notamment du fait de leur rôle dans la plupart des autres ODD. Les efforts faits par le gouvernement djiboutien pour améliorer les conditions des femmes, tant en termes d'accès aux services sociaux de base que d'accès aux postes-clés de la fonction publique (renforcement du leadership et du pouvoir de décision des femmes) ont été importants au cours des dernières années et devront être continués pour atteindre l'égalité homme-femme.

C/ LES ODD CONTRIBUANT À LA CRÉATION DE CONDITIONS FAVORABLES À L'ATTEINTE DE L'ODD 2

Stratégie urbaine (ODD 11)



Abritant plus de 60 % de la population djiboutienne et une grande partie des populations flottantes et vulnérables, Djibouti-ville et ses quartiers périphériques (58 % de la population sur 2 % du territoire) ainsi que les petites villes de province représentent le cœur de la vie économique, politique et sociale de la République. En faire des lieux où il est possible de vivre dans de bonnes conditions (accès aux services) et d'y trouver les emplois qui fourniront les revenus permettant l'atteinte de l'ODD 2 demandera la continuation dans la durée des efforts déjà entrepris. Il faudra améliorer la planification urbaine, assurer un accès à des logements dignes, trouver les opportunités de création d'emplois dans les secteurs formels et informels et renforcer la résilience des villes face aux nombreuses pressions (démographie, risques naturels) qui pèsent sur ces milieux urbains.



Stratégie de sécurité environnementale et de gestion des risques (ODD 13 & 15)



Dans un contexte agro-climatique touché de plein fouet par les effets du changement climatique et une évolution économique accélérant urbanisation, commerce international et industrialisation, les risques environnementaux et de catastrophes sont importants et peuvent avoir des conséquences majeures en termes de sécurité alimentaire. Il importe donc de les prendre en compte et de mettre en place les mesures d'anticipation, de prévention et de mitigation nécessaires.

La régénération des ressources naturelles renouvelables en zone rurale et la création d'espaces boisés en milieu urbain sont autant d'occasions de renforcer la résilience des systèmes, d'améliorer les conditions de vie collective que de créer des emplois. La mise en place de filières de mise en valeur des déchets solides et liquides allant de la collecte jusqu'au recyclage, comme réalisé avec les systèmes de gestion des eaux usées à Douda, sera une des priorités à venir et demandera à la fois un certain nombre d'études de faisabilité pour définir les alternatives les plus appropriées et des investissements tant du privé que de l'État.

La République de Djibouti est régulièrement concernée par les catastrophes naturelles. Ces dernières sont à l'origine de pertes humaines et économiques dans les

régions sinistrées. Les catastrophes d'origine hydro-climatique sont les plus récurrentes. En entraînant une forte mortalité du bétail, une réduction de la disponibilité de l'eau et une destruction des infrastructures urbaines et des cultures localisées à proximité des oueds, ces catastrophes naturelles contribuent à une dégradation de la sécurité alimentaire dans les zones rurales et urbaines sinistrées.

Appuyé par certaines agences onusiennes, l'État djiboutien a mis en place d'importantes mesures pour minimiser les conséquences des catastrophes naturelles et réduire la vulnérabilité des enjeux menacés par les risques naturels. Ces mesures sont à la fois structurelles et non-structurelles. Permettant d'agir sur l'une des trois composantes du risque, elles contribuent à contrôler l'aléa et à réduire les enjeux exposés et leurs vulnérabilités. Il s'agira dans la Stratégie «Faim Zéro» de soutenir le renforcement des institutions nationales de GRC avec les fonctions «identification et équipement des zones à risques, émission des alertes et des alarmes, mise en œuvre et coordination des réponses» et d'assurer la mise en œuvre des mesures structurelles: celles-ci devront regrouper l'ensemble des actions qui relèvent des travaux de génie civil pour protéger et préserver les aménagements menacés par les inondations.

“
**APPUYÉ PAR CERTAINES
AGENCES ONUSSIENNES, L'ÉTAT
DJIBOUTIEN A MIS EN PLACE
D'IMPORTANTES MESURES POUR
MINIMISER LES CONSÉQUENCES
DES CATASTROPHES NATURELLES
ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ
DES ENJEUX MENACÉS PAR LES
RISQUES NATURELS.**
”

L'insertion de Djibouti dans un cadre national et international apaisé (ODD 10 & 16)



Dans un cadre de grande exposition aux turbulences de la sous-région, mais aussi à la volatilité du contexte économique international, Djibouti est en première ligne d'exposition. Ceci en fait un lieu d'accueil, voire une voie de transit, pour de nombreuses populations déracinées par les conflits et le changement climatique. Pour Djibouti, la stabilité internationale est un enjeu clé de sa situation économique et donc de l'atteinte de l'ODD 2. Grâce à son rôle dans l'IGAD, sa proximité avec l'Union africaine et sa participation aux efforts de la Francophonie, Djibouti peut participer aux efforts de stabilisation de la zone et ainsi bénéficier des dividendes de cette stabilité.

D/ LA STRATÉGIE DES PARTENARIATS (ODD 17)



Petit pays dans un monde complexe et souvent troublé, Djibouti ne pourra atteindre ses objectifs de développement durable et notamment l'ODD 2 que grâce à une politique volontariste de partenariats.

Il s'agira d'une part de participer aux efforts de coopération sud-sud, notamment avec les pays voisins et avec l'IGAD. Dans ce cadre, favoriser les dynamiques d'échange et la coopération transfrontalière sur les questions pastorales et participer aux dynamiques régionales sur les questions de migration et de gestion des réfugiés, sur la base notamment de la Convention de Kampala, seront des

contributions essentielles de Djibouti à la coopération sous-régionale. Il sera d'autre part important de davantage participer aux travaux de l'ONU sur les enjeux touchant à l'atteinte des ODD et aux travaux de l'OMC & OIT, afin d'assurer que les efforts réalisés pour faire participer Djibouti aux échanges économiques mondiaux se font en plein respect des standards internationaux, notamment sur les lois du travail et la protection sociale. Il faudra également renforcer les partenariats public-privé grâce à l'amélioration du climat des affaires et à des innovations institutionnelles. De plus, les opportunités rendues possibles par le rôle de « hub logistique » que Djibouti a maintenant et doit encore renforcer doivent être explorées par l'ensemble des acteurs concernés.

Enfin, renforcer tout ce qui contribue à améliorer la confiance des PTF en améliorant la production, le partage des données, la bonne gouvernance et la coordination permettront d'assurer le soutien international aux efforts de l'État djiboutien en faveur de sa population et pour l'atteinte de l'ODD 2.



FICHE RÉSUMÉ DES GRANDES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE STRATÉGIQUE

2 FAIM
« ZÉRO »



NIVEAU PILOTAGE :

- Mettre en place un Comité intersectoriel de pilotage avec les PTF pour le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Faim Zéro.
- Mettre en place un Comité intersectoriel présidé par le Premier ministre et dans lesquels sont représentés les départements sectoriels qui interviennent dans le développement du capital humain.

PLUSIEURS RECOMMANDATIONS VISENT L'ENTRÉE « PAUVRETÉ – NUTRITION » :

- Mettre en place des programmes de transferts monétaires orientés vers la nutrition et le bien-être de l'enfant et de la femme enceinte (pouvant être fait en synergie dans le cadre du Programme national de Solidarité Famille);
- Mettre en place un stock stratégique alimentaire pour répondre aux urgences;
- Institutionnaliser l'approche socle de protection sociale par le biais du Registre social et des programmes nationaux de transferts monétaires couplés avec le programme de prise en charge de la couverture maladie pour les ménages les plus vulnérables (PASS);
- Assurer une approche genre à tous les niveaux, et renforcer le rôle des femmes dans la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle.



UN CERTAIN NOMBRE DE RECOMMANDATIONS VISENT LE SECTEUR PRODUCTIF AGRO-PASTORAL ET HALIEUTIQUE :

- Renforcer le secteur coopératif et des organisations paysannes: les nombreuses coopératives et associations paysannes djiboutiennes pourront jouer un rôle clé dans cette stratégie. Elles peuvent dynamiser le secteur tout en le rendant attractif.
- Assurer l'agilité des processus de production et de mise sur le marché: Il s'agit de mettre en place des systèmes renforcés d'information sur les marchés et sur la météo et, de façon plus large, de faciliter l'accès des agriculteurs à l'information technique et aux innovations.
- Assurer la mise en place d'action renforçant les efforts nutritionnels (sensible à la nutrition) dans l'ensemble des programmes d'appui à la production et à la consommation : Ceci passera notamment par de l'éducation nutritionnelle.
- Assurer la formation des cadres et des acteurs de la production agro-pastorale: il est essentiel d'avoir des mécanismes de formation des techniciens agricoles qui pourront appuyer les agriculteurs et faire de la recherche agronomique.



D'AUTRES RECOMMANDATIONS VISENT À SOUTENIR LE SECTEUR DE L'EMPLOI, CLÉ À LONG TERME DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET DONC DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AINSI QUE LA DIMENSION URBAINE DES ÉVOLUTIONS EN COURS ET À VENIR :

- Renforcer la formation professionnelle, notamment avec une forte implication du secteur privé sous l'égide du ministère de l'Enseignement.
- Poursuivre les efforts en faveur d'un environnement fiscal et juridique favorable à l'investissement mais aussi protecteur des intérêts de l'État et des salariés.
- Renforcer tout ce qui contribue aux avantages comparatifs de Djibouti (hub économique et logistique, etc.).
- Prendre toutes les mesures qui rendront la ville plus humaine, avec des conditions d'accès à des logements dignes accessibles aux couches vulnérables de la population.



D'IMPORTANTES RECOMMANDATIONS CIBLENT L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE :

/ Accès à l'éducation primaire comme clé de la construction des enfants

- Assurer la pérennité des cantines scolaires;
- Assurer la mise en place et le fonctionnement de dortoirs pour les filles dans les zones rurales pour augmenter leur scolarisation au niveau du collège et du lycée;
- Assurer le soutien aux familles les plus pauvres pour qu'elles soient incitées à envoyer leurs filles à l'école, surtout en milieu rural.

/ Accès à la santé

- Mettre en place des enquêtes nationales pour connaître le profil épidémiologique de la population afin de développer des stratégies sanitaires efficaces avec des indicateurs de santé et des dispositifs de suivi évaluation pertinents;
- Assurer la prise en charge de la malnutrition (préventive malnutrition chronique et curative MAM et curative MAS);
- Assurer les mesures préventives et curatives des principales maladies;
- Accélérer la mise en place de l'Assurance santé pour tous.

/ Accès à l'eau et l'assainissement tant en zone rurale qu'urbaine

- Poursuivre les efforts faits pour assurer l'accès de tous à une eau de qualité;
- Accélérer les efforts de gestion des déchets solides et liquides et en faire des ressources.



UN CERTAIN NOMBRE PRÉCONISATIONS VISENT À SOUTENIR LE SECTEUR DE L'EMPLOI, CLÉ À LONG TERME DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET DONC DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AINSI QUE LA DIMENSION URBAINE DES ÉVOLUTIONS EN COURS ET À VENIR :

- **Renforcer la formation professionnelle**, avec notamment une forte implication du secteur privé sous l'égide du ministère de l'Enseignement.
- **Poursuivre les efforts en faveur d'un environnement fiscal et juridique favorable à l'investissement** mais aussi protecteur des intérêts de l'État et des salariés.
- **Prendre toutes les mesures qui rendront la ville plus humaine**, avec des conditions d'accès à des logements dignes accessibles aux couches vulnérables de la population.



ENFIN, UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES SONT RECOMMANDÉES POUR DÉVELOPPER ET RENFORCER LES PARTENARIATS :

- **Renforcer les partenariats sur les questions logistiques**, pour faciliter tout ce qui transitera via Djibouti;
- **Améliorer la transparence et le partage des informations** afin de faciliter la coordination et d'améliorer la redevabilité;
- **Renforcer les coordinations** tant au sein de la partie djiboutienne que pour les acteurs internationaux afin de faciliter les recherches de synergie et de complémentarité et d'éviter les duplications.
- **Renforcer la coordination sur les questions liées aux déracinements** et aux mouvements de populations.



REVUE STRATÉGIQUE « FAIM ZÉRO »



1/ INTRODUCTION

1.1. Présentation de la Revue stratégique « Faim Zéro »

La présente Revue stratégique « Faim Zéro » pour la République de Djibouti a été réalisée à la demande du gouvernement de Djibouti, mise en place et financée par le Programme alimentaire mondial et soutenue par le système des Nations unies. Cette revue a été réalisée entre janvier et juin 2018 par une équipe de recherche pluridisciplinaire (spécialistes des questions agricoles, urbaines, de l'analyse des vulnérabilités socio-économiques, de la macro-économie et de la gestion des risques), d'origine multiple (2 experts internationaux et 4 experts nationaux) et équilibré au niveau genre (3 femmes, 3 hommes).

Ces travaux se sont déroulés sous la supervision d'un Comité de pilotage (COPIL) interministériel et inter-agences, présidé par Son Excellence M. Dileita Mohamed Dileita, ancien Premier ministre de Djibouti, qui s'est réuni quatre fois durant l'étude pour suivre de près les travaux.

1.2. Les paramètres de la sécurité alimentaire

La définition de la sécurité alimentaire adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 est la suivante: «La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active». On considère que la sécurité alimentaire prend en compte quatre dimensions, à savoir:

- La disponibilité,
- L'accès à l'alimentation
- L'utilisation
- La stabilité

En raison des caractéristiques socioéconomiques et climatiques du pays, les quatre dimensions de la sécurité alimentaire sont fortement affectées à Djibouti.

TABLEAU 1 : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CRITÈRES	DESCRIPTION
LA DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE	Celle-ci traduit l'existence d'une quantité suffisante de nourriture de qualité appropriée disponible pour tous. Elle dépend de la production alimentaire nationale, des stocks de réserves disponibles, des quantités d'aliments importés et de l'aide alimentaire.
L'ACCÈS À L'ALIMENTATION	Cet accès se distingue entre accessibilité physique et accessibilité économique. L'accès physique concerne la capacité d'atteindre les sources d'approvisionnement alimentaire et est déterminé par la nature des aliments ainsi que la disponibilité de marchés d'alimentation, de moyens de transport, de stockage et de transformation. L'accès économique dépend du pouvoir d'achat des populations et donc des niveaux de vie de chacune des strates socio-économiques du pays. Il est de plus fortement influencé par les profils d'emplois et de revenus ainsi que par les structures des prix des produits alimentaires. Le pourcentage des dépenses liées à l'alimentaire face aux dépenses dédiées au logement, à l'énergie, aux services sociaux et aux dépenses sociales en sera un indicateur clé.
L'UTILISATION BIOLOGIQUE DES ALIMENTS	L'utilisation biologique concerne les modalités de transformation des aliments ingérés en énergie, croissance et développement de l'individu. Ceci touche notamment toutes les interactions « nutrition-santé ».
STABILITÉ	La sécurité alimentaire et la lutte contre la malnutrition demandent le contexte le plus stabilisé possible, avec des facteurs de crise maîtrisés et des mouvements de population limités et une inflation contrôlée.

1.3. Les modèles: de l'arbre de causalité à la mobilisation des ODD

La réflexion sur la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle a longtemps été formatée par le modèle ci-contre, qui articulait les différentes contributions sectorielles dans un tout cohérent.

L'approche nouvelle des Objectifs du Développement Durable développée par la communauté internationale en 2015 a permis d'aller une étape plus loin dans l'interdisciplinarité. Atteindre l'ODD 2 implique une approche systémique qui articule cet ODD avec les 16 autres.

Ce cadre conceptuel spécifique prendra, comme nous le verrons plus loin, une importance fondamentale dans le cas particulier de Djibouti. Il s'est agi dans le cadre de cette Revue stratégique d'identifier ceux de ces ODD qui avaient un impact direct sur l'atteinte de l'ODD 2 et ceux qui avaient une forte influence sur les conditions de cette atteinte.



SCHÉMA 1 : SCHÉMA DE CAUSALITÉ DE LA MALNUTRITION

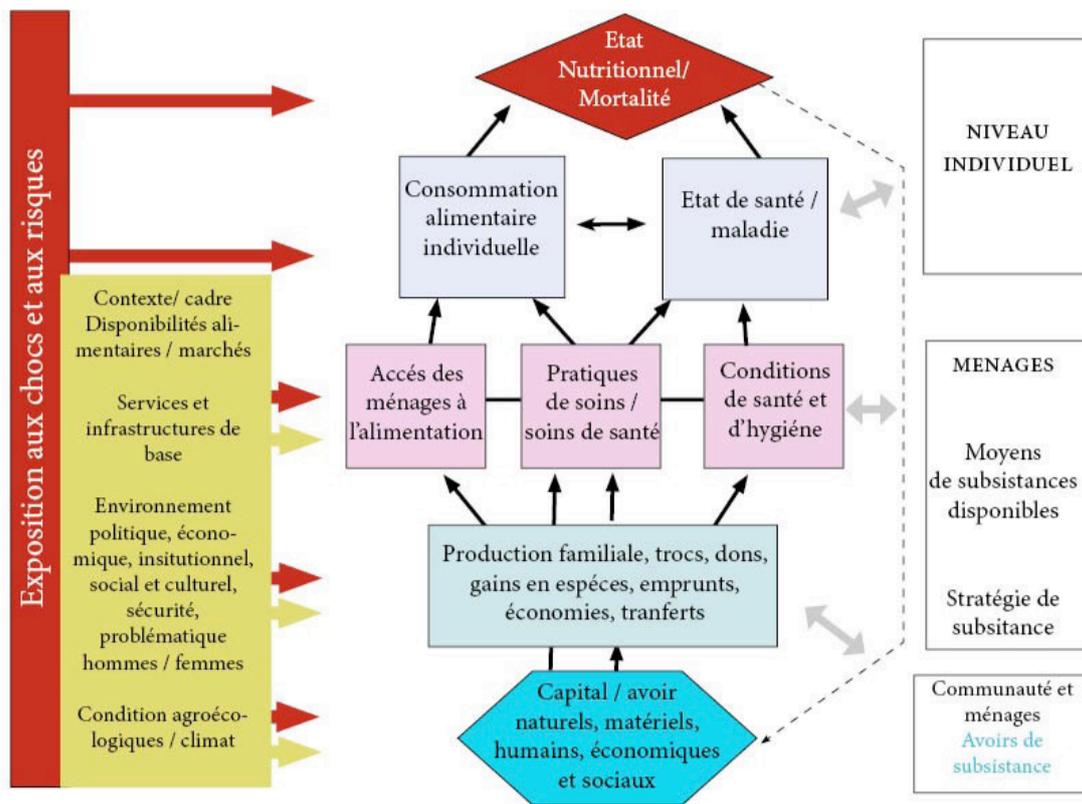


SCHÉMA 2 : L'ODD 2 FACE AUX 16 AUTRES ODD



2/ LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI : UN CONTEXTE PARTICULIER

2.1. L'espace et la société de la République de Djibouti

Partie de la façade maritime de la Corne de l'Afrique, le territoire de la République de Djibouti est composé d'un relief montagneux et volcanique ainsi que de grandes plaines d'origine lacustre et maritime souvent salées. La terre est l'une des moins fertiles d'Afrique et Djibouti est au cœur des grandes aridités africaines. Avec moins de 1 000 km² de terres arables (soit 0,04 % de sa superficie totale qui est de 23 200 km²) et une pluviométrie moyenne d'environ 129 millimètres par an, Djibouti souffre d'un déficit alimentaire chronique et dépend entièrement des importations pour satisfaire ses besoins vivriers. Une situation qui rend le pays très sensible aux perturbations externes, comme les hausses du prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, et aux catastrophes naturelles (inondations, sécheresses). D'après un rapport du Programme alimentaire mondial de 2017, 34 % des ménages de ce pays de la Corne d'Afrique peuplé de 931 000 habitants sont vulnérables à l'insécurité alimentaire. La production végétale se limite à de maigres pâturages et à une agriculture oasienne sur une superficie très limitée le long des oueds où s'établit de plus en plus le peuplement. En raison des problèmes d'eau, l'agriculture n'a pu perdurer que grâce à de petites exploitations dynamiques qui se sont spécialisées dans le maraîchage et l'arboriculture, et ne couvrent que 10 % des besoins de la population. L'urbanisation commencée durant la période coloniale s'est accélérée et renforcée au cours du temps et plus de 60 % de la population du pays vit désormais en ville. Si une classe moyenne a progressivement émergé, une partie importante de cette population urbaine tente de survivre dans des situations de sécurité économique souvent précaire. Néanmoins, d'après les résultats préliminaires de l'EDAM IV finalisé en 2017 et publié

en 2018, près de 78,3 % des pauvres de la République de Djibouti vivent en milieu rural.

L'analyse géographique du territoire national montre l'importance de désagréger la réflexion sur la sécurité alimentaire autour des caractéristiques de plusieurs unités spatiales. Il s'est agi dès lors de faire apparaître les problématiques spécifiques de développement des zones urbaines, agro-pastorales et côtières ainsi que des interactions entre ces zones :

- Exodes ruraux des populations en quête d'une amélioration de leurs conditions de vie ;
- Flux économiques de produits agricoles (articulation sur les chaînes de valeur) et de produits manufacturés ;
- Allocation des budgets de développement et, en particulier, allocation des budgets pour le financement de la protection sociale des populations les plus vulnérables, avec péréquation des financements des services entre zones plus riches et zones plus pauvres ;
- Transfert de savoirs entre les différents segments et zones de la nation.

Les routes vers l'Éthiopie



2.2. Djibouti dans son contexte régional: la notion d'interface

La position de Djibouti dans un espace contrarié, avec un voisinage conflictuel (Somalie, Yémen) ou démographiquement beaucoup plus important (Éthiopie) est un défi majeur pour la stabilité du pays et ses équilibres politiques. Si ces risques ont été en partie atténués dans le passé par la forte présence militaire liée à des bases étrangères, le contexte sécuritaire actuel a introduit de nombreux autres risques et défis.

Ainsi, les troupeaux de chameaux remontent en camion d'aussi loin que la frontière entre le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie pour partir, initialement vers tous les pays du Golfe et depuis le début de la guerre au Yémen, essentiellement sur l'Arabie saoudite. Il a fallu mettre en place toute une politique de contrôle sanitaire des mouvements de bétail pour éviter les risques d'épidémie sur le territoire djiboutien et permettre les exportations de têtes de bétail toutes certifiées indemnes de maladie. Un grand centre de quarantaine a dû être construit pour gérer ces



L'entrée du Port de Djibouti

mouvements d'animaux régionaux et vers les pays du Golfe.

Le gouvernement de la République de Djibouti, avec ses responsabilités régaliennes et normatives, est au cœur de l'établissement des orientations et des choix stratégiques du développement. L'examen et le suivi des règlements et des structures d'incitation qui permettent de tels investissements doivent être remaniés de manière à attirer les investissements et à renforcer le développement durable. Ils devraient également renforcer les mécanismes nationaux de surveillance, en particulier les institutions supérieures de contrôle et la fonction de vérification correspondant à la législation.

DJIBOUTI : UN « HUB » LOGISTIQUE AU CŒUR DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX, UN APPUI VITAL POUR L'AIDE HUMANITAIRE

Djibouti est maintenant équipé de 5 terminaux portuaires (deux ports classiques actifs, deux ports dédiés aux débarquements des containers et un terminal pour les produits liquides dérivés du pétrole). Son port autonome international gère maintenant surtout ce qui est vrac, tandis que les containers sont maintenant débarqués au terminal de Doraleh et de plus en plus vers le Terminal Multiusage de Doraleh, résultat d'un joint-venture sino-djiboutien capable de débarquer toutes les marchandises sauf les hydrocarbures. Celui-ci sera bientôt connecté au tout nouveau chemin de fer qui part vers l'Éthiopie. Le dernier de ces terminaux, dédié aux hydrocarbures pour l'instant, sert essentiellement des camions citernes qui partent vers l'Éthiopie et devrait être lui aussi connecté au rail. Les contraintes liées à différents goulots d'étranglement restent considérables. Si les équipements sont maintenant d'un bon niveau, les ressources humaines spécialisées pour permettre un bon fonctionnement de ces unités portuaires restent insuffisantes. Les outils de gestion informatisée qui permettraient de faciliter et d'accélérer les procédures de dédouanement et le contrôle des flux ne sont pas encore au niveau nécessaire, notamment en Éthiopie, ce qui ralentit l'ensemble des processus. Enfin, les pertes de charges à tous les niveaux de chargement-déchargement et l'engorgement régulier des filières terrestres de transport des produits vers leurs destinations finales rendent le système encore largement en dessous de l'efficacité attendue.

Pour les institutions d'aide internationale, et en premier chef pour le PAM, cette capacité logistique est essentielle et a conduit à la mise en place d'un hub logistique humanitaire (HLB) qui dessert toute l'Afrique de l'Est jusqu'au Soudan. Il peut stocker toute sorte de marchandises et équipements dont, bien sûr, l'aide alimentaire que le PAM et ses partenaires utilisent dans toute la sous-région.

AXES STRATÉGIQUES

Face à cette diversité, la Revue stratégique « Faim Zéro » cherchera à promouvoir les approches visant à soutenir :

- Les stratégies qui permettront aux familles pauvres de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la survie afin d'atteindre le niveau de sécurité économique gage de la sécurité alimentaire ;
- les stratégies d'appui aux familles les plus vulnérables en milieu rural et urbain grâce à des programmes de protection sociale pour les plus vulnérables ;
- les stratégies qui permettront à la société djiboutienne d'être productive, de permettre le fonctionnement d'un État protecteurs de ses citoyens, et de permettre que personne ne soit livré à lui-même.

2.3. Les crises de réfugiés

Depuis la guerre de l'Ogaden (1977-78), la présence d'importantes communautés de réfugiés a été une constante de Djibouti, induisant de facto une interaction forte avec les turbulences de la zone, avec des périodes de tension (arrivées de réfugiés des zones de crise environnantes) et de calme (périodes de retour des réfugiés dans leurs pays). Ainsi, nombre de réfugiés d'Ogaden sont rentrés chez eux, tandis que beaucoup ont été totalement assimilés par la société djiboutienne. À partir de l'éclatement de la crise en 1991 dans la Somalie voisine, Djibouti a dû accueillir des réfugiés dont la grande majorité est d'origine somalienne. Toutefois, d'autres crises régionales ont elles aussi induit des flux d'exil, d'origine éthiopienne, érythréenne et, plus récemment, yéménite dans les proportions suivantes : environ 50 % sont des Somaliens, 30 % d'Éthiopiens, 15 % de Yéménites, 4 % d'Érythréens et quelques rares autres nationalités. La majorité (80 %) de la population relevant de la compétence du HCR vit dans les camps, tandis que 20 % se trouvent dans les zones urbaines. Les camps de réfugiés sont administrés par le gouvernement de Djibouti par l'intermédiaire des responsables de camp, sous la juridiction du Commissaire régional et de l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS). Le



Le centre de quarantaine de Djibouti

Réfugiés dans la région de Dikhil



Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) coordonne principalement les services aux réfugiés par l'intermédiaire des partenaires d'exécution tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) a pour rôle principal d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des réfugiés.

2.4. Une approche holistique introduite par le gouvernement

Au cours des dernières années, le gouvernement Djiboutien a fait d'importants efforts de planification stratégique, notamment avec la production du document « Vision Djibouti 2035 »¹ qui présente une vision du développement à long terme ancré sur 5 piliers clés fortement liée à des ODD spécifiques :

Pilier 1 : Paix et unité nationale (ODD 16)

Pilier 2 : Bonne gouvernance (ODD 16)

Pilier 3 : Economie diversifiée (ODD 8 à 15)

Pilier 4 : Consolidation du capital humain (ODD 3 et 4)

Pilier 5 : L'intégration régionale (ODD 7, 8, 9 et 17)

1 - www.ccd.dj/w2017/wp-content/uploads/2016/01/Vision-Nationale.pdf

3/ UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE NON STABILISÉE

La définition de la sécurité alimentaire adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 est la suivante: «La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active».

L'analyse conjointe de la malnutrition et de la sécurité alimentaire a permis d'identifier une relation de causalité entre la malnutrition aiguë et les déterminants énumérés ci-dessous:

- L'insuffisance des pratiques d'allaitement (l'allaitement maternel exclusif et la continuation de l'allaitement),
- L'introduction précoce des aliments de complément et, donc, la réduction de la durée moyenne de l'allaitement,
- L'insuffisance des groupes d'aliments donnés aux enfants (diversité alimentaire minimale),

PROSPECTIVES AGRO-CLIMATIQUES :

Selon le bulletin FewNet couvrant la période de février à septembre 2018, la saison des pluies de Diraac/Sougoum était prévue en dessous de la moyenne et présentant le risque de limitation des pâturages et des ressources en eau dans toutes les zones rurales de Djibouti. Selon les données satellitaires sur les précipitations et la végétation, cette prévision se confirme jusque-là dans toutes les régions de l'intérieur en enregistrant une mauvaise pluie pour la saison de Diraac/Sougoum (en-dessous de la moyenne) et une végétation en dégression ou un sol ne répondant pas au peu de pluie reçue sauf à Dikhil ou la végétation reste normale grâce à la saison de Heys/Dadaq (côtière) qui a été au-dessus de la moyenne.

- L'insuffisance de la fréquence des repas (fréquence minimale de repas),
- La faible consommation des aliments riches en micronutriments (fer et vitamine A),
- La malnutrition de la mère.

La stabilité du contexte est aussi un élément clé permettant d'éviter les déplacements de population et tout autre comportement lié à la peur des tensions sociales ou politiques.

3.1. Une sécurité alimentaire en amélioration mais demandant vigilance

Si les dernières données collectées sur la sécurité alimentaire montrent que les efforts faits pour améliorer l'état nutritionnel des populations finissent par avoir un impact, il importe de rester vigilant si l'on veut ne laisser personne exclu des retombées du développement. L'aggravation de la pauvreté dans certaines zones exige une veille attentive en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Contrairement au reste de la Corne de l'Afrique terriblement touchée par une sécheresse dramatique, Djibouti a vu la situation de la sécurité alimentaire des ménages continuer de s'améliorer depuis septembre 2013. Ceci s'est encore accéléré entre octobre 2016 et mai 2018 avec une baisse de 26 % du nombre de ménages en insécurité alimentaire. Environ 60 % des ménages en insécurité alimentaire vivent en milieu rural.

“

POUR CES MÉNAGES PAUVRES, LES DÉPENSES ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT PRESQUE LA TOTALITÉ DU BUDGET MENSUEL.

”

Pour ces ménages pauvres, les dépenses alimentaires représentent presque la totalité du budget mensuel (environ 85 %) dont presque la moitié pour des produits de base, essentiellement céréales (riz, pâtes alimentaires). En octobre 2017, l'insécurité alimentaire en milieu rural (cumul de l'insécurité alimentaire sévère et modérée), évaluée sur la base de trois indicateurs fondamentaux (Proportion des dépenses alimentaires, Consommation alimentaire et Stratégies d'adaptation), a baissé de moitié mais demeure toujours élevée, **affectant 34 % des ménages ruraux et exigeant une surveillance attentive d'une situation qui reste fragile**. En revanche, il est important de noter la très faible prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (2,2 %).

En revanche, les zones côtières n'ont pas eu de saison de pluie correcte depuis plus de deux ans. Exceptionnellement, en mai 2018 (juste après la fin de la collecte des données), les zones côtières ont reçu une pluie torrentielle avec une précipitation moyenne au-dessus de la moyenne annuelle provoquée par le cyclone « Sagar » qui a inondé la capitale et affecté plus de 10 000 personnes.

En mai 2018, l'insécurité alimentaire en milieu rural (cumul de l'insécurité alimentaire sévère et modérée), évaluée sur la base de trois indicateurs fondamentaux (proportion des dépenses alimentaires, consommation

alimentaire et stratégies d'adaptation), a augmenté de 21 % et demeure toujours élevée, **affectant 55,4 % des ménages ruraux**. En revanche, il est important de noter la très faible prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (3,2 %) qui a légèrement **augmenté (+ 1,2 %)** depuis la dernière enquête d'octobre 2017, période connue comme difficile parce que précédée par une période de chaleur et de limitation des opportunités de travail (non qualifié). Cette augmentation coïncide aussi avec l'absence de l'assistance alimentaire fournie aux ménages vulnérables en milieu rural depuis janvier 2018 (à ce jour) et dans toutes les régions de l'intérieur.

L'insécurité alimentaire a augmenté de 21,8% par rapport à octobre 2017 mais reste inférieure à celle de mai 2016 (61,2 %) et mai 2015 (59,7 %) de la même période de l'année. Elle affecte presque 6 ménages sur 10, comme en mai 2016, avec moins de ménages en insécurité alimentaire sévère (-13%). Même si c'est de façon minime, l'insécurité alimentaire sévère a légèrement augmenté (+1 %) par rapport à octobre 2017. Dans toutes les régions de l'intérieur, la situation de sécurité alimentaire se dégrade par rapport à octobre 2017 avec une certaine proportion de ménages en sécurité alimentaire qui basculent vers une situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère. Cette évolution est homogène et affecte de manière légère

L'EMPLOI RURAL

En milieu rural, on observe de moins en moins d'opportunités d'emplois non qualifiés à cause de la diminution des constructions d'infrastructures et des grands travaux. Devant la rareté des activités génératrices de revenu dont les activités traditionnelles comme les ventes de bétail et la consommation de productions comme le lait, la viande, etc., les demandeurs d'emploi sont généralement les populations de l'exode rural (en moyenne un membre du ménage migre vers la ville) et ont de plus en plus de difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de leurs ménages, surtout en milieu rural. Cette tendance se renforce durant la période des mois d'été connue pour le ralentissement de l'offre d'emplois non qualifiés à cause de la chaleur et des ressources.

Le travail non qualifié arrive avant la vente de charbon et de bois de chauffage comme principale source de revenu. Ces dernières - considérées comme néfaste à l'environnement naturel de cette population - sont interdites par un décret présidentiel vulgarisé par le ministère de l'Environnement.

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La prévalence de la sécurité alimentaire en milieu rural a augmenté dans toutes les régions de l'intérieur avec les ménages en sécurité alimentaire qui ont basculé vers l'insécurité alimentaire modérée. En revanche, l'insécurité alimentaire sévère a diminué dans la région d'Arta (0 %) et Tadjourah (2 %) tandis qu'elle a augmenté à Ali Sabieh (6,3 %), Dikhil (5,2 %) et Obock (0,4 %).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE – MAI 2018

MAI 2018	ALI SABIEH	ARTA	DIKHIL	OBOCK	TADJOURAH	TOTAL
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	7.7 %	6.8 %	1.6 %	19.7 %	0.5 %	4.9 %
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MARGINALE	47.4 %	42.6 %	34.1 %	55.6 %	34.5 %	39.6 %
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE	38.6 %	50.6 %	59.1 %	24.4 %	63.0 %	52.3 %
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SÉVÈRE	6.3 %	0.0 %	5.2 %	0.4 %	2.0 %	3.2 %
TOTAL INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	44.9 %	50.6%	64.2%	24.8%	65.0%	55.5%

la région d'Obock (+ 9,3 % d'insécurité alimentaire en plus dont + 0,4 % de sévère). La région de Dikhil demeure la plus affectée (+ 29,8 % des ménages en insécurité alimentaire dont 5,2 % sévèrement affectés pour un total de 64,2 %). À Dikhil, la proportion des ménages en sécurité alimentaire ayant basculé dans la catégorie « en insécurité alimentaire » est de + 26,2 %. La région de Dikhil arrive juste avant celle de Tadjourah qui enregistre le plus grand taux d'insécurité alimentaire (65 %) avec – 2 % des sévères et + 19 % en insécurité alimentaire modérée par rapport à octobre 2017. Arrive ensuite la région d'Arta avec 51 % des ménages en insécurité alimentaire mais 0 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Comme dans les autres régions, Arta a subi un basculement des ménages en sécurité alimentaire vers l'insécurité alimentaire de + 26,2 %. Enfin, la région d'Ali Sabieh est affectée plus que la région d'Obock avec 45 % des ménages en insécurité alimentaire et 6,3 % en situation sévère (+ 5,2 %).

Par rapport à 2017, le bulletin des prévisions de FEWSNET (février à septembre 2018) a décrit une saison de pluie de Diraac/Sougoum (mars à juin) inférieure à la moyenne de toute la Corne de l'Afrique. Durant cette période, **l'accès aux sources habituelles de nourriture et de revenus restera inférieur à la normale tout au long de la période de projection**, en particulier, pour les ménages vulnérables en milieu rural pour le cas de Djibouti. Du moins, ces ménages demeureront en phase 3 de crise dans les phases de classification intégrée (IPC) de la sécurité alimentaire entre février et mai 2018.

Par ailleurs, durant cette même période (janvier à juin 2018), le PAM n'a pas fourni une assistance alimentaire aux ménages les plus vulnérables en milieu rural. Ce manque a exacerbé la situation et, par ailleurs, justifie

la nécessité du maintien de cette assistance alimentaire en nature pour atténuer la souffrance relative à l'accès physique et économique à la nourriture. En revanche, le transfert de cash (trimestriel) du programme national pour la solidarité famille (PNSF) a été poursuivi durant cette période. **Par conséquent, il devient prudent de se demander si les ménages manquent ou sont éloignés de marchés ou si le cash transféré ne couvre pas la totalité des coûts de revient d'un achat entre le prix du marché et le coût de transport.**

La taille de la famille (ratio « bras productifs/bouches à nourrir »), le niveau d'éducation du chef de famille, la présence de malades chroniques, de personnes âgées ou handicapées dans l'unité familiale, mais aussi son exposition récente à des événements climatiques et ses éventuels déplacements sont autant de facteurs qui accroissent la pauvreté et renforcent la sensibilité à l'insécurité alimentaire.

Le niveau de l'Indice de Stratégie de Survie (CSI) est globalement en baisse depuis le début des années 2010: les ménages ont recours à moins de stratégies d'adaptation négatives et d'urgence, ce qui est en ligne avec l'amélioration du niveau général de sécurité alimentaire. C'est aussi en lien avec l'amélioration des conditions de vie des ménages grâce à deux saisons des pluies consécutives au-dessus de la moyenne, avec l'exception des zones côtières où les niveaux de pluviométrie n'ont pas répondu aux besoins des populations.

Chaque fois que cela est possible, grâce à un revenu en augmentation, les ménages consacrent un budget plus important à l'achat de produits non alimentaires. Il est à noter une augmentation d'environ 10 % du nombre de ménages dont la source principale de revenu est un travail formel avec contrat. Cependant, les principales

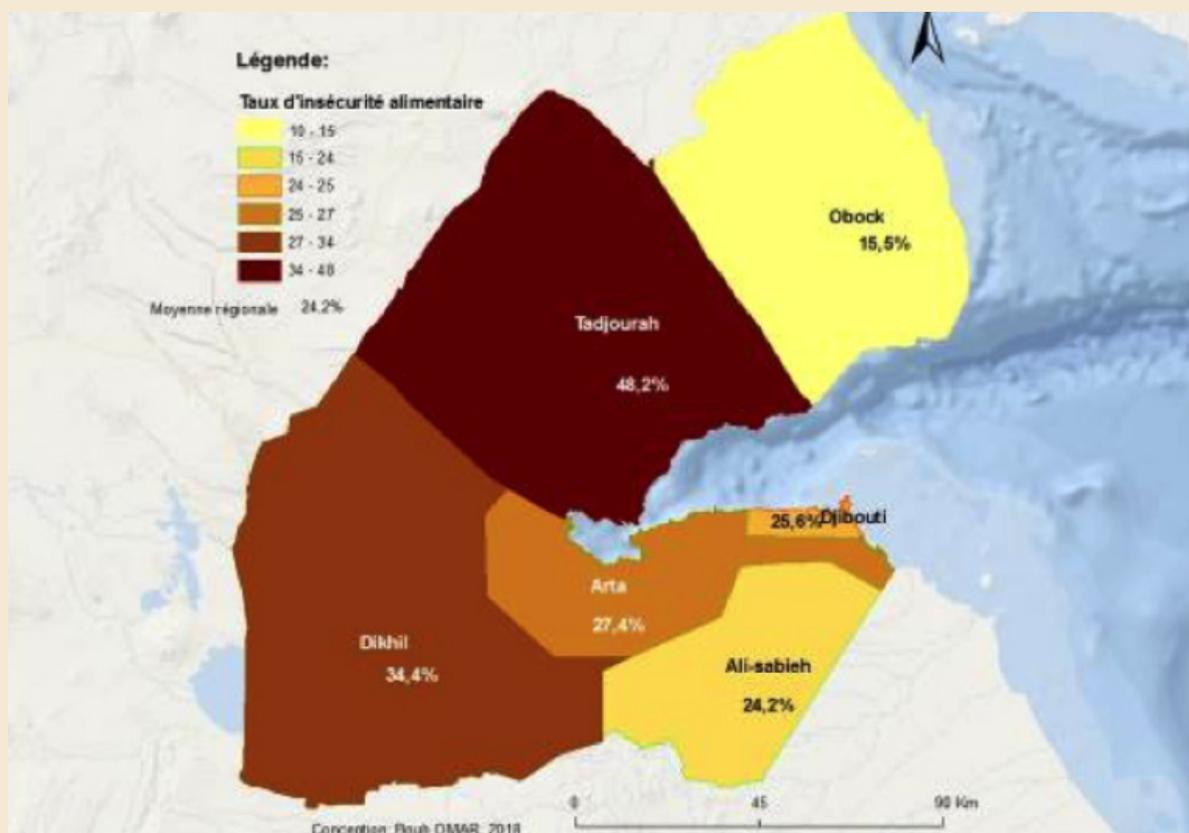
sources de revenus des ménages demeurent informelles, voire illégales, en particulier la vente de charbon et de bois de chauffe, ainsi que le travail non qualifié. Malheureusement, ces moyens de subsistance précaires ont des conséquences directes sur l'environnement, pouvant, à terme, conduire à un épuisement irréversible des ressources.

La quantité globale de vivres consommés par les ménages est en augmentation (7 %) mais la qualité et la diversité du régime alimentaire reste pauvre. L'accès difficile aux marchés, les sources de revenus limités et la faible production au niveau des ménages expliquent en partie ce phénomène, soutenu par des causes plus profondes liées aux habitudes alimentaires. Ce manque de diversité du régime alimentaire peut expliquer en partie la dégradation de la situation nutritionnelle, avec une Malnutrition Aiguë Globale (MAG) s'élevant à 13 % contre 7,5 % en octobre 2016. Les régions d'Obock (24,8 %) et de Dikhil (14 %) demeurent celles avec les taux les plus élevés. Les populations vivant dans les petites bourgades en zone rurale sont confrontées à des situations de survie bien plus rudes qu'à Djibouti-ville. Le différentiel s'accroît entre la capitale, les petites villes de province et les zones essentiellement agro-pastorales.

En milieu urbain primaire (Djibouti-ville et Balbala), la tendance à l'amélioration de l'état nutritionnel semble liée à une diversité plus grande des produits consommés. Les plus hautes prévalences d'insécurité alimentaire sont observées dans le 2^e arrondissement de la commune de Boulaos et dans le 5^e arrondissement de la commune de Balbala.

La distribution des produits alimentaires est assurée par le secteur privé mais il existe un système de subvention globale. Plusieurs marchés existent dans la capitale et on recense au moins un marché dans chaque capitale régionale des cinq régions de l'intérieur. Une multitude de marchands au détail commercialise les principaux produits de base (céréales, huile, sucre, conserves, etc.) tandis que les produits frais sont vendus dans des étals de rue ou sur les marchés. La capitale dispose d'un parc à bétail qui assure la commercialisation des animaux sur pied et un abattoir central. On estime cependant que la capacité opérationnelle de l'abattoir s'est réduite en raison de sa vétusté alors qu'en même temps la population de la ville a augmenté. Cette situation a engendré le développement d'abattoirs clandestins représentant près de 40 % des animaux quotidiennement abattus, en majorité des petits ruminants. Les infrastructures de conservation étant également en panne, la viande est distribuée le jour même de l'abattage.

SCHÉMA 3 : CARTE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



La grande distribution commence à prendre pied dans la capitale mais sa part de marché, bien qu'encore inconnue, semble négligeable. Elle attire la communauté expatriée, les ménages des tranches supérieures de revenus et la classe moyenne. Pourtant, la majorité des foyers continue de s'approvisionner auprès des épiciers et marchés des quartiers. Le transport de marchandises à l'intérieur de la capitale ou dans les régions est intégralement assuré par le transport routier. Les réseaux routiers reliant la capitale et les différentes capitales des régions sont bitumés et en bon état. Il existe cependant, un nombre important de localités enclavées dans l'arrière-pays.

L'inflation a été modérée ces dernières années et se stabilise à un niveau de 3 % sur la période 2013-2017. Le taux d'inflation des produits alimentaires continue d'augmenter régulièrement à un rythme plus élevé que l'indice global des prix. À titre d'exemple, il a augmenté de plus de 6 % en 2016 alors que le taux d'inflation global était de 3 %. Cette hausse continue des prix des denrées alimentaires prévaut malgré le maintien de la baisse de taxes sur certains produits de grande consommation (riz, lait en poudre, sucre, huile et pétrole lampant) décidée par le gouvernement depuis l'envolée des cours des matières premières sur les marchés internationaux en 2008.

Le gouvernement s'est lancé dans une stratégie d'acquisition de fermes agricoles dans les pays voisins (Éthiopie et Soudan) depuis une décennie afin de

STOCK NATIONAL D'URGENCE

Le gouvernement, en coopération avec le Programme alimentaire mondial, cherche aussi à mettre en place un stock alimentaire d'urgence qui permettrait de garder en permanence une capacité d'intervention rapide sur des crises alimentaires et nutritionnelles. Les capacités de stockage créées par le PAM sont idéales pour un tel stock d'urgence.

produire pour le marché djiboutien des céréales et de l'huile, cela dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages djiboutiens qui n'arrivent pas à accéder aux produits d'alimentation importés. Les fermes de Serofta en Éthiopie et au Soudan sont entrées en production en 2009 et ont continué d'injecter céréales (blé et sorgho) et huile de tournesol afin de faire baisser le prix de ces produits alimentaires de base sur le marché djiboutien sous l'égide de Société Djiboutienne de Sécurité Alimentaire (SDSA). Depuis un an, en raison de troubles politiques en Éthiopie, la production est arrêtée. Quant aux terres acquises au Soudan (2 500 ha), elles ne produisent plus rien faute de moyens techniques et de pluie. Dépendre de contextes politiquement incertains n'assure pas de sécurisation réelle des flux de produits et ne pourra pas durablement être un pilier important de la sécurité alimentaire nationale.

Les capacités de stockage du PAM, idéales pour la mise en place d'un stock national d'urgence



ÉVOLUTION DE LA MALNUTRITION

Sur l'ensemble de l'échantillon, **13,1 %** des enfants souffrent de malnutrition aiguë globale (MAG). Parmi eux, **8,6 %** souffrent d'une malnutrition aiguë modérée (MAM) et **4,5 %** d'une malnutrition aiguë sévère (MAS). Par rapport à octobre 2016, le MAG a augmenté de **5,6 %** mais reste inférieur par rapport à octobre 2015 (- **3,9 %**). Cette augmentation est répartie différemment entre le sévère (+ **7,9 %**) - dont seulement 30 % sont pris en charge dans les centres de santé - et le modéré (- **2,3 %**), ce qui explique une détérioration de la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans par rapport à l'année dernière. En d'autres termes, **2,3 %** des enfants présentant une malnutrition modérée ont basculé vers la malnutrition sévère. Cependant, cela est probablement dû aux dates de la présente enquête, au sortir de la période chaude de l'été, et à l'absence de la diversité alimentaire en particulier pour les enfants. Il semblerait également que la baisse de la qualité de la prise en charge de la malnutrition modérée ait entraîné une augmentation du nombre d'enfants glissant vers la malnutrition aiguë sévère.

Extrait du bulletin octobre 2017 du Système de Suivi de la Sécurité Alimentaire (SSSA)

3.2. Des problématiques de nutrition encore préoccupantes

La plus récente analyse nutritionnelle, produite par le ministère de la Santé en 2017 et publiée en 2018², indique des difficultés de prise en charge de la Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) avec moins de 50 % de prise en charge par les structures médicales et des taux d'abandon d'autant plus élevés que la zone est pauvre, à l'exception de la zone d'Obock qui montre des résultats encourageants. Le même différentiel entre zones pauvres et plus riches s'observe au niveau de la capitale, avec une couverture de la prise en charge plus faible dans les zones pauvres (Balbala) et plus de deux fois plus d'abandon dans ces zones que dans Djibouti-ville.

Les données de malnutrition indiquent des taux non négligeables de MAM mais une faible admission et donc une prise en charge limitée des cas. Ces difficultés de prise en charge de la MAM expliquent l'importance de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS). Si le pays bénéficie finalement d'une couverture de santé loin d'être négligeable, la faible prise en compte de la MAM entraîne des besoins de prise en charge importants de la MAS.

2 - Il a été très difficile d'obtenir des données précises sur les questions de malnutrition (stunting, prévalence des déficiences en microéléments, etc.) au cours de la mission. Cette difficulté d'accéder aux informations est un problème rencontré par l'ensemble des agences travaillant avec le ministère de la Santé.

L'absence de données récentes (la dernière enquête SMART date de 2013), la couverture insuffisante des mécanismes de veille et de détection des cas, la faible supervision des structures de santé sur les questions nutritionnelles et la faiblesse, voire souvent l'absence d'activités communautaires de prévention, contribuent à rendre précaire la situation nutritionnelle de Djibouti. Ceci est évidemment inquiétant dans un contexte où les changements climatiques, les mouvements de populations liés aux effets des changements climatiques et des conflits de la région entraînent des menaces globales sur la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle des populations.

On notera également les enjeux des micronutriments, souvent déficitaires dans la ration alimentaire des enfants et des femmes enceintes, à la fois pour des raisons de diversité insuffisante de la diète, mais aussi de tabous culturels dans l'alimentation des

L'enregistrement des familles vulnérables pour obtenir un soutien financier



TABLEAU 3 : LA MALNUTRITION AIGUË MODÉRÉE À DJIBOUTI (SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DIRECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT)

DONNÉES DE LA PCMA DE L'ANNÉE 2017 (JANVIER À NOVEMBRE 2017)
MAM

RÉGIONS	CAS ATTENDUS	ADMISSIONS	TOTAL DÉCHARGÉ	GUÉRIS	ABANDONS	DÉCÈS
DIKHIL	1467	626	413	335	78	0
ARTA	662	214	139	98	41	0
TADJOURAH	1794	853	738	697	41	0
ALI-SABIEH	1243	634	198	179	19	0
OBOCK	1095	759	537	528	9	0
TOTAL	6252	3086	2025	1837	188	0
TOTAL %		49 %		91 %	9 %	0

1^{ER} SEMESTRE 2017
MAM DJIBOUTI-VILLE

-	COUVERTURE	GUÉRIS	ABANDONS	DÉCÈS
MAM % (DIJOUTI-VILLE)	42 %	83 %	11 %	0
MAM % (BALBALA)	31 %	74 %	26 %	0

TABLEAU 4 : LA MALNUTRITION AIGUË SÉVÈRE À DJIBOUTI (SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DIRECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT)

MAS RÉGIONS

RÉGIONS	CAS ATTENDUS	ADMISSIONS	TOTAL DÉCHARGÉ	GUÉRIS	ABANDONS	DÉCÈS
DIKHIL	425	331	242	207	35	0
ARTA	245	185	87	54	33	0
TADJOURAH	263	727	710	672	38	0
ALI-SABIEH	742	497	206	179	26	1
OBOCK	312	513	382	373	7	3
TOTAL	1987	2253	1628	1485	139	4
TOTAL %		113 %		91 %	9 %	0,2 %

1^{ER} SEMESTRE 2017
MAM DJIBOUTI-VILLE

-	COUVERTURE	GUÉRIS	ABANDONS	DÉCÈS
MAM % (DIJOUTI-VILLE)	51 %	69 %	14 %	0 %
MAM % (BALBALA)	53 %	73 %	27 %	0 %



Réfugiés dans la région de Dikhil

femmes enceintes. L'absence, sans doute explicable par l'importance de la présence de sel marin dans de nombreux écosystèmes, de problèmes thyroïdiens si fréquents dans de nombreux pays et liés à un déficit d'iode dans la ration est une chance pour Djibouti. Dans les cas de grande pauvreté, où l'accès aux produits animaux est très limité, la question des apports en protéine se posent aussi pour les femmes allaitantes. Les recommandations spécifiques sur la nutrition seront présentées dans le cadre de l'ODD 3 sur la santé.

3.3. Le cas particulier des réfugiés

Dans les camps, la situation nutritionnelle des réfugiés reste un sujet de préoccupation. Bien que les tendances de la prévalence de la malnutrition aiguë globale (GAM) dans le camp d'Ali Addeh montrent une réduction à 5,6 % (contre 10,6 % en 2015) avec une réduction de la prévalence de l'anémie dans les trois camps à moins de 40 % (-59 mois et les femmes âgées de 15-49 ans), la prévalence de la GAM à Holl Holl reste à 11,9 % (niveau grave) avec un taux de Malnutrition Sévère Aiguë (SAM) de 4,0 % (critique) auquel s'ajoute une préoccupation au sujet des nouveaux arrivants avec un état nutritionnel détérioré. Par ailleurs, la prévalence de

la GAM à Markazi / Obock est de 17,6 % au-dessus des seuils d'urgence avec un taux de malnutrition sévère de 4,2 % (critique). La prévalence de l'anémie est toujours à un niveau de 20 % à 39 % considéré comme un problème de santé publique de niveau moyen. Il est par conséquent indispensable de continuer à fournir une assistance alimentaire complète, des services de nutrition préventifs et curatifs ainsi que des soins de santé primaires, des services d'eau et d'assainissement et des services d'hygiène, ainsi que de renforcer et d'améliorer la qualité des services dans les camps.

Il ne faudra pas non plus oublier l'importance des réfugiés urbains hors camps, qui vivent dans les petites villes mais surtout à Djibouti et dans sa périphérie. À l'exception de ceux qui ont les moyens financiers suffisants pour habiter dans les petits hôtels de la ville, la plupart vivent dans des conditions misérables, dans l'attente d'une possibilité de fuir dans un pays de deuxième asile.

“

**DANS LES CAMPS,
LA SITUATION NUTRITIONNELLE
DES RÉFUGIÉS RESTE UN SUJET
DE PRÉOCCUPATION.**

”

4/ LES ODD À IMPACT DIRECT SUR L'ODD 2

4.1. L'accessibilité: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 1 « Réduction de la pauvreté »

Contribution de l'ODD 1 à la Stratégie « Faim Zéro »: Réduire les niveaux de pauvreté est évidemment une des clés de la stratégie « Faim Zéro ». L'élimination de la pauvreté va de pair avec l'amélioration de la situation alimentaire des populations les plus vulnérables du pays. Faire diminuer le taux de pauvreté par une politique de l'emploi et un fort accent donné aux systèmes de protection sociale, c'est assurer la capacité des populations à accéder à une alimentation suffisante et de qualité, tout en ayant accès à l'ensemble des services sociaux de base.

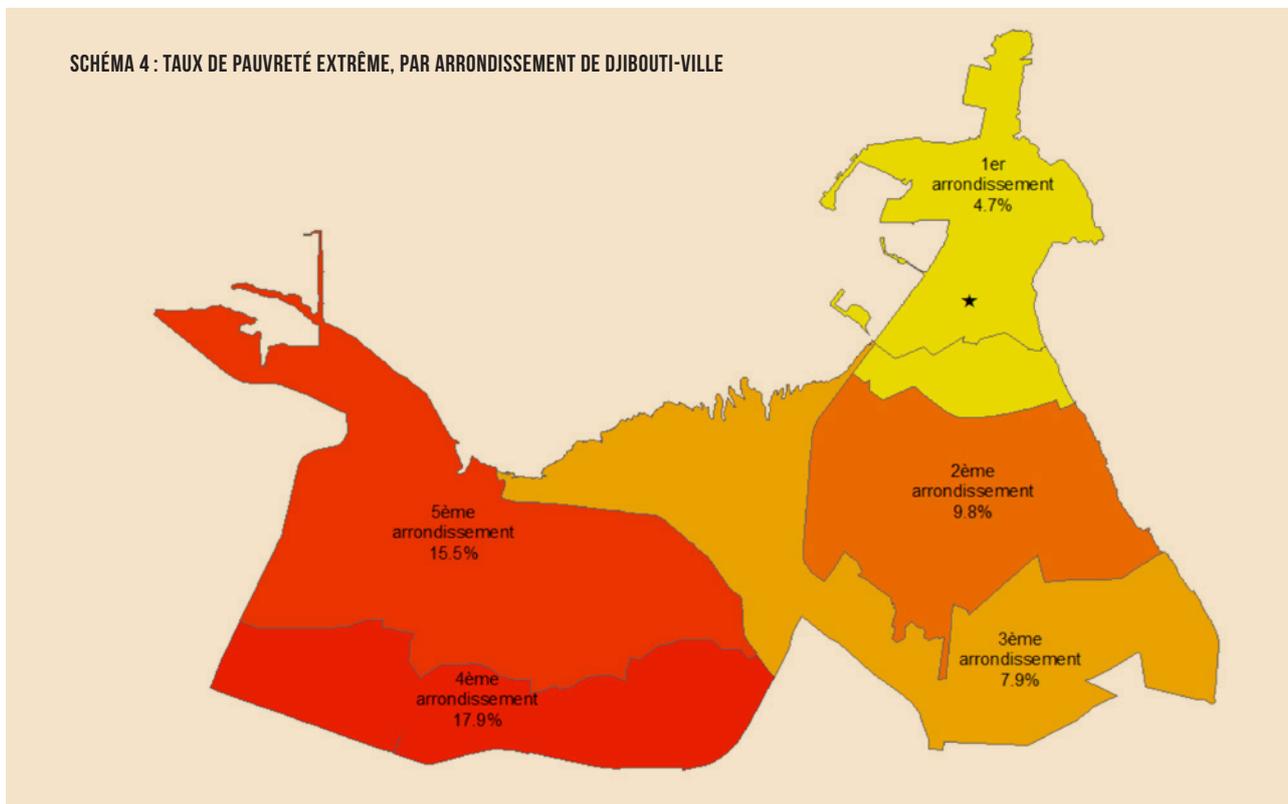
Pauvreté des ménages: En 2017, la DISED a établi un nouveau profil de pauvreté grâce à l'EDAM 4 (Enquête djiboutienne auprès des ménages) menée à Djibouti-ville et dans les cinq régions de l'intérieur. Sur la base de cette enquête et un panier de consommation de référence qui garantit 2115 kilocalories par jour et par adulte, le seuil de pauvreté extrême de 2017 a été évalué à 111 130 FD (en 2012: 169 137 FD) et le seuil de pauvreté globale à 150 565 FD par an/adulte. Ainsi, la consommation estimée par habitant à Djibouti-ville pour 2017 est de 233 393 FD par personne et par an (Tableau 1). Le 1^{er} et 3^e arrondissements présentent les niveaux de consommation les plus hauts: respectivement 369 676 FD et 336 854 FD. En revanche, la consommation moyenne par habitant dans le 4^e arrondissement n'est que de 172 198 FD. À Djibouti-ville, les ménages consacrent 39 % de leur consommation par habitant à l'alimentation, et il n'existe pas de disparités significatives entre les ménages vivant dans différents arrondissements. Dans les 4^e et 5^e arrondissements, le taux est à 40 % et

de 35 % dans le 3^e arrondissement. Ce pourcentage est encore plus élevé pour les ménages des régions de l'intérieur et dans les zones rurales qu'à Djibouti-ville. Les dépenses de consommation non alimentaire par habitant sont deux fois plus élevées à Djibouti-ville (61 %) que dans les régions de l'intérieur (52 %) et les zones rurales (44 %), principalement en raison des loyers et des dépenses d'électricité et d'eau dans la capitale.

Pauvreté extrême et pauvreté globale: Mesuré par la consommation alimentaire par équivalent adulte, le taux de pauvreté extrême est estimé à 20,8 % en 2017 (contre 41,9 % en 2012 et 42,2 % en 2002) pour l'ensemble du pays. Comme lors des enquêtes précédentes, on constate un réel écart de bien-être entre la capitale et les autres régions. À Djibouti-ville, le taux d'extrême pauvreté est estimé à 13,3 % (30,6 % en 2012 et 34,7 % en 2002), alors que dans les autres régions, il est presque trois fois supérieur au taux national (qui est de 44,6 %). En utilisant un seuil global de pauvreté, la proportion de la population considérée comme pauvre augmente considérablement. Dans l'ensemble du pays, 35,3 % des ménages ne sont pas en mesure de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires. En région, ce taux est encore plus élevé avec 59,3 %. À Djibouti-ville, on note de grandes disparités en termes de pauvreté entre arrondissements. Les taux de pauvreté extrême sont plus élevés dans le 4^e et le 5^e arrondissements: respectivement 17,9 % et 15,5 %.

La proportion de la population considérée comme pauvre extrême (PE) est très élevée dans les 4^e et 5^e arrondissements de Djibouti-ville. Environ un tiers de la population de la capitale habite dans le 4^e arrondissement, et plus de 40 % des ménages PE y réside également. De même, moins de 30 % de la population de Djibouti-ville réside dans le 5^e arrondissement, mais presque 35 % de la population pauvre y habite. Étant donné que 76 % de la population du pays est supposée habiter à Djibouti-ville, il faut alors noter que plus de la moitié (58 %) de la population djiboutienne vit dans les 4^e et 5^e arrondissements. Les 4^e et 5^e arrondissements de la capitale (commune de Balbala) concentrent respectivement 41,7 % et 34,1 % des pauvres extrêmes.

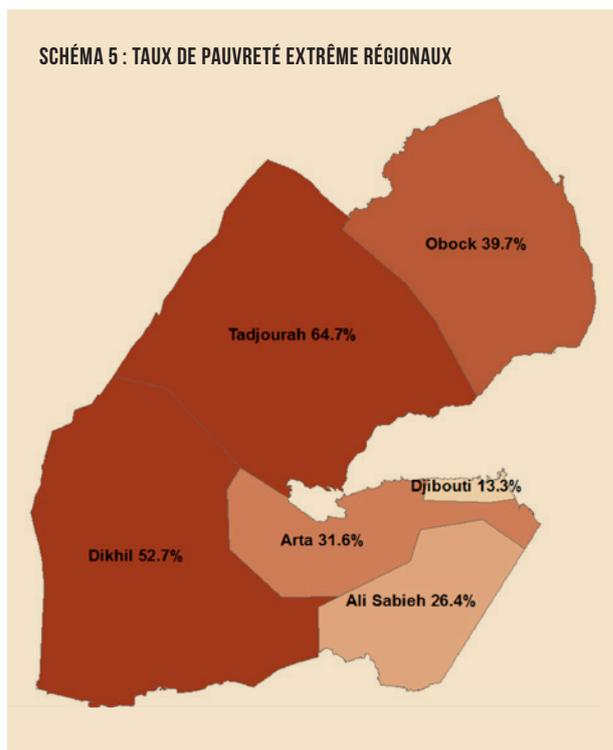
SCHÉMA 4 : TAUX DE PAUVRETÉ EXTRÊME, PAR ARRONDISSEMENT DE DJIBOUTI-VILLE



Le graphique ci-dessus montre les différences spatiales entre les niveaux de bien-être des ménages djiboutiens. La consommation par habitant à Djibouti-ville est la plus élevée, comme attendu. La région de Tadjourah a la plus faible consommation par habitant, devant celle de Dikhil.

Profil des pauvres: En utilisant les données de l'EDAM4, il est possible de créer un profil détaillé des différents groupes de la population. Pour ce qui est de la Stratégie « Faim Zéro », l'importance principale est donnée aux ménages les plus vulnérables, les pauvres: ces derniers représentent 20,8 % de la population djiboutienne avec un niveau de consommation au-dessous de 111 130 FD annuels (par équivalent adulte). Les derniers résultats de l'EDAM 4 montrent que le phénomène de la pauvreté extrême est surtout un phénomène rural. Dans l'ensemble de Djibouti, la population rurale représente 15 %, mais plus de la moitié de la population entrant dans la catégorie de pauvreté extrême (PE) s'y trouve. Dans les villes, la pauvreté extrême se rencontre en majeure partie parmi les populations flottantes issues de l'exode rural: populations nomades qui ont perdu tout ou une partie de leur cheptel à cause des crises récentes (sécheresses, changements climatiques, migrations dues aux conflits régionaux). Mais cette pauvreté est aussi corrélée à d'autres facteurs: la faible accumulation du capital humain limite la capacité des individus de se développer économiquement. Environ 85 % des adultes de la population en situation de pauvreté extrême n'a aucune éducation. Seuls 23 % de cette population a atteint le niveau primaire. Au sein de la population entrant dans la catégorie « non-pauvre », les pourcentages

SCHÉMA 5 : TAUX DE PAUVRETÉ EXTRÊME RÉGIONAUX



correspondants sont de 55 % et 11 %. De plus, 18 % de la population dite « non-pauvre » a atteint au moins le niveau d'éducation secondaire.

Les bénéficiaires de ces programmes sont issus du registre social. Les objectifs du projet de coupons alimentaires financés par le PAM depuis 2014, et dont 4000 ménages ont bénéficié via leur téléphone portable (e-voucher) pour l'année 2017 étaient les suivants:

- I) Stabiliser la consommation alimentaire dans les ménages et individus ciblés, en limitant le recours à des stratégies d'adaptation négative;
- II) Lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les zones périurbaines les plus vulnérables de la ville de Djibouti;
- III) La redynamisation de l'économie locale dans une saison de forte difficulté pour les entreprises locales;
- IV) Le renforcement du système des filets de sécurité sociale du gouvernement djiboutien.

En 2018, le SEAS a élaboré la Politique nationale de la Protection sociale 2018-2022 dont l'objectif principal est de couvrir les besoins des catégories les plus vulnérables de la population djiboutienne (femmes, personnes âgées sans revenus, personnes à mobilité réduite, etc.). Cette politique s'appuie fortement sur le concept de « socle de la Protection sociale » tel que promu par les partenaires techniques et financiers (le SNU et le BIT). Son corollaire est le Registre Social (voir encadré ci-dessous), instrument d'identification des ménages pauvres où actuellement 55 000 bénéficiaires des programmes sociaux ont été enregistrés grâce à des marqueurs biométriques.

À l'avenir, la stratégie de sortie de ces programmes sociaux devra sans doute s'appuyer fortement sur le développement de la microfinance et des mécanismes permettant le lancement de petites activités économiques permettant de sortir du piège de la pauvreté.



Le système de transfert financier par téléphonie mobile mis en place grâce au PA

Les guichets du Registre Social dans les quartiers pauvres de Balbala



RECOMMANDATIONS :

- / **Élaborer la stratégie de mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale** pour une durée de cinq années à partir du document de politique;
- / **Assurer la soutenabilité financière du PNSF** afin que ce programme produise les résultats escomptés;
- / **Élargir la couverture du PNSF en milieu urbain** et couvrir les autres zones rurales non bénéficiaires à ce jour. Créer des synergies avec les partenaires techniques et financiers pour enrôler plus de ménages pauvres dans le programme de transferts monétaires;
- / **Harmoniser le ciblage des populations bénéficiaires à travers l'utilisation du Registre Social** par tous les programmes de protection sociale exécutés par les ministères et les ONG, financés par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers;
- / **Assurer pour les familles les plus pauvres un ensemble d'interventions intégrées** liées au renforcement du capital humain afin d'agir durablement sur les déterminants et effets de la pauvreté (nutrition mère-enfant, couverture maladie non contributive et opportunités d'emploi pour les ménages pauvres);
- / **Continuer à responsabiliser les femmes pour la gestion du transfert monétaire** et à leur offrir des opportunités d'emploi à travers les filets sociaux de sécurité car elles sont plus à même d'investir durablement dans la nutrition des enfants et l'amélioration du bien-être familial;
- / **Tenter de mieux comprendre ce qu'est réellement « le chômage »**, au-delà d'être une catégorie administrative. Il importe de mieux comprendre le secteur informel et ses opportunités;
- / **Poursuivre les efforts en faveur des réfugiés** dans le cadre des solutions durables définies et promulguées dans le CRRF;
- / **Renforcer la coordination multisectorielle** à cause de la dimension transversale du phénomène de la pauvreté; développer et/ou renforcer les synergies entre les partenaires (Groupe de partenaires de la protection sociale par exemple).

LE KHAT À DJIBOUTI

Le khat (*Catha edulis* Forsk) est un arbre de la famille des Célastracées fréquemment cultivé dans certaines régions de l'Afrique orientale et de la péninsule arabe. Les feuilles de khat contiennent des alcaloïdes de structure apparentée à l'amphétamine. Elles sont mâchées quotidiennement par une forte proportion de la population adulte à Djibouti et dans les pays limitrophes pour sa douceur et son effet stimulant. Pour l'OMS, le khat et ses préparations font partie des drogues causant une dépendance. Mais cet organisme reconnaît que la dépendance vis-à-vis du khat s'apparente à une habitude tout à fait réversible contrairement à celle due aux opiacés.

Une étude sur la consommation du Khat à Djibouti et notamment sa dynamique sur les aspects sociaux, sanitaires et économiques, financée par la Banque mondiale sur une commande des autorités publiques djiboutiennes, a été réalisée en 2011 avec le soutien de la Direction de la Statistique et des Études démographiques (DISED). Il en ressort que le taux de consommation du khat à Djibouti est de 28,3 % pour la population enquêtée, avec une forte disparité selon le sexe (75 % seraient des hommes). Toutefois, on note une augmentation sensible du pourcentage de femmes qui déclarent consommer du khat. Selon l'enquête EDAM-IS18 de 1996, elles étaient environ 3 % à déclarer khatteur. Le profil type de l'individu «khatteur» serait un individu âgé de 18 ans à 25 ans, de sexe masculin, monogame, chômeur, habitant dans les districts de l'intérieur du pays (en particulier Ali Sabieh et Obock) et ayant suivi une éducation francophone allant jusqu'au cycle moyen (collège – lycée). Son revenu mensuel de subsistance serait de 50000FDJ (282,5 dollars US). Il dépenserait environ 21200 FDJ/mois, soit 42 % de son revenu sur le khat et consacrerait en moyenne 7 heures/jour à sa consommation.

Ce profil indique que les habitants des districts de l'intérieur sont plus exposés à la consommation du khat

que ceux de la capitale du fait de l'oisiveté (manque d'activités de loisirs), du chômage et donc de la pauvreté qui sont plus importants que dans la capitale.

En matière de santé, les impacts sembleraient tous négatifs. La documentation disponible et consultée indique une liste d'impacts potentiels directs et indirects tels que l'anorexie, l'insomnie, l'hyperactivité, l'excitation, l'euphorie, la pression artérielle et la constipation. Le khat semble surtout un facteur menant à des comportements à risques divers, tant sur la santé (association avec d'autres substances pendant ou après la consommation de khat, comportements sexuels à risques, malnutrition), que sur le plan social (prostitution occasionnelle).

Sur le plan économique, le khat constitue le premier employeur informel à Djibouti. Il constitue également une source conséquente de revenus fiscaux pour l'État, est source d'emplois notamment pour les femmes (principalement revendeuses), mais sa consommation entame une large part du budget du ménage, estimé entre 20 et 30 % du budget. Les familles pauvres consommeraient plus que les ménages mieux nantis. Enfin, le khat aurait un impact sur la productivité de travail alors que le coût du travail à Djibouti est déjà élevé.

Sur le plan social, il semblerait que le khat soit cause de conflits au sein du ménage et cause d'un nombre croissant de divorces. De plus, un nombre croissant de grossesses de jeunes filles pourrait également être lié à la consommation du khat qui entraîne une sexualité à risques. Enfin, le manque de moyens de se procurer le khat pousserait des jeunes filles à une prostitution occasionnelle tout comme le khat serait consommé par les prostituées pour oublier leurs conditions. Les valeurs familiales et culturelles sont elles aussi affectées lorsque la consommation du khat réduit le temps passé en famille, l'éducation des enfants pouvant même être en danger de par l'absence du père et quelquefois de la mère.

À Djibouti comme dans toute la Corne de l'Afrique et au Yémen, il faudra réfléchir comment prendre en compte la question du Khat, et notamment identifier les modalités socio-culturelles et économiques adaptées qui permettront d'en réduire les impacts négatifs au niveau de la santé publique et de l'économie des ménages.

Vendeuses de Khat à Djibouti



RECOMMANDATIONS :

- / **Prendre en compte les éléments culturels et économiques** dans toute approche visant le secteur du Khat;
- / **Développer les campagnes d'information** sur les effets du Khat en matière de santé publique;
- / **Promouvoir les alternatives économiques** pour les familles qui dépendent du commerce du Khat pour leur sécurité économique;
- / **Développer les occasions de socialisation des jeunes** pour offrir des alternatives au Khat (sport, musique, etc.);
- / **Multiplier les opportunités culturelles (cinéma, théâtre) et sportives** pour attirer des adultes vers d'autres opportunités de rencontres et d'échanges que le Khat.

4.2. La disponibilité : l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 12 « Production et consommation durable »

Contribution de l'ODD 12 à la Stratégie « Faim Zéro » : Assurer la production, la transformation et le fonctionnement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques est une contribution majeure à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

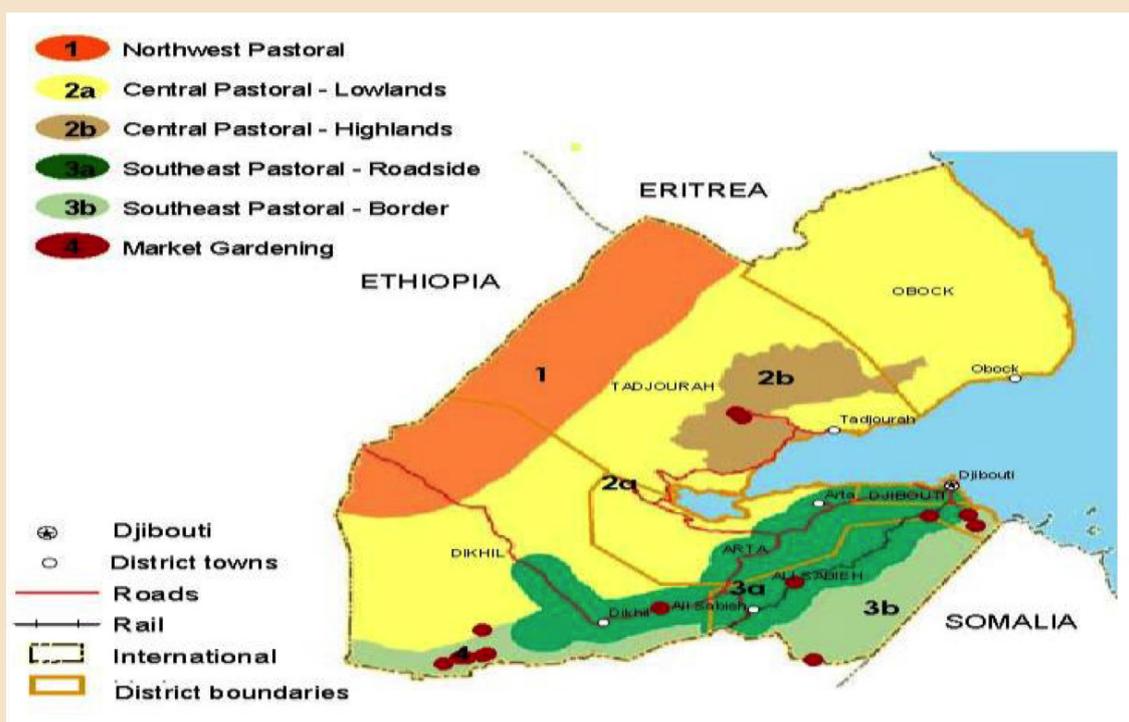
Avec des températures moyennes s'étalonnant de 30°C à 45°C et une pluviométrie moyenne de moins de 200 mm par an, Djibouti est classé comme environnement aride. On trouve deux régions pluviométriques bien définies : la zone intérieure qui dépend principalement des saisons de pluie Karan/Karma (août-octobre) et Diraa/Sougoum (mars-juin) et la zone côtière qui dépend de la seule saison des pluies Heys/Dadaa (octobre-mars). L'aridité récurrente et la baisse tendancielle des pluies durant les six dernières

années (sauf les deux dernières années qui ont été assez pluvieuses, mais avec des événements pluviométriques violents) continuent à causer des pertes importantes de cheptel, à entraver le potentiel de développement agricole en réduisant les disponibilités en eau (profonde mais non fossile et de surface) et à affaiblir les capacités de résilience des ménages. Ces facteurs sont à la base de la semi-sédentarisation croissante en milieu rural et de l'important processus d'urbanisation en cours.

Selon la dernière classification de FEWSNET, le pays se compose de quatre zones principales de moyens d'existence :

- I) **Zone pastorale du Nord-Ouest** (une partie des régions de Tadjourah et Dikhil), la plus isolée et désavantagée du pays et la seule ayant une économie tournée davantage vers l'Éthiopie que vers Djibouti-ville.
- II) **Zone pastorale du Centre** (régions d'Obock et une partie de Tadjourah, Dikhil, et Arta), la plus grande en taille et population, qui se situe tout au long de la côte ou dans les montagnes et qui dépend fortement des échanges commerciaux avec Djibouti-ville. Dans cette zone, on dénote une sous-zone dans la région d'Obock (zone pastorale du nord-est) qui devient de plus en plus importante dans le cadre des analyses de l'insé-

SCHÉMA 6 : ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE (ZME) DE DJIBOUTI



curité alimentaire. Ici, l'emploi urbain, les pensions et les transferts constituent les principales sources de revenu. Cette zone se divise en deux sous-zones (plaine et hauts-plateaux) sur base de l'altitude et du type de bétail gardé – bovins sur les hauts-plateaux, chameaux dans la plaine -, les animaux de petite taille étant élevés dans les deux sous-zones.

III) **Zone pastorale du Sud-Est** (régions d'Ali-Sabieh et une partie d'Arta): la zone la plus développée car bien reliée au centre urbain de Djibouti, en particulier pour la vente de bois, charbon (sous-zone routière) et produits d'origine animale (sous-zone frontalière).

LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT S'APPUIE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE PILIERS :

- Appui au pastoralisme par l'amélioration génétique des petits ruminants, notamment avec des programmes de métissage entre les races locales très rustiques et des races améliorées importées du Kenya;
- Le développement de petites unités de production intensives autour de points d'eau (forages, micro-barrages, et utilisant des techniques souvent assez sophistiquées: serres, irrigation par goutte-à-goutte, etc.);
- Le développement des coopératives agricoles pouvant prendre en charge l'ensemble ou partie de la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation).

Caprins améliorés



IV) **Zones de marché/maraîchage**: il s'agit d'une zone relativement petite et répartie entre trois zones plus vastes, la ville et les villes secondaires constituant également le principal débouché pour les fruits et légumes vendus dans les zones de maraîchages non vivriers.

Les zones pastorales, où prévalent le petit élevage (caprins, ovins) mais aussi le grand élevage camelin, ont été au cœur des sociétés traditionnelles de cette pointe de la Corne de l'Afrique. Comme dans toute la Corne, ces économies pastorales sont en crise économique, démographique, avec un déséquilibre croissant des équilibres pastoraux (ce que les capacités fourragères peuvent supporter de charge animale) dans un contexte d'inquiétude sur les évolutions climatiques.

La République de Djibouti dispose d'un potentiel de développement agricole très limité et seuls 10 % des terres arables de Djibouti sont cultivées notamment dans les cultures maraîchères ou fourragères et les arboricultures fruitières, malgré les conditions agro-climatiques difficiles. Moins de 2000 exploitations agricoles se partagent cette petite surface, avec une surface moyenne d'un demi-hectare par exploitation.

Les activités de production agricole sont essentiellement maraîchères et horticoles pour la consommation urbaine, notamment des marchés liés à la présence expatriée (y compris les bases militaires). Dans un contexte de grande aridité, elles ne sont possibles qu'avec un minimum d'irrigation. La production des fruits et légumes est de l'ordre de 7 100 tonnes par an, et ne couvre que 10 % des besoins nationaux.

Dans un contexte de rareté des ressources en eau facilement mobilisables, de non-maîtrise des techniques d'irrigation, d'une grande faiblesse des organisations de producteurs et de l'absence d'infrastructures de stockage, il sera sans doute essentiel de ne pas surestimer le potentiel productif de Djibouti, sauf à créer des espoirs impossibles à satisfaire.

Il serait en effet irréaliste de vouloir assurer l'indépendance alimentaire de Djibouti et la sécurité alimentaire de tous ses habitants par la production sur le territoire national. Djibouti, et notamment sa capitale, resteront largement dépendants des imports de nourriture, notamment en céréales, produits oléagineux et autres. Il est néanmoins tout à fait possible d'assurer une bonne partie des aliments en produits frais sur une base nationale. Fruits et légumes, produits animaux, (viande et produits laitiers) peuvent être produits en larges quantités - à condition d'avoir les moyens de ses ambitions - afin d'approvisionner les marchés urbains, de réduire



Jardins maraîchers à Dikhil



Élevage camelin

le déséquilibre de la balance des paiements et de créer de nombreux emplois dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Les multiples options offertes par le développement des techniques d'agriculture urbaine devront être explorées.

La Station Technique d'Épuration (STEP) de Douba produit de l'eau traitée mais non potable. Elle est valorisée en agriculture périurbaine dans les champs qui

l'entourent. D'autres STEP sont à l'étude, à proximité des quartiers desservis afin de limiter les stations de relevage dont le coût de fonctionnement très élevé rend très coûteux l'assainissement. Là encore, l'eau traitée de ces STEP pourrait être valorisée pour développer une agriculture urbaine. Mais au-delà de ce type d'agriculture périurbaine, les systèmes d'agriculture de type « jardins ouvriers » dans les nouveaux lotissements du programme « Zéro Bidonville », ainsi que les méthodes d'agriculture verticale économe en eau, offrent des options à explorer avec le soutien technique de la FAO et de son programme « Food for the City ».

LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT S'APPUIE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE PILIERS :

- Appui au pastoralisme par l'amélioration génétique des petits ruminants, notamment avec des programmes de métissage entre les races locales très rustiques et des races améliorées importées du Kenya;
- Le développement de petites unités de production intensives autour de points d'eau (forages, micro-barrages, et utilisant des techniques souvent assez sophistiquées (serres, irrigation par goutte-à-goutte, etc.);
- Le développement des coopératives agricoles pouvant prendre en charge l'ensemble ou partie de la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation).

Irrigation et serres pour le maraîchage





Irrigation et serres pour le maraîchage

RECOMMANDATIONS :

- / **Renforcer le secteur coopératif et des organisations paysannes:** Les nombreuses coopératives et associations paysannes djiboutiennes pourront jouer un rôle clé dans cette stratégie et devront recevoir tout le soutien possible de l'État. Elles peuvent dynamiser le secteur tout en le rendant attractif.
- / **Assurer l'agilité des processus de production et de mise au marché:** Il s'agit pour cela de mettre en place des systèmes renforcés d'information sur les marchés, sur la météo et de façon plus large, faciliter l'accès des agriculteurs à l'information technique et aux innovations. Mettre en place une structure permettant de relier les producteurs locaux de produits agricoles avec les importateurs de fruits et légumes. La création de cette structure pourrait participer à la nécessaire mise en place de filières de valorisation et de commercialisation des produits frais locaux.
- / **Assurer la formation des cadres et des acteurs de la production agro-pastorale:** Un secteur rural qui n'est pas soutenu par des mécanismes de formation est un secteur souvent méprisé, décrédibilisé et donc peu attractif. Pour réattirer ou fixer des populations dans l'agriculture, mail surtout pour appuyer les gains de technicité nécessaires, il est essentiel d'avoir des mécanismes de formation de techniciens agricoles qui pourront appuyer les agriculteurs et faire de la recherche agronomique. Il faudrait une école de niveau BTS et deux écoles de niveau CAP.
- / **Assurer la mise en place d'action renforçant les efforts nutritionnels (sensible à la nutrition) dans l'ensemble des programmes d'appui à la production et à la consommation:** Ceci passera notamment par de l'éducation nutritionnelle.
- / **Développer une stratégie à long terme afin de garantir la protection des territoires agricoles périurbains** de la pression foncière. La rareté des terres fertiles à Djibouti et le besoin en produits frais de la capitale sont deux raisons pour une protection intégrale de ces potentiels agricoles sur la durée. Il s'agira notamment de valoriser la petite agriculture maraîchère dans le lit des oueds ou à proximité en limitant la construction sur ces terres fertiles. Il s'agira enfin de favoriser le développement d'une agriculture maraîchère aux abords des stations d'épuration, à partir de la ressource en eau épurée.
- / **Appuyer le programme de développement du logement social par une dynamique de développement de l'agriculture urbaine:** Les options offertes par les approches de type « jardins ouvriers » et « agricultures verticales », qui se sont développées dans de nombreuses villes africaines, ont un potentiel très intéressant dans le cadre de programmes tels que Zéro Bidonville à Djibouti.

4.3. L'utilisation biologique: l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 3 « Santé »

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Contribution de l'ODD 3 à la Stratégie « Faim Zéro »: Améliorer l'état sanitaire des enfants et des adultes et ses conséquences sur la malnutrition et la force de travail et réduire les difficultés économiques des familles liées aux dépenses de santé ont un impact direct sur la sécurité alimentaire.

L'analyse de cette composante « santé » de la Stratégie « Faim Zéro » s'appuie sur les informations épidémiologiques les plus à jour mais les dernières enquêtes disponibles sur le profil de la santé de la population djiboutienne datent de 2012, date de publication de la dernière enquête nationale PAP-FAM.

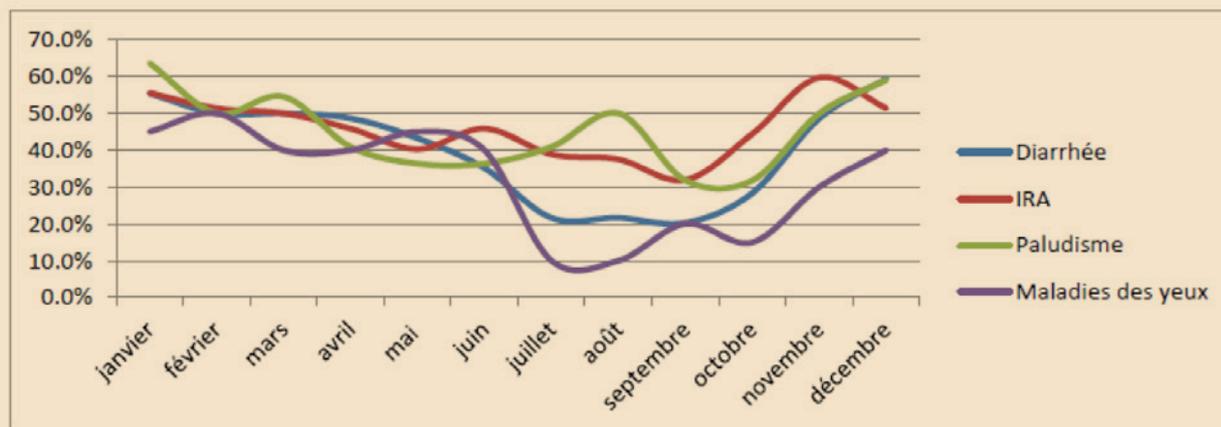
Les problèmes de santé font partie des causes sous-jacentes de la malnutrition. L'importance des maladies liées à l'eau, le faible taux de couverture vaccinale (BCG, rougeole), la rareté de la supplémentation en vitamine A, la quasi-absence de déparasitage et l'utilisation limitée de moustiquaires imprégnées entraînent une forte prévalence de problèmes de santé qui sont rarement pris en charge à temps pour cause de manque de moyens financiers ou à cause de l'éloignement du centre de santé.

TABLEAU 5 : INDICATEURS DE SANTÉ POUR LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

INDICATEURS	VALEURS	COMMENTAIRES
ESPÉRANCE DE VIE MOYENNE POUR LES ADULTES	63,4 ans pour les femmes 60,2 ans pour les hommes	Relativement élevée
TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE	58 ‰	Très élevé
TAUX DE MORTALITÉ INFANT-JUVÉNILE	9,2 ‰	Très élevé
TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE	383 sur 100,000 naissances vivantes	Très élevé
TAUX DE FEMMES RECEVANT DES SOINS PRÉNATAUX	22,6 % des femmes et seulement 12 % en milieu rural	Très faible
TAUX D'ENFANT AYANT REÇU DES SOINS POSTNATAUX	54 % des enfants en bénéficient en moyenne, et seulement 25 % en milieu rural	Très faible
MALADIES DES ENFANTS DE 0-59 MOIS D'ÂGE	Diarrhée (29 %), les infections respiratoires (26 %) et le paludisme (10 %)	
PRÉVALENCE GLOBALE DU VIH/SIDA	2,9 % de la population globale dont 2,3 % chez les femmes enceintes	
CONNAISSANCE DU STATUT SÉROLOGIQUE	27 % de la population et 7 % des jeunes	

(source : Les résultats de l'enquête EDSFIPAPFAM 2 de 2012)

SCHÉMA 7 : ÉVALUATION SAISONNIÈRE DES MALADIES À DJIBOUTI



Le graphique ci-dessus est tiré d'informations collectées lors des enquêtes communautaires. Il décrit la saisonnalité de la morbidité des maladies des enfants de moins de 5 ans. Ce graphique, dont les valeurs sont indicatives, provenant des déclarations des personnes interrogées, est une source d'information sur la saisonnalité des principales maladies. La morbidité est plus élevée pendant les saisons des pluies Heys dada (octobre-février) et Karan-Karma (juillet-septembre) et tend à décroître vers la saison sèche.

Avec seulement 75 structures hospitalières publiques, parapubliques et privées, la couverture sanitaire djiboutienne reste insuffisante, surtout dans les régions rurales. Les 10 cliniques privées et les 4 centres parapublics se trouvent en capitale. Djibouti possède un centre de santé de base pour 17053 habitants. Le rayon d'action moyen d'une infrastructure est de 12,1 km dans le pays avec des pointes au niveau des régions de Dikhil (18,1 km), Obock (16,1 km) et Tadjourah (15,3 km), ce qui dépasse largement l'accessibilité physique acceptable qui est de l'ordre de 5 km. Ces aspects sont confirmés par les discussions de groupe dans le cadre de l'AGVSAN: 46 % des ménages vivent à plus d'une heure de distance du centre de santé le plus proche et 22 % à plus de deux heures de route. De plus, 50 % des ménages estiment que les médicaments sont insuffisamment disponibles auprès des centres. Les faibles taux de couverture obtenus pour les traitements préventifs peuvent être dus à l'insuffisance des services de santé, aux difficultés de l'accès à ces services ainsi qu'au manque de connaissance et de sensibilisation des populations. Toutefois, le ministère de la Santé a adopté ces dernières années une stratégie avancée avec la mise en place de la caravane médicale dans chaque région et le travail des équipes mobiles dans les zones les plus reculées et les plus enclavées. Un renforcement en personnel de santé (surtout des médecins) a également

été fait dans les structures sanitaires des régions (y compris des spécialistes).

La Revue stratégique « Faim Zéro » appuie son analyse sur l'approche stratégique reconnue au niveau mondial dite « fenêtre d'opportunités des 1000 jours », c'est-à-dire de la conception jusqu'à l'âge de deux ans qui correspond à la période critique pour le développement cognitif, neurologique et physique de l'enfant. Des investissements insuffisants et une sous-alimentation, y compris pendant la grossesse jusqu'à la fin des 1000 premiers jours de l'enfant, ont des dommages irréversibles et affectent négativement le développement cognitif et physique de l'enfant et peuvent hypothéquer sa capacité d'apprentissage et donc son développement sur le plan du capital humain.

Cette approche dite des « 1000 premiers jours » préconise d'investir dans des activités très diverses concernant l'état nutritionnel et sanitaire des femmes enceintes (suivi de grossesse, etc.), le suivi des différentes composantes santé, y compris celles liées à des déficiences chroniques: vitamine A, fer, etc., l'état sanitaire global de la mère et de l'enfant et politique de soins. Enfin, il s'agira d'investir massivement dans l'éducation des futures mères aux enjeux de l'alimentation de la mère et de l'enfant (gestion des tabous et mauvaises pratiques culturelles sur la nutrition et l'alimentation de l'enfant, allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois et poursuite de l'allaitement maternel jusqu'au 18^e mois, consommation du colostrum, pratiques de sevrage).

On note aussi l'émergence de nouveaux problèmes de malnutrition liés aux modes de vie urbains et à l'émergence d'une classe moyenne: l'obésité, les maladies cardiovasculaires ou le diabète souvent lié à une alimentation grasse et trop salée. Il s'agira d'être vigilant sur ces nouvelles maladies.

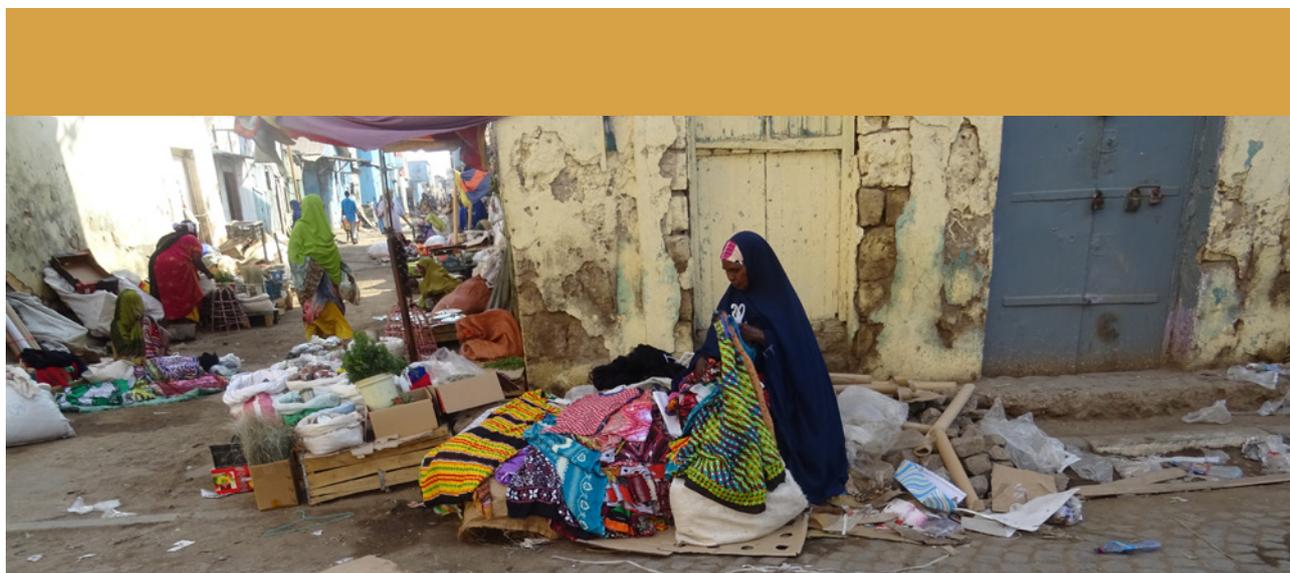
Pour mieux lier santé, sécurité économique et sécurité alimentaire, la Revue stratégique « Faim Zéro » souligne l'importance de poursuivre les efforts entrepris par le gouvernement. À côté de cette approche spécifique ciblant les enfants et leurs mères, l'atteinte de l'ODD 2 impliquera la mise en place d'une politique globale d'accès à la santé pour tous.

POUR ASSURER UN TRAITEMENT MÉDICAL ADAPTÉ DE LA MALNUTRITION DES ENFANTS, IL FAUT S'APPUYER SUR UN CERTAIN NOMBRE DE PILIERS :

- Une politique de suivi, avec des enquêtes nutritionnelles (actualiser les données sur la nutrition des enfants);
- Une approche globale du problème avec:
 - / Une composante Nutrition
 - Pour la malnutrition aiguë sévère
 - Pour la malnutrition aiguë modérée
 - Avec mise en place des programmes de prévention de la malnutrition à base communautaire
 - / Une composante santé pour les déficiences chroniques: vitamine A, etc.
 - / Un système de suivi et de traitement de toute autre maladie transmissible ou non;
 - / Une gestion des vecteurs et des risques de maladies liées à l'eau.
- Une politique de vaccinations contre les maladies prioritaires: faire des campagnes de masse pour augmenter la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans.

RECOMMANDATIONS :

- / **Renforcer le réseau des structures de santé** (et système de référencement), notamment dans les zones rurales reculées et les zones comportant de l'habitat précaire des périphéries de Djibouti-ville;
- / **Mettre à jour les données du secteur de la santé** et renforcer les capacités pour un fonctionnement optimal des fonctions « veille sanitaire » et « pilotage stratégique de la santé »;
- / **Privilégier la prévention des maladies** par le renforcement de la sensibilisation de la population (promotion de la santé);
- / **Renforcer la politique du médicament** (avec un meilleur contrôle qualité, notamment pour les importations, et une meilleure distribution sur le territoire national) grâce à un partenariat renforcé public-privé;
- / **Étendre la politique d'assurance et sécurité sociale**: l'Assurance Maladie Universelle (AMU);
- / **Développer la politique de prise en charge des populations les plus pauvres** pour leurs dépenses de santé via le Programme d'Assistance sociale Santé, composante non contributive de l'Assurance Maladie Universelle.



4.4. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 4 « Éducation »

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Contribution de l'ODD 4 à la Stratégie « Faim Zéro » : Permettre la prise en charge des enfants après la période des 1000 jours (par des programmes de structures préscolaires – « crèches » – en milieu urbain et rural, de cantines scolaires, de prise en charge des internats et des transports pour les enfants et les filles en particulier en zone rurale, aura des impacts directs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'introduction de l'agriculture, des bonnes pratiques alimentaires et de la nutrition dans les programmes permettra de sensibiliser les parents aux meilleures pratiques alimentaires bénéfiques pour la mère et l'enfant. Améliorer la formation professionnelle sera directement créateur d'emplois et donc de sécurité économique et alimentaire.

Le domaine de l'éducation note de bonnes performances sur la période des années 2000 avec un taux net de scolarisation primaire de 66,2 % grâce à la gratuité de l'enseignement public mais aussi à l'obligation de la scolarisation des filles et des garçons jusqu'à 16 ans. Le taux brut de scolarisation selon l'annuaire statistique du MENFOP de 2013-2014 est passé de 67,9 % en 2008 à 80,2 % en 2013.

En 2016-2017, selon le dernier annuaire statistique du MENFOP, ce taux est de 81,5 % d'où une légère progression. Les disparités d'accès à l'éducation primaire entre le milieu urbain et le milieu rural se sont atténuées et les taux d'accès sont respectivement de 56 % et 41,3 % même si la parité fille/garçon est de 0,86 en milieu urbain pour l'année scolaire 2016/2017 et de 0,72 pour le milieu rural durant la même période selon le dernier annuaire statistique du MENFOP. De même, on relève des progressions dans la scolarisation secondaire et aussi la baisse des disparités entre la ville de Djibouti et les régions. Il faut enfin souligner l'impact positif du programme d'appui aux cantines scolaires financé par le PAM qui a bénéficié entre 2013 et 2017 à plus de 17000 élèves qui ont ainsi pu poursuivre leur scolarité.

Par ailleurs, au niveau universitaire, la présence des jeunes filles à ce niveau supérieur a beaucoup progressé ces dernières années. En effet, la proportion des jeunes étudiantes inscrites à l'Université de Djibouti est passée de 39,6 % en 2006 à 42,9 % en 2015. On notera que

Cantine scolaire



LA FEUILLE DE ROUTE DU MENFOP

- i) L'accès à la scolarisation universelle de l'enseignement fondamental;
- ii) L'équité qui consiste à réduire les disparités liées au genre, aux régions et aux enfants présentant des besoins spécifiques;
- iii) La mise en œuvre progressive de l'enseignement du préscolaire. Dans cette optique, dès la rentrée scolaire 2018/2019, des classes de préscolaires pourront accueillir dans les écoles les enfants dès l'âge de cinq ans d'après les prévisions des responsables du MENFOP;
- iv) Le renforcement de la formation initiale des enseignants et des enseignantes ainsi que de leur évolution professionnelle. À ce sujet, un colloque sur la qualité de l'éducation a été organisé en 2017 par le ministère. Des représentants du corps enseignant et pédagogique ainsi que les associations de parents d'élèves et des mouvements de la société civile se sont retrouvés durant plusieurs jours pour débattre de la qualité et des moyens visant à renforcer les programmes éducatifs afin d'améliorer l'apprentissage des élèves. Un plan d'action a été élaboré et un Observatoire sur la qualité de l'Enseignement a été mis en place au niveau du MENFOP;
- v) Le développement de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Depuis bientôt trois années, ce secteur fait l'objet de réformes au niveau du BAC PRO et d'une nouvelle carte des formations courtes et professionnalisantes (les CAP et les CFP). Par ailleurs, afin de renforcer l'accès des jeunes déscolarisés aux formations techniques et professionnelles, le gouvernement a augmenté les crédits budgétaires et un Fonds Spécial pour la Formation professionnelle a été créé. Le MENFOP veut encore aller plus loin dans l'institutionnalisation et ainsi la politique nationale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle est en cours d'élaboration. Dans le cadre de son projet visant à améliorer l'employabilité de la main-d'œuvre djiboutienne (PED), l'USAID va appuyer le MENFOP dans la révision des programmes de CAP et CFP, et améliorer la formation technique et professionnelle des apprenants et des enseignants en les plaçant en stages dans les entreprises. Le projet va également appuyer la formation des jeunes sortant du lycée en compétences, en employabilité et en entrepreneuriat afin de faciliter leur future insertion sur le marché du travail. Un appui genre sera également apporté pour mieux intégrer l'équité genre dans les programmes des CAP et CFP. Enfin, un appui technique sera fourni pour le service d'orientation des élèves.

dans l'enseignement préscolaire, le taux de couverture est très faible (5 %) et essentiellement organisé par le secteur privé. Toutefois, des initiatives du secteur public avec les garderies communautaires portées par le ministère de la Femme et de la Famille ont permis de prendre en charge des enfants dans la capitale et dans les cinq régions de l'intérieur.

Concernant le taux d'alphabétisation, Edam-Is2 indique pour la population adulte et les femmes respectivement 27,3 % et 22,2 %, tandis qu'en 2006 Edim évaluait ce taux pour les femmes à 47,5 % mais avec des disparités entre le milieu urbain et rural.

L'éducation est une des clés de la Stratégie « Faim Zéro ». Dans ce cadre et pour atteindre l'ODD 4 en 2010, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle prévoit les priorités suivantes dans sa feuille de route.

À l'heure actuelle, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) a mis en place un programme de cantines scolaires couvrant toutes les écoles des zones rurales ainsi que les deux écoles de Djibouti-rural (Doraleh et PK20). Soutenu par le PAM, il a pour objectif de contribuer à la dynamique

Étudiantes et étudiants à l'université de Djibouti



de développement de l'éducation en favorisant l'égalité des chances par la lutte contre les carences nutritionnelles, l'amélioration des taux d'inscription, le maintien des enfants à l'école, ainsi que la scolarisation des filles.

LES CANTINES SCOLAIRES À DJIBOUTI

Les programmes d'alimentation scolaire, définis ici comme la distribution de nourriture aux écoliers, peuvent augmenter le taux de scolarisation et de fréquentation, surtout pour les filles. Lorsqu'ils sont combinés avec une éducation de qualité, les programmes d'alimentation scolaire peuvent augmenter la capacité cognitive et la réussite scolaire. À l'aide de rations correctement conçues, les programmes d'alimentation scolaire peuvent améliorer l'état nutritionnel des enfants en âge préscolaire et primaire en remédiant aux carences en micronutriments. Plusieurs études ont indiqué que le fait de ne pas prendre de petit-déjeuner nuit à la performance éducative.

Afin d'encourager une plus grande scolarisation des enfants et surtout des filles, les premières cantines à Djibouti ont débuté dans les chefs-lieux en 1960. Dès l'indépendance du pays, elles ont été généralisées à toutes les écoles rurales en dehors de Djibouti-ville avec deux sources de financement (État et PAM). En 2000-2001 ont été mises en place les cantines des lycées et collèges par la mise en place des tickets de restauration. Par la suite, la gestion fut confiée à des prestataires de service et le fonds spécial de la Présidence jusque-là réservé aux collèges et lycées fut élargi aux écoles primaires. Enfin, l'année 2012 vit la création d'une entité chargée de la gestion de la restauration scolaire.

Au total, 107 écoles dont 90 primaires, 13 fondamentales et 4 collèges-lycées de chefs-lieux bénéficient de la cantine scolaire. Toutes les écoles primaires et fondamentales (soit 103 écoles) sont conjointement soutenues par le MENFOP et le PAM, tandis que les collèges-lycées bénéficient uniquement des apports du gouvernement de Djibouti. Pour l'année scolaire 2016-2017, 18281 rationnaires bénéficient au total de ce programme : 13974 en primaire, 3046 dans les écoles fondamentales et 1261 dans les collèges-lycées. Pour les écoles primaires et les collèges ne disposant pas de dortoirs, la cantine fournit 2 repas (1 petit-déjeuner et 1 déjeuner) à tous les bénéficiaires. Pour les rationnaires des lycées-collèges et ceux des collèges disposant de dortoirs, 3 repas sont fournis aux bénéficiaires pour encourager les parents à maintenir les enfants à l'école et ainsi éviter la déperdition. Par ailleurs, pour stimuler la fréquentation des filles, une ration à emporter consistant en un bidon d'huile de 4 litres par mois est attribuée à chaque fille de la 3^e à la 5^e année où l'assiduité aux cours atteint ou dépasse 80 % des jours



Cantine scolaire en zone rurale

ouvrables. Dans le cadre des transferts des compétences entre l'État et les collectivités locales, la gestion des cantines est actuellement décentralisée au niveau régional.

À terme, le gouvernement compte prendre en charge entièrement les cantines scolaires. Sur financement du PAM, la stratégie nationale de l'alimentation en milieu scolaire est en cours d'élaboration afin d'institutionnaliser ce programme au sein du MENFOP.

RECOMMANDATIONS :

Accès à l'éducation primaire comme clé de la construction des enfants

- / Assurer la pérennité des cantines scolaires tant sur le plan du financement que sur celui de la gestion administrative et logistique de l'alimentation en milieu scolaire (à cet effet, une stratégie nationale de l'alimentation en milieu scolaire est en cours d'élaboration financée par le PAM et soutenue par le MENFOP;
- / Assurer la mise en place et le fonctionnement de dortoirs pour les filles dans les zones rurales pour augmenter leur scolarisation au niveau du collège et du lycée;
- / Assurer le soutien aux familles les plus pauvres pour qu'elles soient incitées à envoyer leurs filles à l'école, surtout en milieu rural. Dans cette optique, il s'agira de développer des synergies avec les programmes existants en matière d'incitatifs et/ou de bourses scolaires;
- / En milieu urbain, développer un partenariat avec le Secrétariat des Affaires sociales afin de soutenir les enfants issus des familles les plus pauvres via les programmes de transferts monétaires avec comme conditionnalité l'assiduité scolaire;
- / Assurer un niveau suffisant dans les matières de base (langue, calcul, lecture, etc.) pour tous les élèves;

- / Renforcer l'intégration progressive de l'éducation des enfants réfugiés dans le système éducatif national.

La formation comme clé de l'accès à l'emploi

- / Formations professionnelles dans de nombreux secteurs pour répondre à la fois aux besoins des entreprises et à ceux du développement des villes et des infrastructures;
- / Liens clarifiés entre demande et offre en termes de profils professionnels et de formation;
- / Lien renforcé avec le secteur privé, avec à la fois des consultations sur les besoins et une implication dans les programmes, les formations, la mise en place de stage et de systèmes d'apprentissage et de formation alternée;
- / Augmenter l'employabilité des futurs sortants des lycées techniques et des centres de formation en les formant sur les compétences de base en employabilité et en entrepreneuriat;
- / Élargir le projet de coopérative des métiers techniques piloté par le MENFOP à d'autres métiers afin de promouvoir l'économie sociale comme vecteur de création d'activités génératrices de revenus chez les diplômés des lycées techniques et des centres de formation;
- / Remettre en place une formation agricole de niveau BTS.

4.5. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 5 « Genre et développement »

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Contribution de l'ODD 5 à la Stratégie « Faim Zéro » : Renforcer les capacités et le rôle des filles et femmes dans les différents processus économiques et décisionnels aura un impact clé sur l'économie et la sécurité alimentaire. Dans chaque ODD, des objectifs Genre sont également incorporés d'où la transversalité du Genre pour parvenir à l'égalité des sexes.

Cet ODD concerne la question de l'égalité des sexes qui est une thématique centrale et essentielle des ODD car les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés pour la parité hommes/femmes d'ici 2030.

Depuis 1999, la situation de la femme djiboutienne a évolué de manière positive, en particulier en ce qui concerne sa visibilité publique. Un ministère dédié à la Promotion de la femme djiboutienne a vu le jour en 1999. Diverses politiques publiques de promotion des droits des femmes ont été adoptées par le gouvernement. En effet, dès 2002, la Stratégie nationale d'intégration de la femme au développement (SNIFD) a été mis en œuvre par les pouvoirs publics. Son objectif principal était d'habiliter les femmes et d'assurer leur contribution effective à la réalisation de l'objectif national de développement durable. Cette stratégie, qui a pris fin en 2010, a permis d'atteindre des progrès tangibles notamment sur le plan de l'éducation, de l'amélioration de la santé et de l'autonomisation financière à travers notamment les microcrédits. Les principales limites de la SNIFD demeurent la faible visibilité de la femme djiboutienne



Les femmes djiboutiennes, actrices clés

dans l'espace public et au niveau de la prise de décision, ainsi que les pesanteurs socioculturelles qui empêchent son plein épanouissement.

En 2011, le gouvernement a élaboré la Politique Nationale Genre, cadre décennal mis en place suite à l'évaluation de la SNIFD. Dans la PNG, les autorités publiques réaffirment leur plein engagement pour lutter contre toutes les formes d'inégalités liées au sexe. Elle a pour objectif de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égalité de Genre en faveur des garçons et des filles, des hommes et des femmes, dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Par ailleurs, Djibouti a ratifié la grande majorité des conventions et instruments juridiques internationaux sur la promotion et la protection des droits des femmes et de l'équité Genre dont la plus importante est la Convention contre l'Élimination de toutes formes de Discrimination contre les Femmes (CEDEF). Dernièrement, la loi sur l'obligation de la représentation des quotas de femmes dans toutes les instances publiques (administration, partis politiques) a été révisée. En effet, le quota de 10 % minimum est passé à 25 % en 2018, ce qui a permis aux femmes parlementaires de passer de 7 en 2013 à 26 en 2018.

À cela s'ajoutent les instruments juridiques pour la punition par le Code Pénal des Mutilations Génitales Féminines (MGFs) et des Violences Fondées sur le Genre ainsi que la formulation par le pays d'une stratégie

d'accélération de l'abandon total des MGFs (2018-2022). De plus, grâce à l'action de la société civile et en particulier l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD), une cellule d'écoute a été mise en place dès 2007 pour apporter soutien psychologique et assistance juridique aux femmes victimes de violences conjugales au sein de la sphère familiale. Dans le domaine de l'autonomisation financière, la microfinance – dont les coopératives de crédit dans lesquelles l'État a injecté plus de six millions de dollars depuis 2008 – ont financé les projets de création d'activités génératrices de revenus pour des milliers de femmes à travers tout le pays. Aujourd'hui, ces caisses de microfinance comptent parmi leurs clients plus de 65 % de femmes (23 000 micro-crédits). De plus, depuis ces deux dernières années, les pouvoirs publics démontrent un intérêt croissant pour le renforcement de la promotion de l'entrepreneuriat féminin comme vecteur d'autonomisation économique des femmes.

Le ministère de la Femme met en place toute une série de mesures, en partenariat avec la Chambre de Commerce de Djibouti, pour accompagner des jeunes femmes porteuses d'idées tout au long du cycle de la création de l'entreprise. Une pépinière a également été mise en place par ce même ministère à Balbala pour faciliter l'installation effective de jeunes filles déscolarisées qui ont bénéficié d'une formation professionnelle au sein du Centre d'Action sociale et d'autonomisation de la Femme.

Toutefois, malgré l'arsenal juridique mis en place au niveau national pour la promotion et la protection des droits des femmes, des obstacles demeurent principalement dus à la persistance des barrières socio-culturelles, à l'insuffisance de la connaissance des textes légaux par les Femmes et même les Hommes, mais aussi aux faibles niveaux d'alphabétisation d'une partie importante de la population féminine.

Lorsque l'on parle d'autonomisation des Femmes et des Filles, il s'agit de leur offrir des opportunités d'accès à un emploi décent sur le marché du travail. Or, le marché du travail djiboutien est caractérisé par des disparités en matière de genre. À Djibouti, le chômage touche 48,2 % de la population potentiellement active. Selon la Politique nationale de l'Emploi élaborée en 2014 par le ministère du Travail et de la Réforme de l'Administration, le manque d'emploi s'accroît au sein de deux catégories de population – les jeunes et les femmes – qui sont touchées par le chômage respectivement à hauteur de 62,8 % et 65,6 %.

Le ratio emploi/population (rapport entre l'emploi total et la population en âge de travailler) est relativement bas (29,1 %) à cause d'un faible accès des femmes à l'emploi. Le ratio emploi/population est de 15,6 % chez les femmes contre 46,5 % chez les hommes. Cet écart de plus de 30 points de pourcentage entre les hommes et les femmes traduit largement le manque d'opportunités pour les femmes sur le marché du travail. À titre de comparaison, le ratio emploi/population des femmes est estimé à 59,2 % pour l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, avec un écart de 11,6 % en faveur des hommes. Par ailleurs, lorsqu'elles sont actives sur le marché de l'emploi, les femmes sont concentrées dans des emplois vulnérables et précaires en particulier dans le secteur informel (aides-ménagères, petits métiers).

Selon l'Enquête djiboutienne sur l'Emploi, le secteur informel et la consommation réalisée en 2015 par la DISED, les femmes participent de plus en plus aux activités économiques, bien que la parité homme/femme ne soit pas encore atteinte. En effet, parmi les actifs occupés

“

**LE RATIO EMPLOI/POPULATION
EST RELATIVEMENT BAS (29,1 %)
À CAUSE D'UN FAIBLE ACCÈS
DES FEMMES À L'EMPLOI.**

”

L'ÉGALITÉ DES SEXES

Celle-ci désigne la situation dans laquelle les femmes et les hommes bénéficient des mêmes droits, chances et prestations. Dans le cadre de la sécurité alimentaire, promouvoir l'égalité des sexes, c'est fournir une assistance alimentaire en accordant une valeur égale aux femmes et aux hommes, compte tenu de leurs différences. Femmes et hommes devraient être traités en toute impartialité et en fonction de leurs besoins respectifs (cf. WFD-Gender Policy 2015-2020).

âgés de 15-64 ans, les femmes représentent 29,1 %, soit pratiquement 3 travailleurs sur 10. Les branches d'activité les plus attrayantes pour la main-d'œuvre féminine sont l'agro-alimentation (40,6 %), la fabrication d'articles d'habillement (49,5 %), le commerce de détail du khat (86,2 %), le commerce de détail hors khat (70,4 %), le commerce de gros (53,8 %), l'hôtellerie et la restauration (47,9 %) et les services aux ménages (44,3 %). Cette même étude montre que le secteur privé informel fournit 20,2 % d'emplois à Djibouti et que les femmes représentent 45,1 % des actifs occupés de ce secteur.

Dans le secteur public, l'administration reste le principal pourvoyeur d'emplois avec 45,8 % des actifs occupés (sources DISED, Enquête sur l'emploi, 2015). Il ressort de toutes ces enquêtes que, malgré les progrès enregistrés en matière de promotion du genre, les femmes occupent encore des postes d'attachés dans l'administration. En effet, même si dans le secteur public, il n'y a pas de discrimination à l'embauche envers elles, les femmes rencontrent des difficultés dans l'accès aux hauts postes (chef de service, directeur et secrétaire général) de la fonction publique. Dans le secteur privé formel, les femmes sont encore cantonnées à des tâches administratives. Dans les secteurs de la construction et du BTP ainsi que dans celui du transport/logistique, la présence féminine est rare et facilement reconnaissable (souvent ces cas sont cités en exemple par les employeurs pour illustrer leur engagement en faveur de l'emploi des femmes). Aujourd'hui, sur le marché du travail, deux catégories souffrent de handicaps liés à l'accès à l'emploi : il s'agit des jeunes et des femmes. Les jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont plus de difficultés à trouver un emploi et elles sont de plus en plus nombreuses à venir s'enregistrer au sein de l'Agence nationale pour l'Emploi et l'Insertion Professionnelle (ANEFIP) comme demandeurs d'emplois.

En 2016, sur 4255 demandeurs d'emploi enregistrés à l'ANEFIP, 2563 sont des hommes (soit 60,2 % de l'effectif global) et 1692 des femmes (soit 39,8 % de l'ensemble des chômeurs). Lorsque les femmes ne trouvent pas rapidement un travail, elles assument de plus des responsabilités domestiques au sein de la cellule familiale en particulier lorsqu'elles ne sont pas mariées (aide de la mère dans les tâches ménagères). Même si la loi nationale interdit la discrimination fondée sur le genre et que ce principe est aujourd'hui largement relayé dans l'espace public et les institutions étatiques, les préférences existent encore notamment dans le secteur privé entre le recrutement d'une femme et celui d'un homme, avec comme prétexte (souvent implicite) le congé de maternité et autres « motifs » relatifs aux besoins spécifiques d'ordre sanitaire des femmes. Les femmes sont confrontées à un véritable « plafond de verre » (expression américaine datant des années 70 qui désigne les « freins invisibles » à la promotion des femmes dans les institutions) lorsqu'il s'agit de promotion professionnelle, car elles se retrouvent le plus souvent en dehors des réseaux de connaissance, de décision et de pouvoir qui sont encore aujourd'hui largement dominés par les hommes à travers la cooptation et le lobbying.

L'importance de la femme comme acteur clé de la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle, est reconnue depuis longtemps. En effet, les femmes jouent un rôle majeur et décisif dans la sécurité alimentaire de la famille en général et dans celle des enfants en particulier. Une meilleure scolarisation des filles et le renforcement de l'autonomisation économique des femmes permettront d'atteindre durablement un monde sans insécurité alimentaire.

Les femmes djiboutiennes de plus en plus impliquées dans les affaires publiques



RECOMMANDATIONS :

- / Accès aux services de base: notamment aux services de santé pour les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 5 ans pour une prise en charge complète des maladies dès l'enfance et un suivi optimal de la grossesse et de l'accouchement. Durant les premières années de la vie de l'enfant, une bonne nutrition de la mère augmente considérablement son développement cognitif et physique, et améliore la santé maternelle globale;
- / Libération de la main-d'œuvre grâce à une politique « petite enfance » s'appuyant sur des crèches par le biais du développement du préscolaire. Pour mettre en pratique l'autonomisation économique des femmes, des opportunités d'emploi décent doivent leur être offertes. Et même si les femmes travaillent, les rôles sociaux au sein de la famille les empêchent d'accéder pleinement à un emploi. Ainsi, augmenter les places en crèche pour les femmes qui travaillent contribuerait à une augmentation substantielle de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail djiboutien (aujourd'hui, des « gaps » Genre importants sont à noter en termes d'emploi dans le pays);
- / Accès à l'éducation des filles avec une politique de dortoirs et de soutien économique incitatif aux familles qui envoient leurs filles à l'école. Ces mesures incitatives sont déjà mises en place par le MENFOP dans le cadre de la stratégie de l'équité Genre au sein de l'enseignement primaire et secondaire. Il conviendra ici de préconiser un renforcement de ces mesures pour accompagner les jeunes filles jusqu'à l'entrée à l'université (collaboration avec le SEAS sur le programme d'assistance sociale pour les étudiants des régions de l'intérieur);
- / Accès à des formes renforcées de microfinance: développer des produits financiers dans les caisses de microfinance qui répondent encore plus aux besoins des femmes entrepreneuses;
- / Accès au conseil en gestion des entreprises (mentorat et coaching pour les femmes entrepreneuses) pour pérenniser l'existence de leurs activités économiques.

4.6. Utilisation: L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 6 « Eau et assainissement »

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Contribution de l'ODD 6 à la Stratégie « Faim Zéro »: Étant donné le rôle de l'eau et de l'assainissement dans la santé et la nutrition, investir dans ces secteurs est essentiel et aura un impact direct sur la sécurité alimentaire.

Djibouti est un pays à climat aride, ne disposant pas de cours d'eau pérennes, et dont les ressources en eau se limitent à celle des nappes souterraines exploitées à partir de forages profonds. La nappe qui alimente la capitale – où est concentré l'essentiel de la population et des activités économiques – est aujourd'hui surexploitée. Dans le milieu rural, l'accès à l'eau potable est difficile et les populations doivent parcourir de longues distances pour y accéder. La Vision 2035 de Djibouti a bien inclus dans ses dix principaux défis **Assurer la sécurité alimentaire et améliorer l'état sanitaire des populations**, pour lequel l'accès à une eau de qualité est un enjeu majeur. À Djibouti, la gestion de l'eau et de l'assainissement est sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture. Les équipements disponibles à Djibouti ont fait l'objet de plusieurs projets de réhabilitation. Le réseau d'assainissement comprend 9 stations de pompage pour le transport des eaux usées de la capitale.

Les ressources en eau et l'enjeu de l'alimentation en eau actuelle et future demeurent une priorité du gouvernement et les efforts sont continus pour y apporter les solutions. La production nationale est évaluée à 29 millions de mètres cubes. Les difficultés d'approvisionnement en eau existent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et notamment dans le cas de la ville de Djibouti qui regroupe près 65 % de la population du pays. Les orientations sont clairement vers l'utilisation rationnelle des eaux souterraines mais aussi vers la mobilisation des eaux de surface où plusieurs projets sont lancés.

L'aquifère de Djibouti (cf. carte ci-dessous), situé dans les formations volcaniques de la plaine, est exploité pour ses ressources en eau potable. Le contexte climatique de la

région, 44 mm par an entre 2007 et 2011, ne permet pas un débit d'eau continu. Les ressources en eaux du pays viennent exclusivement des exploitations des « aquifères volcano-sédimentaires » et de forages. Les aquifères produisent 15,6 Mm³/an et le volume d'infiltration est compris entre 10 et 15 Mm³/an. L'exploitation de la nappe phréatique équivaut au taux de sa recharge. Les nappes d'eau souterraines sont touchées par les activités polluantes du port et des industries.

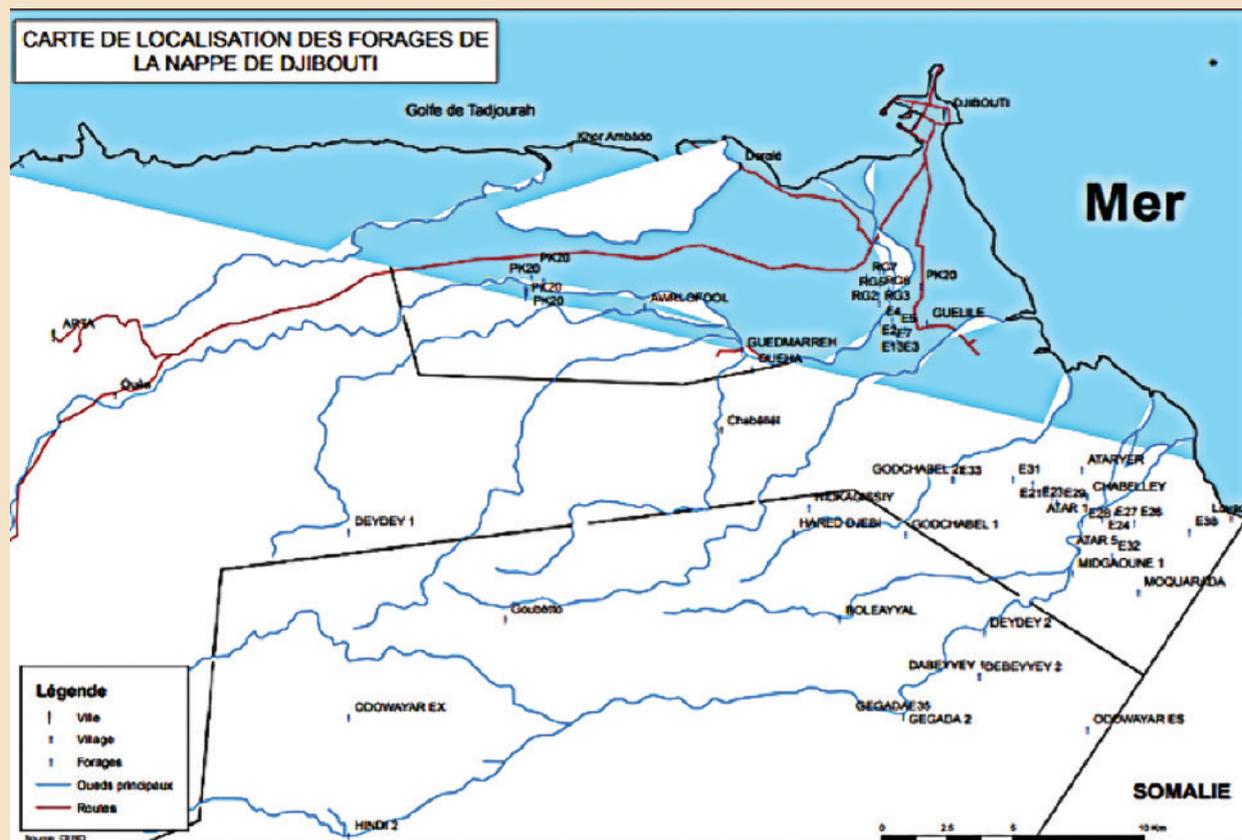
Lors de l'indépendance (1977), les besoins de Djibouti dépassaient déjà les ressources en eau disponibles. Le besoin en eau de la République de Djibouti a été estimé à 25 millions de m³ alors que la production de l'Office Nationale des Eaux et Assainissement de Djibouti (l'ONEAD) en 2009 a été de 14,8 millions de m³. En parallèle, des agriculteurs utilisent des eaux souterraines superficielles ou des nappes phréatiques peu profondes.

L'ÉGALITÉ DES SEXES EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN :

L'eau potable et l'assainissement, y compris le drainage, ont une telle importance que leur accès est traité par un ODD propre: l'ODD 6. Mais, au-delà du « simple » accès à ces services de bases, ils sont liés à des enjeux urbains spécifiques :

- **L'accès à une eau douce à moindre coût peut permettre d'envisager une agriculture urbaine, même de subsistance ;**
- **L'accès au réseau public est une reconnaissance donnée à l'habitant: partout, les habitants les plus vulnérables ne sont pas plus mauvais payeurs que les autres, bien au contraire parfois lorsque ce droit n'a été accordé qu'après un temps long de déshérence ;**
- **Mais la généralisation du réseau physique d'accès à l'eau potable implique en amont des décisions politiques de gestion foncière: la ville est en fait structurée par ses réseaux, particulièrement par les plus « lourds » d'entre eux (l'assainissement et le drainage) qui façonnent une physionomie guidée par l'écoulement de l'eau. Les réseaux aériens, tels l'électricité, voire parfois l'eau potable, ne sont pas structurants parce qu'ils s'affranchissent des contraintes foncières: ce ne sont pas eux qui façonnent la ville. Si les routes, les réseaux d'accès et les réseaux de mobilité sont les premiers envisagés, l'oubli des enjeux du drainage et de l'assainissement ne permettra pas le développement souhaité pour les nouveaux quartiers.**

SCHÉMA 8 : CARTE DES RESSOURCES EN EAU DE DJIBOUTI (SOURCE HUSSEIN 2011)



Pour eux, l'eau disponible est très instable, la vétusté des installations et leur immersion durant les crues soulignent la difficulté de maîtrise. Il faut repenser les installations hydrologiques, leur gestion et leur maintenance, tout en prenant en considération les caractéristiques morphologiques du territoire. L'UE, dans la continuité de la volonté du gouvernement de Djibouti, a financé une usine de dessalement pouvant produire 22 500 m³ d'eau supplémentaire par jour pour la ville, dans le cadre du projet PEPER (10^e FED). Un appui institutionnel pour le renforcement des capacités, ainsi que pour la mise en œuvre des réformes sectorielles, est également prévu. En août 2017 ont été signés les contrats pour la première usine de dessalement d'eau de mer à Djibouti, qui sera construite sur la baie de Doraleh. À l'avenir, de nouvelles stations de dessalement seront construites notamment par des compagnies chinoises. Enfin, le grand projet de transfert d'eau, à partir d'équipements construits sur le territoire éthiopien, est maintenant entré en fonctionnement.

Dans un contexte comme Djibouti, avec la rareté des ressources en eau et la concentration des populations dans certaines zones, la qualité de l'accès à l'eau potable et l'assainissement sont à la fois un enjeu de santé publique, de sécurité alimentaire et de provision d'emplois pour la création des infrastructures et leur maintenance.

L'accès à l'eau potable est ainsi effectif par un service et des infrastructures dont l'accès pose de nombreux défis. À Djibouti, l'ONEAD (Office national de l'eau et de l'assainissement de Djibouti), établissement public d'intérêt commercial (EPIC) du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer, Chargé des Ressources hydrauliques (MAEM-RH), a la responsabilité de l'ensemble du service: captage, distribution, assainissement. Les volets politiques, stratégies et plans de développement de ces services a été inclus dans le paragraphe de l'ODD 11.

Le gouvernement de Djibouti a lancé deux programmes pour répondre au problème de la ressource insuffisante qui va en se dégradant (salinité) en raison d'un niveau d'exploitation maximal. Un grand projet financé sur prêt chinois (339 millions d'US\$) a permis à l'État djiboutien de réaliser neuf forages en territoire éthiopien et de réaliser les collecteurs principaux pour alimenter les villes de Dikhil, Ali Sabieh et Djibouti. Déjà en service, il n'est pas encore à sa pleine puissance. Il a entre autres pour objectif d'alimenter toute la zone franche industrielle planifiée de Djibouti. Un projet d'usine de dessalement par énergie renouvelable est en cours de réalisation (63 millions €).

À Djibouti-ville, la distribution et l'accès à l'eau potable revêt plusieurs configurations suivant les quartiers. Intrinsèquement liées à l'origine des quartiers, ces différentes modalités ont permis de gérer la pénurie d'eau qu'a connue la ville jusqu'à très récemment. L'enjeu qui se pose maintenant est donc double. D'une part il s'agit de rattraper le retard pris par la création de secteurs habités en amont de leur équipement. D'autre part, avec la mise en place d'un accès à une ressource suffisante, il est important de développer une nouvelle politique d'accès à l'eau potable qui permette le développement urbain de tous les quartiers, y compris les anciens quartiers périphériques (Balbala), qui aujourd'hui rassemblent la moitié de la population de Djibouti-ville sans en avoir les équipements et infrastructures. En effet, l'ancienne ville coloniale était pourvue d'un réseau d'adduction d'eau potable (AEP), qui a été réhabilité à travers les projets du FADES. En revanche, à Balbala, seules les cités planifiées ont été pourvues d'un réseau à leur construction. Le reste de la commune, constitué de quartiers spontanés plus ou moins structurés, ne dispose que de collecteurs de petite taille le long des voies principales. Les difficultés importantes relevées sont le sous-sol rocheux et l'anarchie des quartiers spontanés où l'espace public n'est pas formellement défini et reste inaccessible avec des engins. Le projet zéro Bidonville (cf. ODD 11) a pour objectif de venir à bout de ces quartiers livrés à eux-mêmes.

Cette situation a conduit les quartiers spontanés à développer de très grands linéaires de réseaux de tuyaux (type tuyau d'arrosage), enfouis en surface des chemins de terre. D'un côté, ils sont branchés à un compteur d'un habitat correctement doté (la cité Hodane, construite sur un point haut, par exemple) et de l'autre, une sortie simple (de couleur jaune) est partagée entre plusieurs voisins qui remplissent, chacun avec son propre tuyau (vert/bleu), leurs différents réservoirs (généralement des fûts de 200/220 l.). Le paiement est alors fait directement au citoyen pourvoyeur à un prix annoncé à 75 DJF/bidon (il existe certainement de nombreuses situations), ce qui est le prix du m³ de la première tranche de l'ONEAD. Ce type de branchement a été constaté dans plusieurs quartiers (Bâche à eau, Balbala ancien, Viêt Nam), alors qu'aucune borne fontaine n'a pu être identifiée malgré les nombreuses demandes.

Certes, grâce à ce système, les femmes n'ont pas à assurer une corvée d'eau pénible et chronophage, mais plusieurs enjeux problématiques sont à noter :

3 - Normalement, le réseau remplit un réservoir avec la pression du réseau, sur lequel est connecté un surpresseur afin de garantir une pression suffisante à l'utilisateur. L'usage d'un surpresseur directement sur le réseau induit une dépression pour les autres usagers. La demande produite par des branchements multiples de surpresseurs fait rentrer dans le réseau d'eau potabilisée des éléments externes, potentiellement polluants. Plus le réseau est ancien et présente des fuites, plus ces entrées intempestives sont nombreuses.



IL EST IMPORTANT DE DÉVELOPPER UNE NOUVELLE POLITIQUE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE QUI PERMETTE LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE TOUS LES QUARTIERS, Y COMPRIS LES ANCIENS QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES (BALBALA), QUI AUJOURD'HUI RASSEMBLENT LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE DJIBOUTI-VILLE SANS EN AVOIR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.



- Ce type d'accès est très coûteux (75 DJF/fût de 200-220 litres), alors que suivant le type de contrat, l'abonné paie entre 74, DJF/m³ pour 20m³, 117 DJF/m³ pour entre 1 à 40 m³ et 243 DJF/m³ de 41 à 80 m³ bimensuels, etc.). La gestion de l'informalité est déléguée à des revendeurs individuels non déclarés qui font un bénéfice important. Les abonnements incluent une consommation bimensuelle minimum facturée de 20 m³, bien au-delà de ce qu'utilise un foyer moyen à Balbala, ce qui favorise la revente ;
- l'adduction est épisodique, temporaire et de faible pression (le montant de l'abonnement dépend du diamètre d'adduction au compteur). Les conduites sont de faibles diamètres à Balbala, favorisant un affaiblissement de la pression en cas de nombreux branchements ;
- Cette situation de pénurie a induit un dysfonctionnement dommageable aux utilisateurs de réseau et à la qualité de l'eau : le branchement de surpresseurs directement³ sur le réseau. Cette pratique très courante à Balbala induit l'entrée dans le réseau d'eau traitée des éléments externes et possiblement polluants, réduisant d'autant l'accès à l'eau aux abonnés branchés plus en aval sur le réseau ;

- Le réseau informel est synonyme de nombreuses fuites et l'absence de robinet se traduira, lors de l'augmentation en pression du réseau par la mise en service du collecteur d'Éthiopie, par des fuites et des écoulements incontrôlables.

Traitement des déchets

Malgré l'installation d'un centre de tri technique (CET) par l'Union européenne et l'AFD en 2014, les déchets ne sont pas revalorisés, l'incinération et l'enfouissement sauvage étant les pratiques les plus répandues. De plus, les déchets encombrant les conduites d'eau et les réseaux d'assainissement, ce qui favorise les épidémies.

Malgré le **plan stratégique de l'assainissement de la ville de Djibouti** validé en 2005 par l'État djiboutien, en 2011 seuls 60 % des déchets solides générés dans la ville de Djibouti étaient collectés par l'Office de la voirie de Djibouti (OVD), établissement public créé en 2006. Si le taux de collecte est supérieur à 90 % dans la partie est de la ville, il n'atteint pas 50 % à Balbala. *Un projet global de structuration d'une filière de traitement des déchets à Djibouti a été développé par l'UE et l'AFD, dont la première étape a été la construction d'un Centre d'enfouissement technique (CET) mis en service en mars 2014.* Il intégrait un programme d'assainissement solide à Balbala (financement AFD). L'objectif principal de celui-ci est *l'amélioration du service de collecte, de la valorisation et du traitement des déchets du quartier de Balbala. Par ailleurs, un objectif secondaire est la création d'emplois formels pérennes, notamment par la mise en place de deux filières locales de valorisation des déchets plastiques en matériaux de construction, et des déchets organiques en compost.* Ces objectifs impliquent la création d'un tri à la source qui ne semble pas exister. De plus, fin 2016, l'étude d'impact environnemental et social actualisée du programme d'électrification durable relève que, dans les quartiers de Balbala, les déchets ménagers solides ne sont que partiellement collectés.

La disposition des bennes, le long des rues accessibles par les camions de ramassage des ordures, ne permet sans doute pas un accès suffisamment aisé pour que tous les habitants viennent y déposer leurs ordures et des espaces vacants sont utilisés pour brûler les déchets. Parallèlement, la JICA – qui a diagnostiqué l'insuffisance du matériel pour la collecte des ordures – a développé un projet visant au traitement, à la collecte et au nettoyage des déchets collectés dans la ville, avec un objectif de 100 % des déchets collectés dans la ville à l'horizon 2015. Pour cela, le projet prévoyait la fourniture des *« véhicules de collecte des camions à benne tasseuse et des camions multibennes et ampliroll, en tant que matériels pour la décharge un bulldozer et des compacteurs, en tant que matériels de nettoyage des balayeuses, une dépanneuse*

FAIRE DES DÉCHETS UNE RESSOURCE

Le traitement des déchets solides, nécessaire à tout bon fonctionnement de réseau de drainage pourrait être structuré dans une optique de l'économie circulaire. Une exploration de la filière du tri et du recyclage pourrait donc être pourvoyeuse d'emplois et engendrer une créativité de micro-entreprises pouvant évoluer. Elle a été envisagée dans les projets mais ne semble pas avoir été appropriée. Ces pratiques rencontrent généralement une grande difficulté à être mises en œuvre, pour des raisons d'échelle. Un projet pilote dans un quartier ne peut être considéré comme un témoin sur lequel développer ensuite un projet de grande envergure : toute activité de recyclage productive implique le développement d'une filière complète et très généralement ne présente de succès qu'à la suite d'innovation qu'il serait opportun d'encourager. Le coût initial mis en relation avec les coûts environnementaux engage à explorer cette démarche.

poids lourd, etc. ». Entre 1985 et 1988, le Fonds africain pour le développement a financé le projet «BAD1» (projet d'assainissement des eaux usées et de drainage de la ville de Djibouti). Ce projet n'a pas atteint tous ces objectifs du fait d'une application partielle des politiques générales d'assainissement souscrites dans le schéma directeur. Un **plan stratégique d'assainissement** a donc été mis en place, répartissant assainissement collectif et individuel de la façon suivante : pour l'instant, seule la partie ancienne de Djibouti est desservie par ce service, le réseau d'assainissement longe la côte est de la ville et rejoint la station d'épuration de Douda au sud de l'aéroport. Par ailleurs, la grande majorité des quartiers fonctionne sur la base d'assainissement autonome, de latrines ou de fosses septiques. La vidange des fosses est réalisée à la demande des propriétaires, les produits de vidange et curage devant être amenés à la station d'épuration de Douda.

La présence de la nappe phréatique à faible profondeur dans les quartiers du centre-ville pose des problèmes vis-à-vis de l'évacuation des eaux. De plus, en termes de géomorphologie, la présence de roche dans les quartiers 4 et 5 de Balbala complique l'installation de ces fosses. Les effluents sont saturés d'eaux usées domestiques. Les grosses industries et le port ont leur propre système d'assainissement.

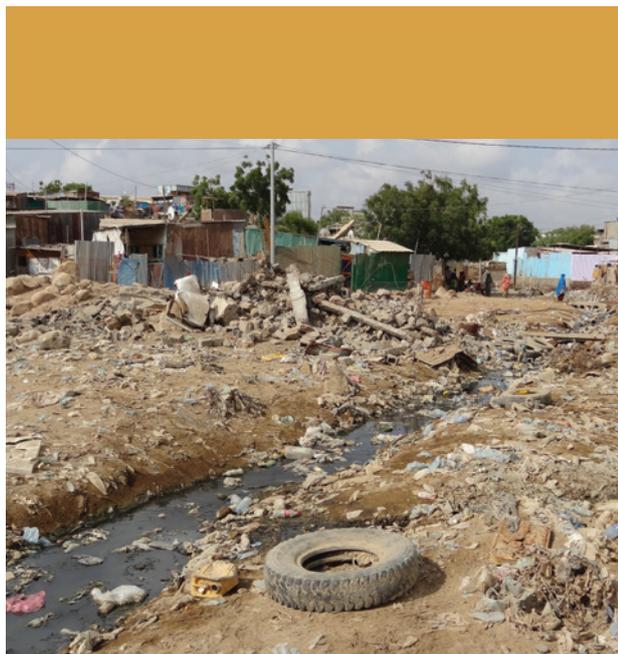
Une législation a été mise en place : la taxe **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) *qui rassemble les*

composantes assainissement et déchets, mais n'est due que par une faible partie des usagers, sur la base d'un cadastre qui n'est pas à jour. Elle n'est pas directement affectée aux administrations qui ont en charge la gestion du service, ceux-ci restant financièrement dépendants du pouvoir central.

Le plan stratégique prévoit de mettre en place des EPIC (**Établissement Public à caractère industriel et commercial**) pour la gestion de l'assainissement et des déchets. Le plan directeur de l'eau a été lancé en 2007 de même que des projets de réhabilitation et de détection des fuites du réseau. En 2008, le gouvernement a lancé un projet de « mobilisation des eaux pour usage domestique et agricole en milieu rural ». Les cartes hydrogéologiques des différentes régions du pays permettront une connaissance approfondie du réseau, des zones superficielles, des barrages...

S'inscrivant dans la poursuite des projets mis en œuvre en 2013-2014 (CET et Station Technique d'Épuration-STEP), l'Union européenne a signé en 2017 un projet d'amélioration de l'assainissement à Djibouti qui prévoit :

- La construction d'une nouvelle **STEP à Balbala** de 30000 EH;
- L'extension du réseau principal d'eaux usées de la ville de Djibouti vers la commune de Balbala;
- Une amélioration de la gestion des déchets solides de la ville de Djibouti à travers l'extension de la capacité du CET, avec la construction d'un nouveau casier et des **infrastructures dédiés au traitement des déchets spéciaux** et le développement des filières de recyclage.



RECOMMANDATIONS :

- / **Définir et mettre en œuvre une protection non négociable des zones de captage de l'eau.** Le sol correspondant ne peut en aucun cas être vendu, il est propriété impérative de l'organisme en responsabilité de la ressource en eau;
- / **Établir et mettre en œuvre une politique très sociale d'accès aux réseaux et à l'eau de l'ONEAD.** Considérant que les populations urbaines les plus vulnérables sont celles qui paient une eau d'une qualité moindre un coût plus élevé, cette politique très sociale peut recouvrir divers aspects en fonction de la formalisation du bâti et comprendre des comités de gestion communautaire;
- / **Définir une stratégie d'assainissement d'ensemble, territorialisée et techniquement détaillée sous ses différents volets,** y compris les modalités de gestion du réseau, ainsi que le coût évalué pour les institutions et les habitants;
- / Pour les quartiers vulnérables où l'assainissement autonome est la règle, développer une politique sociale de vidange des fosses des eaux vannes (ou eaux noires);
- / **Réaliser un plan de drainage réel** de chacun des territoires urbains (existants et à venir) dans leur ensemble, avec identification des hauteurs d'eau en cas de crue, aussi rares soient-elles;
- / **Valoriser la récupération et l'usage des eaux de pluie et de ruissellement,** aussi rares et soudaines soient-elles, pour une agriculture urbaine à développer;
- / **Responsabiliser les habitants dans leur usage des infrastructures,** ce qui implique que les institutions reconnaissent les populations vulnérables sans les mépriser ou les infantiliser;
- / **Valoriser l'eau traitée des STEP pour le développement d'une agriculture urbaine et périurbaine.** Lorsque les STEP sont situées dans des secteurs non agricoles, l'eau traitée peut être valorisée par une petite agriculture urbaine, hors sol. Cette activité peut être très valorisante pour les populations vulnérables, si elles n'ont pas été repoussées à l'extérieur de la ville.

4.7. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 11 « Questions urbaines »

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Contribution de l'ODD 11 à la Stratégie « Faim Zéro » :

Le poids démographique de la capitale djiboutienne, qui rassemble les deux tiers de la population du pays, implique de considérer les spécificités de la pauvreté urbaine. Lors des crises des zones pastorales, principalement suite à une sécheresse, les populations les moins résilientes migrent dans les villes. La sédentarisation de ces populations démunies rend critique la prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de façon plus large de sécurité économique en milieu urbain. Ceci implique une approche « urbaine » des territoires, de leurs services, de leur gouvernance, mais aussi des relations ville-campagne et du rôle des activités urbaines dans l'économie de la sécurité alimentaire.

La coupure de la ville avec le territoire naturel, nourricier, s'accroît avec sa densité et a engendré un fonctionnement structuré par les réseaux, qu'ils soient d'échange (monétaires), d'approvisionnement (eau, marchés), techniques (mobilité, assainissement), de solidarité, etc. Le principal enjeu de chacun sera alors d'être interconnecté aux autres. Un individu seul et sans connexion ne peut vivre en ville. D'autre part, la densité urbaine que tous ces réseaux relient rassemble une diversité humaine qui est certainement l'une des caractéristiques les plus difficiles à encadrer. Pour ce faire, les villes présentent de très nombreuses institutions complémentaires dont les responsabilités se superposent régulièrement. **Au sein de cette densité se trouvent des populations vulnérables et très vulnérables qui se battent quotidiennement pour y survivre, dans un contexte d'autant plus difficile qu'il est artificialisé, que ces populations sont repoussées aux franges de la ville et que la société urbaine est différente de leur culture initiale.** C'est principalement à cette pauvreté urbaine que cette Revue stratégique « Faim Zéro » s'est attachée.

Djibouti-ville, qui concentre les ressources de l'économie nationale, concentre également les problèmes qui s'y

voient décuplés, tout en étant au centre de toutes les attentions, de toutes les stratégies. Par définition, une ville, de par sa taille et sa densité de population, est tributaire des réseaux dont elle se nourrit (nourriture, emplois, habitat) autant qu'elle les alimente (économie). La question majeure qui se pose alors à Djibouti concerne son ancrage sur le territoire : est-ce qu'une ville avec une économie déterritorialisée, telle qu'elle s'est construite à Djibouti à travers son activité portuaire, peut assurer à tous ses habitants la possibilité d'y vivre correctement ? La réalité montre qu'actuellement, cette économie ne s'intéresse que très peu à une large partie de la population, laissée pour compte dans les quartiers informels.

Le centre-ville ancien – l'ex-ville coloniale – a été conçu avec un réseau de rues en damier. Construits sur les plateaux madréporiques, ses quartiers sont protégés des inondations et bénéficient de tous les services, dont les services connectés et d'une sécurité foncière solide. Ce territoire de la presqu'île est devenu le repère de la classe aisée et des activités économiques prospères. Au sud se sont construits des zones à forte densité démographique qui, pour la plupart (la ville basse, ex-quartier autochtone a une situation différente), sont peu ou mal reliées aux réseaux et équipements urbains.

L'accès au service urbain étant régulé par l'accès au foncier et au quartier d'habitation, cette inégalité géographique est patente dans de nombreux domaines (alimentation en eau, assainissement, transport, emplois, etc.). Ainsi, au-delà de l'accès à l'eau potable déjà souligné, les enjeux auxquels sont confrontés les habitants peuvent être l'insécurité foncière (démantèlement des poches d'habitat spontanés) et les risques sanitaires (suite à une mauvaise gestion des déchets) qui peuvent engendrer par la suite des risques d'infection (choléra, paludisme...). À titre d'exemple, pour la seule commune de Balbala, environ 2 000 logements (7 % du parc de la commune) sont situés dans des zones à risque telles que sur les berges des oueds. La politique de l'habitat doit faire face aux vulnérabilités sociales mais aussi aux enjeux économiques. Il faut donc améliorer l'accessibilité de la ville pour faciliter l'accès au marché de l'emploi.

Le fort pouvoir d'attraction des villes se traduit également par le pourcentage de population urbaine : de 50 % en 1960, il est officiellement de 70 % actuellement, voire 80 % si la seule population locale résidente est considérée. Or, « le niveau de richesse de la ville de Djibouti est bien en deçà du taux d'urbanisation correspondant », ce qui pose la question de la transition urbaine en cours pour des villes qui n'ont pas encore gagné en influence et en efficacité.

4 – Cf. les sept cibles de l'ODD 11 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>



Les zones très pauvres de Balbala

Alors que Djibouti rassemble une population estimée à plus de 600 000 habitants, Ali Sabieh, deuxième ville du pays située à proximité de la frontière éthiopienne le long de la voie de chemin de fer, ne rassemble comparativement que 40 000 habitants auxquels se rajoutent 15 760 réfugiés du camp de Ali Addeh, soit près de 40 % de la population de sa ville satellite. La région d'Ali Sabieh abrite également le camp de Holl Holl et environ 4 700 réfugiés. Les villes de la côte nord sont plus petites de moitié : 22 000 pour Tadjoura, 18 000 pour Obock (complétés par les 2 200 réfugiés du camp de Markazi), puis Dikhil au sud, qui abrite une population de 12 000 habitants alors que celle d'Arta, située à seulement 30 km de Djibouti, n'est que de 6 000 habitants. Enfin, toutes les villes de l'est et du nord ne sont que des bourgades ne dépassant pas 2 000 habitants.

La ville a donc fortement attiré les populations rurales, notamment les sinistrés des crises (sécheresses, conflits). Ces populations nouvellement arrivées viennent ainsi gonfler les quartiers périphériques pauvres et informels. Une spécificité de Djibouti est certainement l'intégration des populations traditionnellement non sédentaires. Proportionnellement, les tailles des camps de réfugiés les assimilent donc à de véritables villes. Cela a amené le gouvernement à annoncer le 16 décembre 2017 « *que tous les camps de réfugiés du pays seront dorénavant considérés comme étant des villages* ». Les

enjeux de migration ne touchent pourtant pas que la capitale et, malgré sa faible population, Ali Sabieh est proportionnellement confrontée à des enjeux spécifiques. Parallèlement, le poids des quatre principales villes secondaires augmente, passant de 5,68 % en 1983 à 7,83 % en 2009. En fait, après une première période où ces centres urbains n'arrivaient pas à attirer la population de leur région, voire à conserver leur propre population, une deuxième période toujours en cours a vu leur croissance proportionnelle reprendre le dessus. Pour autant, leur faiblesse est mise en évidence par l'écart, de 1 à 22 en 2009, entre la première ville et la seconde.

La structuration de la ville de Djibouti en plusieurs quartiers aux caractéristiques urbaines et sociales bien différentes a par conséquent dépassé la ségrégation initiale par communautés pour se transformer en une fragmentation sociale urbaine. Aujourd'hui, seule une partie de la ville a réellement accès aux services publics urbains de mobilité (voirie), d'eau potable (réseau), d'assainissement (réseaux d'égouts et traitement) et de collecte des déchets (collecte et traitement/enfouissement).

La caractéristique des quartiers précaires est leur informalité, issue de leur impossibilité d'avoir accès à un foncier par une voie formelle. Ni la construction des anciens quartiers de la ville basse, ni Balbala ne dérogent à la règle : ils se sont développés par adjonction de lieux de maison sans laisser d'espace aux espaces publics, qu'ils

soient de mobilité, d'équipements (santé, éducation) ou de récréation. Cette absence traduit l'absence totale de planification de la croissance urbaine et donc de considération de la sécurité alimentaire dans la ville. Dans ce contexte, développer une politique d'agriculture urbaine impliquerait un changement de paradigme de l'image de la ville. Seule une petite agriculture urbaine de subsistance pourrait être envisagée dans la densité de ces quartiers, activités contredites par la difficulté de l'accès à une eau douce. La planification urbaine actuelle, à travers son SDAU approuvé fin 2014, n'inclut pas l'enjeu de la sécurité alimentaire dans son approche.

Le logement est donc un enjeu majeur dans les stratégies de développement de Djibouti et a fait l'objet d'une stratégie nationale. Celle-ci est orientée vers la construction de nouveaux logements, en réponse à la pénurie actuelle et à la construction annuelle insuffisante au regard du taux de croissance urbaine.



Le centre de Djibouti.

Malgré son inscription dans le 3^e axe de sa vision 2035, l'amélioration du parc existant n'est traitée qu'à la marge alors que les poches de pauvreté touchées de plein fouet par l'insécurité alimentaire posent de réels problèmes d'intégration. Or, la ville doit être en capacité de créer des emplois pour toutes les couches sociales et tous les niveaux d'éducation des populations accueillies, à plus forte raison encore si son arrière-pays ne peut suffire à l'alimenter. Une piste à envisager peut être l'ancrage de la ville à son territoire à travers la construction de filières issues de la fourniture des services publics.

Le programme «Zéro Bidonville», lancé par le Fonds du Logement, prochainement amené à se transformer en une Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement Social, ouvre de nombreuses opportunités très prometteuses. La participation des dynamiques urbaines à l'atteinte de

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS À DJIBOUTI

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté et de l'amélioration durable des conditions de vie de ses habitants, Djibouti a sollicité plusieurs partenaires pour financer des projets de construction de logements abordables ou de viabilisation de parcelles de terrain. Le Fonds de développement saoudien et le FADES ont ainsi accepté de financer la construction de 2000 unités de logement. Parmi ces logements, 384 sont destinés aux personnes à faible revenu. Les logements livrables comme ceux dont la construction est sur le point de débuter se trouvent tous à la périphérie de la ville entre le PK13 et le PK20, seuls secteurs où l'on trouve encore des terrains libres. 2017 a vu le lancement par le Fonds de l'Habitat de la viabilisation de deux sites afin d'augmenter l'offre de parcelles de terrain viabilisées. La commercialisation des parcelles d'un de ces sites, celui de Barwaqo 2 qui est situé au sud de la route nationale 1, a commencé en 2010 pour un début des constructions des logements qui devrait commencer sous peu.

l'ODD 2 devra en effet impliquer l'augmentation de l'offre de parcelles viabilisées abordable pour la classe moyenne et les ménages pauvres à très pauvres. Il s'agira ensuite de mettre en place une politique résolue de facilitation de l'accession à des habitats décents à un coût acceptable à travers une politique de viabilisation de parcelles et d'appui à la construction, voire à l'auto-construction, afin de limiter le poids du logement sur les budgets des familles les plus pauvres, notamment via des mécanismes d'accès à la microfinance.

LES GRANDS AXES DU PROGRAMME « ZÉRO BIDONVILLE »

Ce programme comporte trois axes prioritaires et deux axes transversaux :

Axes prioritaires :

- Prévenir la formation de nouveaux bidonvilles ;
- Restructuration des quartiers précaires et bidonvilles existants ;
- Améliorer l'habitat (construction en dur, techniques parasismiques, etc.).

Axes transversaux :

- Ingénierie sociale ;
- Création d'emplois.

Il sera important de renforcer les activités destinées à assurer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie dans des conditions de qualité et de prix qui limiteront la pression de ces dépenses sur les budgets familiaux. Le soutien à la création d'emplois dans le secteur de la construction et de l'entretien des installations électriques (avec des formations et un appui à la création de micro-entreprises de construction, de plomberie, d'électricité), ainsi que l'appui au développement des activités de distribution et de commerce de détail pour rapprocher demande et offre, formeront l'architecture économique de cette participation de l'ODD 11 à l'ODD 2.

Comme cela a déjà été relevé (cf. paragraphe de l'ODD 6), Djibouti-ville est composée de quartiers aux caractéristiques fondamentalement différentes. Si l'histoire de sa fondation et de sa construction est à l'origine de cette particularité, son développement a continué sur ces traces sans faillir depuis son indépendance en 1977. Jadis, au-delà du centre-ville colonial, les quartiers de la ville dévolus aux « autochtones » étaient privés du droit de propriété. Le permis d'occupation temporaire (POP) qui était délivré dans ces quartiers interdisait toute construction en dur. Balbala (au-delà des barbelés, en référence à la barrière mise en place par la puissance coloniale en 1966 pour protéger la ville) a ainsi commencé de manière totalement informelle et anarchique, dans une culture non-sédentaire où « l'espace public » n'a pas un sens fondamental puisque le territoire appartient à toute la communauté (la confédération tribale). De plus, la voie étant celle par laquelle l'étranger arrive, les premiers établissements ont cherché à s'en protéger, réduisant les voies d'accès à leur simple minimum, le passage d'un homme ou d'un animal de bât.

“

COMME CELA A DÉJÀ ÉTÉ PRÉSENTÉ, L'ARIDITÉ DU TERRITOIRE DJIBOUTIEN NE LUI PERMET PAS DE PRODUIRE L'ENSEMBLE DES ALIMENTS NÉCESSAIRES À SA POPULATION.

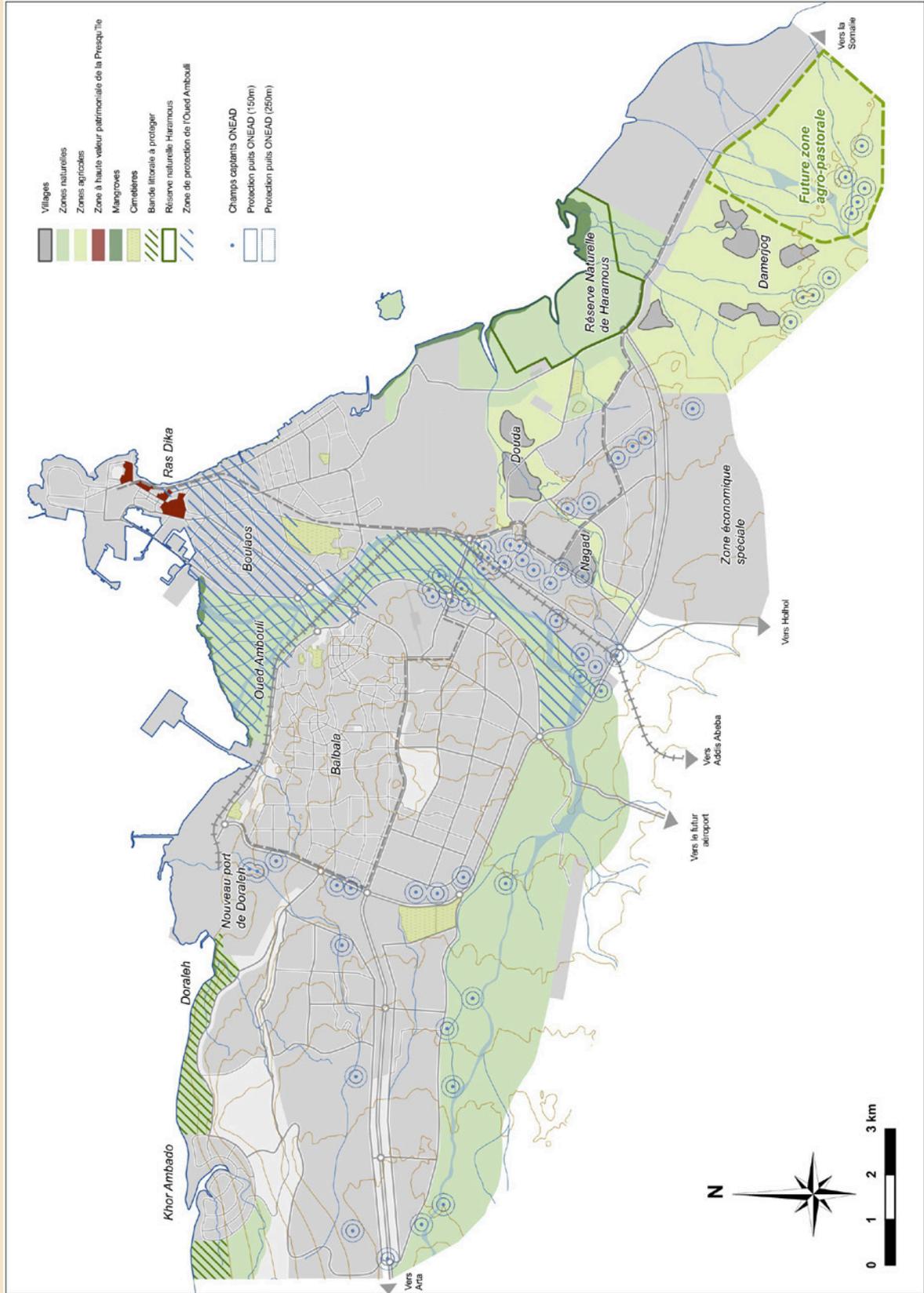
”

La disponibilité de la ressource alimentaire et son accès en milieu urbain : Comme cela a déjà été présenté, l'aridité du territoire djiboutien ne lui permet pas de produire l'ensemble des aliments nécessaires à sa population. Cela implique que la majorité des denrées qui sont distribuées à Djibouti transitent par des réseaux commerciaux structurés d'une certaine ampleur. La très faible présence de petites échoppes au sein des quartiers les plus pauvres engage deux questions. De manière commune, les populations de quartiers pauvres achètent au jour le jour une nourriture qu'elles n'ont ni les moyens d'acheter en avance, ni ceux de les conserver. Cela génère habituellement en retour de multiples petites échoppes de proximité, petits vendeurs ou travaux de services qui sont autant d'emplois, informels certes, mais ils constituent généralement une première entrée dans le milieu urbain et ses modalités. Pour cela, tout commerce, aussi petit soit-il, a besoin d'un accès direct à l'espace public, et ses chances de prospérer sont liées à la qualité de sa connexion avec celui-ci. Le réseau viaire, généralement

La colline de Balbala



SCHÉMA 9 : CARTE DE LA PRESSION URBAINE SUR DJIBOUTI (SOURCE : SDAU DJIBOUTI, DÉCEMBRE 2014)



perçu comme un réseau de mobilité est aussi celui de l'économie et de l'accès aux biens, dont la nourriture. En termes de nutrition, l'accessibilité aux fruits et légumes frais, produits maraîchers, implique **une petite production locale et des filières courtes pour une accessibilité à un coût moindre**. En ce sens, Vision Djibouti 2035 constate que «*Au regard de l'évolution démographique et de l'urbanisation de la région de Djibouti-ville, le développement d'une agriculture périurbaine constitue une priorité majeure capable d'apporter une contribution significative à l'approvisionnement en produit alimentaire et à la réduction des importations alimentaires*». Dans les moyens à mettre en œuvre, le document prévoit les réserves foncières. Le SDAU a traduit cela par un classement de terres arables en zones agricoles, tout en préparant l'extension de leurs villages sur ces terres par une structuration urbaine. À long terme, au regard de la force de la pression foncière, si toutes les terres arables ne sont pas très strictement protégées en réserve foncière au sens inaliénable, cela se traduira par une disparition de l'agriculture périurbaine, a contrario de la Vision 2035 et des besoins avérés du territoire.

La pression foncière urbaine et son impact sur l'ODD 2: En milieu urbain, la pression foncière impose une loi du marché très dure dont l'impact à moyen et long terme peut s'avérer extrêmement dommageable pour la société dans son ensemble et pour les populations les plus vulnérables en particulier. La ville artificialise son territoire et imperméabilise le sol, augmentant fortement la vitesse d'évacuation de l'eau dans les drains, ravines et oueds. Le SDAU a défini des terrains non constructibles pour ses zones d'extension futures, mais ne protège pas totalement les secteurs de captage d'eau potable et de petite agriculture périurbaine dont les ODD 6 et 11 ont montré l'importance pour la sécurité alimentaire et la nutrition des populations urbaines.

La carte ci-dessus présente les contraintes naturelles environnementales: les champs de captage, dont le sol appartient à l'ONEAD, l'oued Ambouli et sa zone de protection «zone inconstructible ou à occupation sous autorisation spécifique» et les zones d'agriculture périurbaines sur lesquels les zones villageoises préemptent. Il serait également possible de nommer les ravines de Balbala, utilisées malgré les risques lors des pluies orageuses et dont la vente de parcelles est également en cours.

La disponibilité du parc de logement et l'accès à un habitat en milieu urbain: L'accès à un logement a été reconnu par les stratégies de développement de Djibouti et a fait l'objet d'une stratégie nationale. Celle-ci est orientée vers la construction de nouveaux logements,

UN IMPÉRATIF : CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ URBAINE, ce qui induit un changement de mentalité de la part de tous les acteurs. Les habitants ont besoin de reconnaître leurs institutions et en retour, celles-ci doivent faire confiance aux populations dans leur capacité d'évolution.

en réponse à la pénurie actuelle et à la construction annuelle insuffisante au regard du taux de croissance urbaine. Cependant, l'amélioration du parc actuel n'est traitée qu'à la marge. En effet, le 4^e pilier de la Vision Djibouti 2035 inscrit dans sa stratégie le développement d'une politique de logement adapté à l'environnement socio-culturel local.

S'il est nécessaire de loger l'ensemble de la population mal logée actuellement dans des logements neufs, avec l'appui de la Fondation Droit au Logement dans certains cas particuliers, cette politique implique des financements qui semblent démesurés. Le fait est que le niveau économique des foyers les plus vulnérables ne leur permet pas de se financer un logement décent. D'autre part, dans l'objectif défini en amont du changement de mentalité, il est indispensable que la ville assure son rôle intégrateur pour toutes les populations. Renvoyer systématiquement les plus pauvres aux marges des secteurs périurbains les maintient dans une situation où le contexte urbain ne les intègre pas. Le programme Zéro bidonville, dont les termes de références sont en cours de discussion d'après les autorités du ministère délégué au Logement auprès du ministère de l'Habitat, a pour objectif de résorber les poches importantes d'habitat insalubre.

Politiques et stratégies: Djibouti a réalisé depuis de nombreuses années un important travail prospectif qui lui a permis de se doter de nombreux documents de références, plans d'actions, politiques sectorielles ou stratégies de développement. La Vision Djibouti 2035 (2015), qui constitue le document cadre de cet ensemble, a vu sa première déclinaison à travers la nouvelle stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) adoptée en décembre 2015. Les défis à ce stade sont nombreux. Il s'agit d'une part de construire une société urbaine en capacité d'accueillir la diversité des populations présentes, dans leurs cultures et dans leurs niveaux socio-économiques. Pour cela, il est nécessaire de valoriser leur complémentarité. Il faut ensuite garantir aux populations vulnérables un lieu de vie en adéquation avec leurs possibilités et leurs contraintes. Il faudra notamment tenir compte des disparités qui existent entre la capitale et les petites villes des régions.

RECOMMANDATIONS :

- / **Développer une stratégie de croissance urbaine qui intègre les couches sociales démunies** comme acteurs à part entière de la ville pour éviter qu'elles restent dans une dynamique négative de développement et de ne pas les repousser sans cesse aux confins des territoires urbains;
- / **Construire une connaissance spécifique de ces populations très vulnérables.** L'unité géographique de base d'analyse de l'EDAM est actuellement l'arrondissement à Djibouti, traitant en un même ensemble la cité Hodane et le quartier Bâche à eau, dans une moyenne qui ne correspond ni à l'un ni à l'autre et ne permet pas de définir les actions en correspondance avec les besoins spécifiques de chacun;
- / **Construire une connaissance de leurs stratégies de résilience:** Réaliser de véritables enquêtes sur les parcours de vie des foyers recasés. Sans ces informations, les politiques foncières ne peuvent pas répondre aux besoins réels de stabilisation et croissance des familles vulnérables;
- / **S'assurer que la problématique foncière est bien traitée dans sa complexité:** L'accès au foncier est le premier enjeu de l'habitant en ville. Il est essentiel que la politique en cours puisse continuer de mettre en réserve des zones pour y planifier le développement de la ville et assurer la poursuite du programme de logement social;
- / **Développer des espaces et équipements publics,** d'abord pour répondre aux besoins de base, mais également parce qu'ils sont un

lieu d'apprentissage de la vie urbaine et de ses modalités. La reconnaissance de l'espace public, lieu urbain par excellence, favorise l'apprentissage du fonctionnement des réseaux urbains et par là des changements de mentalité nécessaires;

- / **Assurer que la nouvelle « Agence de la réhabilitation urbaine et du Logement Social » a les moyens de ses ambitions:** Il s'agira autant de moyens humains (architectes urbanistes, sociologues, spécialistes des questions foncières, promoteurs communautaires) que de ressources financières pour mener à bien l'ensemble des activités prévues (viabilisation des parcelles, connections aux flux – eau, assainissement, électricité; mise en place des lignes de crédit à l'auto-construction, etc.);
- / **Agir en coordination entre les différentes institutions.** Cela implique un chef d'orchestre et la capacité d'intégrer les contraintes des autres organismes, sans les considérer négligeables;
- / **S'assurer que la politique urbaine prend en compte les besoins des petites villes,** dans une politique globale d'aménagement du territoire, et réduire la pression sur la capitale;
- / **Assurer la prise en compte des risques:** Les villes doivent devenir plus résilientes face aux inondations, aux risques sismiques et aux incendies;
- / **Valoriser l'innovation,** et accepter que pour ce faire, les lois et les règlements de demain sont à inventer. Appréhender les besoins d'aujourd'hui avec lucidité pour être en capacité de répondre plus facilement aux besoins de demain, qui sont encore inconnus.

4.8. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 13 « Changements climatiques »

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Contribution de l'ODD 13 à la Stratégie « Faim Zéro »: Faire face aux changements climatiques, avec à la fois les processus lents d'aridification et les dynamiques rapides de sécheresse ou d'inondation, demande à la fois des investis-

sements d'adaptation (par exemple, le développement de l'irrigation en goutte-à-goutte), des créations d'emplois et des capacités de réponse, y compris grâce aux stocks alimentaires de sécurité.

Le réchauffement global va accentuer le stress hydrique du pays. Dans le même temps, les rares pluies provoquent des inondations dévastatrices qui mettent en péril les infrastructures économiques et la vie des populations. Par ailleurs, les sécheresses de plus en plus fréquentes et longues entraînent un processus de désertification accéléré et la disparition progressive de la biodiversité. Au niveau de la République de Djibouti, le changement climatique va avoir des impacts importants dans tous les domaines, notamment celui des ressources en eau, des zones côtières et des écosystèmes. Ces impacts vont avoir des conséquences néfastes sur les conditions de vie des populations et risquent d'hypothéquer le développement

économique du pays. Conscient de ce risque, le pays a ratifié la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique en 1995. Conformément aux dispositions de l'article 4 de cette Convention, Djibouti a élaboré sa seconde communication nationale. L'élaboration de ce document permet de montrer à la communauté internationale la vulnérabilité de la République de Djibouti aux impacts du changement climatique et ses besoins en matière de financement et de renforcement des capacités tant dans les domaines de l'atténuation que de l'adaptation. Dans ce cadre, des projets de résilience ont été développés, notamment par le ministère du Logement et de l'Environnement, avec un soutien du PNUD. Ces programmes, déployés en zone rurale et qui s'ancrent dans la gestion des petits points d'eau et du maraîchage, sont assez proches de ceux développés par le ministère de l'Agriculture avec l'appui de la FAO, ce qui indique un enjeu important de coordination non seulement entre les ministères, mais aussi au sein du système des Nations unies.

L'Histoire du pays fut marquée par des grandes catastrophes (inondations, sécheresses) qui ont entraîné de lourdes pertes humaines et économiques dans les zones affectées. On pourrait ainsi citer à titre d'exemple les inondations de 1994, 2004 et de 2013 et les récentes sécheresses qui ont entraîné une dégradation des conditions de vie dans les zones rurales. Le pays est aussi concerné par la tectonique qui peut atteindre des magnitudes élevées. Enfin, le risque volcanique n'est pas absent mais la situation sismique est calme depuis 1978, année de la dernière éruption enregistrée.

À l'instar des autres pays de la région de l'IGAD, la République de Djibouti est très concernée par l'impact du changement climatique. Les sécheresses et les inondations constituent les catastrophes les plus récurrentes à l'échelle du territoire djiboutien. Les inondations sont responsables de la quasi-totalité des pertes humaines induites par les catastrophes naturelles. Selon la base de données BD Canaca, 84 % des pertes humaines liées aux catastrophes naturelles sont causées par les inondations alors que les séismes sont responsables d'environ 16 % des pertes humaines recensées. D'une manière générale, les différentes vagues de sécheresse qui ont secoué le pays ont eu un impact négatif sur l'économie nationale et ont contribué à l'accroissement de l'insécurité alimentaire. Elles ont considérablement réduit les moyens de subsistance des ménages ruraux en entraînant des pertes massives du cheptel et donc une diminution de la production du lait et de la vente des produits animaliers. Les termes d'échange sur les marchés deviennent défavorables en période de sécheresse pour les populations nomades.



SUITE AUX DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES DIFFÉRENTES INONDATIONS QUI ONT AFFECTÉ LE PAYS, LE GOUVERNEMENT DJIBOUTIEN A MIS EN PLACE CERTAINES MESURES STRUCTURELLES POUR CONTRÔLER L'ALÉA INONDATION ET RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES DE CES DERNIÈRES.



En affectant leurs cheptels, la sécheresse a considérablement détruit les sources de revenus des populations nomades. Les différents exemples développés dans cette section montrent à quel point les catastrophes naturelles entraînent une dégradation de la situation de la sécurité alimentaire.

Le Secrétariat à la gestion des risques de catastrophes, de création encore récente, est au cœur :

- De la gestion stratégique des risques, avec un Comité interministériel sous l'égide du Premier ministre,
- De la gestion opérationnelle des réponses, avec un Comité intersectoriel et un fort ancrage avec la Protection civile.

Suite aux dégâts causés par les différentes inondations qui ont affecté le pays, le gouvernement djiboutien a mis en place certaines mesures structurelles pour contrôler l'aléa inondation et réduire les conséquences de ces dernières. Parmi ces mesures, on peut citer la digue d'Ambouli, construite suite aux crues meurtrières que la ville de Djibouti a connues. En mars 2009, les travaux de construction de la digue ont été achevés. Les mesures structurelles ne se limitent pas à la construction des digues et à leur renforcement. Les autorités ont eu recours à d'autres méthodes lourdes, comme les gabions en grillage métallique. Ce type d'aménagement reste très important dans les oueds du pays et plus particulièrement dans le secteur d'Ambouli. On le retrouve généralement à proximité des jardins et autour des infrastructures hydrauliques. Les gabions permettent d'assurer la protection des pompes à moteur et des puits installés dans le lit de l'oued contre les inondations. Contrairement aux digues, la réalisation des gabions

ne nécessite pas des fonds importants. Elle est parfois l'œuvre des propriétaires de jardins maraîchers. Outre la digue et les gabions, les autorités publiques ont lancé la réalisation d'un barrage en amont du bassin versant de l'oued Ambouli dont l'objectif est de réduire l'intensité des crues en aval du bassin. La réalisation de ce barrage, financé par la Turquie, est l'une des priorités du gouvernement djiboutien qui a récemment lancé les travaux de réalisation.

Les mesures structurelles ne permettent pas d'apporter des réponses claires et efficaces aux conséquences des inondations dans la ville de Djibouti. La rupture de la digue d'Ambouli lors des inondations de 2004 constitue une preuve concrète. Ces mesures offrent une sécurité illusoire aux populations qu'elles sont censées protéger. Elles contribuent à entraîner un effritement de la conscience du risque des riverains. Cependant, *«elles sont souvent appelées de leurs vœux par les populations exposées mais elles augmentent le sentiment d'invulnérabilité et servent de prétexte à une augmentation inconsciente des enjeux»* (Leone et al., 2010). Les populations se sentent mieux protégées par la construction d'un ouvrage de protection lourde, délaissant les bons comportements préventifs et toute autre mesure de prévention. Ces aménagements entraînent une perte de la mémoire du risque des populations concernées.

Les mesures non structurelles désignent l'ensemble des autres types d'action qui ne relèvent pas des travaux de génie civil. Elles permettent de renforcer ou de remplacer les ouvrages de protection lourde. *«Les mesures dites non-structurelles regroupent les mesures juridiques, informatives, qui visent à réduire les enjeux et leur vulnérabilité face aux aléas. Cette gamme de mesure est très large et va de la réduction de la vulnérabilité du bâti (construction parasismique) à la gestion de crise et à la reconstruction post-catastrophe»*. Suite aux inondations d'avril 2004, un système d'alerte a été mis en place sur le bassin versant d'Ambouli.

Les localités de Wea, PK 51, Goumbour Allol, Arta, Kalaloho, Boullé, et à Agadere sont les zones où les stations de pluviométrie et de limnigraphes ont été réalisées. Ces stations sont liées à un ordinateur central basé dans les locaux du Centre d'Étude et de Recherche de Djibouti (CERD). Elles émettent des signaux en fonction des seuils fixés pour chaque station.

Les impacts des changements climatiques en cours sont sans doute irréversibles, mais peuvent être contenus avec :

- Une politique de gestion des ressources naturelles grâce à une politique de mise en défens pour certaines zones rurales afin de favoriser la reconstitution des couverts végétaux ;

- Des investissements sur les infrastructures de gestion des eaux de surface (micro-barrage, retenues, etc.)

Il s'agira de renforcer les travaux entre services de l'agriculture et de l'environnement et avec l'Université de Djibouti, ceci pouvant se mettre dans le cadre régional grâce à l'IGAD.

L'Histoire récente de Djibouti montre l'importance des phénomènes imprévisibles de type crue des oueds. Il faudra à la fois renforcer les politiques de protection et de prévention et renforcer les capacités des systèmes d'alerte et de réponse. La même problématique s'adresse aux risques de criquets et à ceux liés à la sismicité active de la zone.

L'ouragan Sagar (mai 2018)

Durant la nuit du 19 au 20 mai, la République de Djibouti est affectée par le cyclone Sagar. Les régions de la capitale, d'Arta et de Tadjourah ont été les plus concernées par cette tempête tropicale. Les précipitations enregistrées dans les différentes zones affectées restent importantes. À la station aéroport de la ville de Djibouti, on a enregistré un total de 110 mm de précipitation, ce qui représente l'équivalent de 73,33 % de la pluviométrie totale annuelle de toute la République de Djibouti. Caractérisé avec des vents violents d'une vitesse de 90 km/h, ce cyclone est considéré actuellement comme le plus dévastateur que la ville de Djibouti a connu au cours des dernières décennies.

Les dégâts de cette tempête tropicale restent assez importants et se concentrent essentiellement dans la ville de Djibouti. Le bilan humain s'élève à deux pertes humaines. Selon la Protection civile, il s'agit des personnes qui ont tenté de traverser l'oued avec leurs véhicules. D'après les chiffres fournis

Les inondations à la suite du passage de l'Ouragan Sagar (mai 2018)



SCHÉMA 10 : CARTOGRAPHIE DES DOMMAGES DU CYCLONE SAGAR (CONCEPTION : OMAR ALI, 2018)

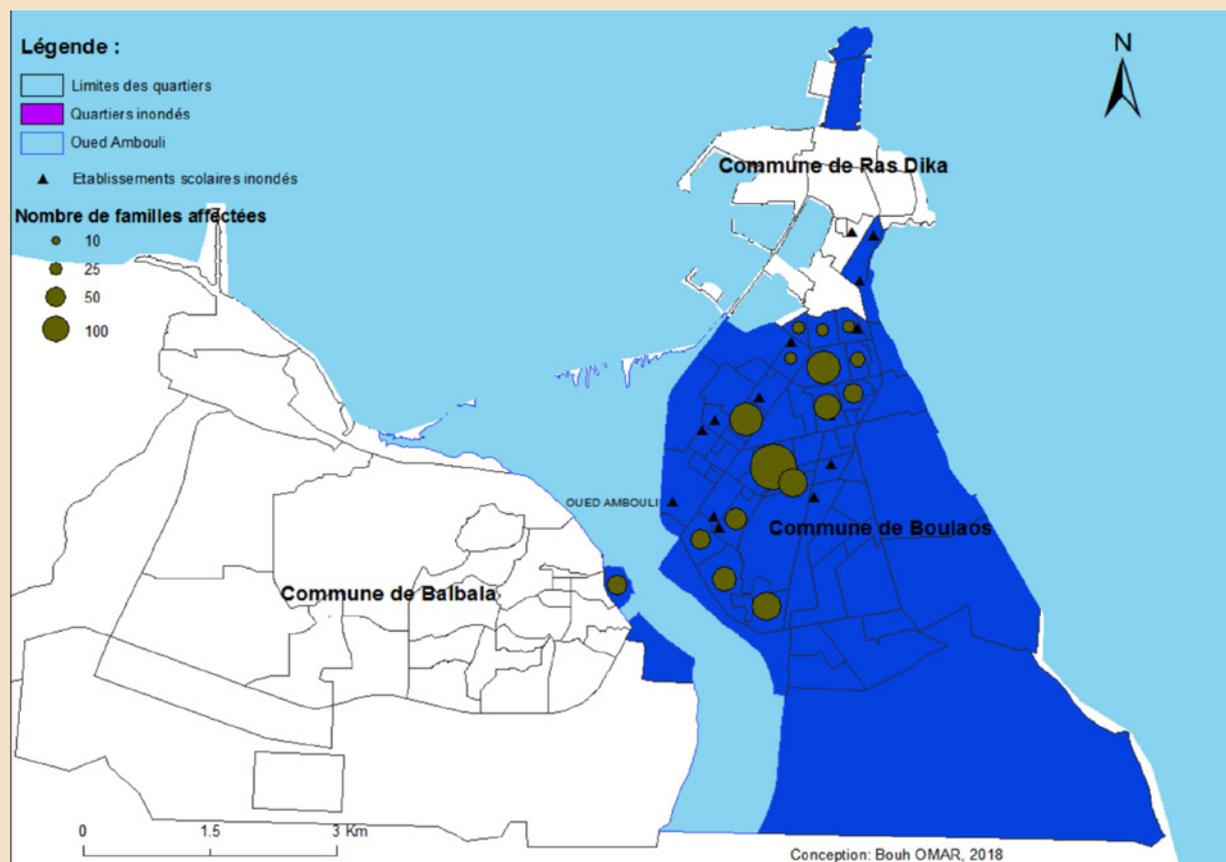


TABLEAU 6 : MESURES POUR LA MISE EN SÉCURITÉ DES PÉRIMÈTRES AGRICOLES (SOURCE : VINET ET AL., 2012)

PRINCIPALES MESURES À ENVISAGER	ACTEURS CONCERNÉS
prévision Développer et alerte	Administration locale et services de l'État + communauté
Décider des actions à mener en cas de crue	Discussion interne à la communauté + autorités +
Mise en place d'un protocole opérationnel en cas d'alerte	
Mise en place des comités d'action	
Alerte et surveillance	
Mise en place des comités d'action	Communauté, police, administration locale
Mise en sécurité du matériel	
Remise en état des périmètres dévastés	
Formation de la population aux gestes en cas de crise	Responsables de la communauté (anciens qui ont connu les crues précédentes) + experts en risque
Acquérir des ressources de gestion de crise (véhicule, matériel de communication...)	Administration locale et services de l'État + communauté + ONG
Capitalisation des données et retour d'expérience après la crue: tirer les enseignements après chaque événement	

par le gouvernement djiboutien, environ 25 000 à 50 000 personnes ont été sinistrées par cette tempête tropicale. Les fortes précipitations ont également entraîné l'inondation de tous les quartiers de la ville situés sur la plaine alluviale. Le quartier Phare constitue le seul quartier de la commune de Balbala concerné par ces inondations.

Cette catastrophe a endommagé certains axes routiers de la ville entraînant ainsi des lourdes difficultés pour l'acheminement des secours dans les quartiers fortement inondés. Le réseau électrique de la ville de Djibouti fut aussi endommagé par ces inondations. L'éclairage public a été rétabli environ deux semaines après le cyclone Sagar dans certains quartiers de la ville. Au total, 14 établissements scolaires ont été fortement

affectés, ce qui a contraint les autorités du ministère de l'Éducation nationale à reporter d'une semaine certains examens de fin d'année. Les conséquences de cette catastrophe sont limitées dans les régions à l'intérieur du pays, mais il faut signaler que les périmètres agricoles de certaines localités situées à proximité des oueds ont été sévèrement endommagés (cas du secteur du village d'Assamo).

Face à l'ampleur de cette catastrophe, le gouvernement djiboutien a mis en place une commission *ad hoc* dirigée par le directeur général de la Protection civile. Cette commission qui regroupait plusieurs institutions nationales a supervisé les opérations de secours. D'importants moyens ont été mis en place pour permettre le retour à la normale dans les différents quartiers affectés.

RECOMMANDATIONS :

/ Renforcer le système national de gestion des risques naturels:

L'actuel système de prévention des risques naturels présente des dysfonctionnements et des lacunes qui nécessitent d'être améliorés. Les ressources financières destinées à la gestion de crise et à la mise en place des politiques de prévention des risques naturels doivent être mobilisées. Il faut procéder à la mise en place des outils permettant aux autorités du pays de mieux connaître les risques naturels, et plus particulièrement les risques climatiques qui sont les plus récurrents à l'échelle nationale. D'où l'intérêt de développer un système national d'alerte précoce contre les sécheresses et les inondations. La refondation du système national de gestion des risques naturels doit contribuer à renforcer la résilience de la société djiboutienne face aux changements climatiques.

/ Renforcer les capacités individuelles et institutionnelles du Secrétariat Exécutif de la Gestion des Risques et des Catastrophes (SEGRC):

Étant le point focal des politiques nationales en matière de gestion des risques naturels, le SEGRC doit d'être renforcé. L'État djiboutien avec le soutien des agences onusiennes doit affecter plus de moyens humains, financiers et techniques aux différents services du SEGRC. Le renforcement de ces différents services permettra à cette institution de réaliser des nouveaux programmes dans des conditions optimales.

/ Prendre en compte le risque naturel dans les politiques d'aménagement du territoire:

Les sorties de terrain effectuées dans les différents quartiers de la capitale nous ont permis de constater que la ville de Djibouti est confrontée à de graves problèmes urbains. D'importantes habitations sont localisées dans des zones de la ville exposées aux inondations, d'autres sont situées illégalement sur des voies publiques. L'urbanisation des zones à risque s'explique par plusieurs facteurs notamment la pauvreté et la proximité des bassins d'emplois.

/ Mettre en place un programme de mise en sécurité des périmètres agricoles

localisés à proximité des oueds. Ce programme aura pour objectif de favoriser l'alerte et l'anticipation des crues, ainsi que de mettre en sécurité les matériels agricoles en cas d'une crue. La réalisation d'un tel programme est justifiée par les crues qui ont affecté le pays au cours des dernières années.

/ Renforcer la protection et l'entretien des équipements hydrauliques et agricoles:

Les points d'eau des périmètres agricoles sont essentiellement situés à proximité des oueds et donc vulnérables aux crues de ces derniers. La réalisation des mesures de protection permettra de réduire la vulnérabilité de ces points d'eau. Il faudra aussi renforcer la disponibilité en équipements (moteur à pompe) destinés à la lutte contre les inondations. Il faut enfin signaler l'existence de petits barrages de rétention en amont qui ont été construits pour diminuer la vitesse des écoulements et donc protéger les périmètres agricoles.

/ Mettre en place des plans d'évacuation:

Au vu des lourdes conséquences des catastrophes naturelles dans le pays, il serait très important de développer des outils de gestion de crise qui sont inexistants. La réalisation d'un plan d'évacuation doit être une priorité des autorités du pays. Dans les secteurs de la capitale et des principales villes du pays concernées par les inondations, la mise en place d'un tel plan nécessite la connaissance du nombre des personnes vulnérables à évacuer, l'identification des foyers de vulnérabilité et la planification des lieux de refuge. Ces derniers doivent être des zones situées en altitude par rapport aux secteurs menacés par les inondations. Ces zones refuges peuvent être sélectionnées également en fonction « de leur disponibilité, de leur sécurité et de leur accessibilité ».

4.9. L'ODD 2 «Faim Zéro» face à l'ODD 14 «Vie aquatique»

Contribution de l'ODD 14 à la Stratégie «Faim Zéro»: La vision pour le secteur est de contribuer de façon significative au développement socio-économique du pays en réduisant la pauvreté, en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en créant des opportunités d'emplois, en augmentant les revenus et en améliorant la balance de paiement à travers une gestion, une exploitation et une utilisation durables des ressources de la pêche, en tenant compte des impératifs de protection et de conservation de la biodiversité et de l'environnement, cela sur des bases solides permettant de promouvoir la production aquacole.

Si les Djiboutiens ne sont pas culturellement de grands consommateurs de poisson, ceci semble en train de changer. Il existe de grandes disparités dans la consommation de produits de la mer entre les zones côtières et les régions de l'intérieur. Lors d'une enquête sur la consommation des produits issus de la mer, la majorité des ménages a déclaré avoir consommé du poisson durant les 30 derniers jours. La ville côtière de Tadjourah présente le taux de consommation de poisson le plus élevé (88 % des enquêtés déclarant avoir consommé du poisson durant les 30 derniers jours précédant l'enquête) tandis que cette proportion est de 62 % à Djibouti-ville et de 53 % à Ali-Sabieh. Les répondants qui n'en consomment pas (12 %, 38 % et 47 % des répondants respectivement à Tadjourah, Djibouti-ville et Ali-Sabieh) avancent le prix comme obstacle à la consommation du poisson alors qu'ils représentent 80 % de l'échantillon à Djibouti-ville, 83 % à Ali-Sabieh et 46 % à Tadjourah.

En revanche, la communauté expatriée – qui comprend les représentants des ambassades et des agences de coopération, mais aussi les acteurs du privé et le personnel des bases militaires – représente un potentiel de consommateurs des produits de la mer assez considérable.

Le secteur de la pêche présente un potentiel d'exploitation important avec une façade maritime longue de 372 km et des ressources halieutiques estimées à 47 000 tonnes par an. Toutefois, sa contribution à la formation du produit intérieur brut, à l'emploi et à la sécurité

alimentaire des ménages reste négligeable. En effet, la pêche emploie uniquement 1 000 personnes avec une flottille de pêche composée essentiellement de petites embarcations au nombre de 200 unités et un faible niveau des prises débarquées estimées 2012 tonnes (DISED, 2017). Presque la totalité de la production de poissons, soit environ 3 000 MT/an est écoulée sur le marché intérieur. Selon le Code de la pêche de 2002, cette activité doit rester strictement artisanale de façon à assurer un renouvellement durable des espèces et être réservée uniquement aux ressortissants nationaux. La faible exploitation de cette filière s'explique par le nombre limité d'embarcations, l'insuffisance des structures de maintenance des moyens de production, le manque de plans de crédits appropriés, le faible niveau de formation des pêcheurs et la défaillance de sa conservation et de sa distribution. Pourtant, le développement de ce secteur pourrait jouer un rôle fondamental dans la lutte contre le chômage et l'insécurité alimentaire. Il faut conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. L'économie halieutique et la gestion des zones côtières de Djibouti représentent une série de défis intéressants avec le tourisme (danger requins), la production de produits de la mer de haute qualité (attention à la surpêche, y compris celle réalisée par des acteurs internationaux aux technologies destructives).

La pêche amène sur le marché des produits de la mer aux valeurs nutritives élevées. Elle pourrait concourir à l'augmentation de la sécurité alimentaire des ménages pauvres avec des prix abordables (une fois le poisson disponible en quantité suffisante sur le marché local). Les rendements sont encore trop faibles car le poisson,

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE A ORGANISÉ SA STRATÉGIE AUTOUR DES OBJECTIFS SUIVANTS :

- **Objectif stratégique 1 – Assurer une gestion efficace des ressources halieutiques pour une pêche durable.**
- **Objectif stratégique 2 – Augmenter la disponibilité et la qualité du poisson sur le marché national et à l'export.**
- **Objectif stratégique 3 – Renforcer les capacités institutionnelles.**
- **Objectif stratégique 4 – Préserver les écosystèmes marins et l'environnement.**
- **Objectif stratégique 5 – Promouvoir le développement de l'aquaculture marine.**



Le port de pêche de Djibouti

fuyant la chaleur, descend trop bas et les pêcheurs n'ont pas les équipements nécessaires pour le pêcher à ces profondeurs. Le kilogramme de poisson reste par conséquent trop cher pour les ménages les plus vulnérables.

Le domaine de la pêche représente un potentiel de 47 000 tonnes qui pourrait contribuer significativement à la lutte contre la pauvreté. Toutefois, la consommation demeure limitée à 1 000 tonnes par an, les infrastructures et les outils faisant défaut malgré les nombreux efforts consentis. Malgré cela, le domaine marin de Djibouti est en danger. Des habitats essentiels mais fragiles, comme les massifs coralliens et les mangroves des estuaires, sont en recul sous l'effet conjugué du changement climatique et des activités humaines. Le réchauffement climatique va exacerber ce processus avec la hausse de la température de l'eau de mer et l'augmentation

du niveau de la mer. La pollution produite par la ville se déverse dans la mer par tous les réseaux et cours des wadis. Enfin, l'activité pétrolière entraîne de nombreux dégazages proches de la côte et la présence d'hydrocarbures en quantités inacceptables pour le maintien d'une vie marine viable. Ceci met en danger tant la pêche traditionnelle que les activités liées au tourisme, qui restent avec l'attractivité de ces fonds marins, une des ressources encore en développement pour la République de Djibouti.

Avec ces 350 km de côtes, Djibouti possède une ressource importante. La décision d'interdire la pêche profonde des grands bateaux des compagnies internationales est favorable à la relance de la pêche artisanale, mais cette dernière est soumise à de fortes pressions liées aux fortes chaleurs des couches supérieures de la mer à certaines saisons. Si dans certaines zones les mangroves

sont en danger, dans d'autres elles ont plutôt tendance à s'étendre, ce qui est très favorable à la reproduction des poissons. Ces activités de pêche offrent à la fois des protéines importantes pour l'équilibre des rations et des sources de revenus pour les acteurs de la chaîne de valeur (du pêcheur au vendeur), contribuant ainsi à l'attente de l'ODD 2.

La croissance du commerce international dans les ports de Djibouti, notamment du trafic pétrolier, fait peser des risques de pollution importants sur des écosystèmes marins fragiles qui constituent une ressource économique importante pour le pays.

Les mesures de gestion des ressources halieutiques doivent répondre à une approche écosystémique des pêches qui tienne compte des nécessités de préservation des habitats critiques de ces ressources, des relations biologiques entre les différentes espèces, ainsi que des relations sociales et économiques entre les écosystèmes et la collectivité. Le gouvernement s'engage à promouvoir, à travers la mise en place de mécanismes de coordination efficaces, la prise en compte des exigences du secteur de la pêche dans la gestion intégrée des zones côtières.

RECOMMANDATIONS :

- / Soutenir les coopératives de pêcheurs pour leur permettre de s'équiper en systèmes de réfrigération à énergie solaire et de mieux offrir les produits de leur pêche à un prix abordable pour les populations;
- / Accélérer la mise en place d'efforts additionnels pour la protection des zones de réserve halieutique;
- / Poursuivre les efforts de régénération des mangroves;
- / Poursuivre les expérimentations de nouveaux systèmes de pêche dans la zone avec des mécanismes de concentration des poissons en eaux plus profondes comme alternatives intéressantes à l'aquaculture qui a peu d'avantages comparatifs en milieu très aride (faible pluviométrie, forte évaporation);
- / Renforcer les efforts de promotion de la consommation de produits de la mer pour augmenter les apports de protéines pour la ration alimentaire.

Commercialisation des poissons au port de Djibouti



5/ LES ODD CONTRIBUANT À LA CRÉATION DE CONDITIONS FAVORABLES POUR L'ATTEINTE DE L'ODD 2

5.1. L'accessibilité : l'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 8 « Croissance économique »

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

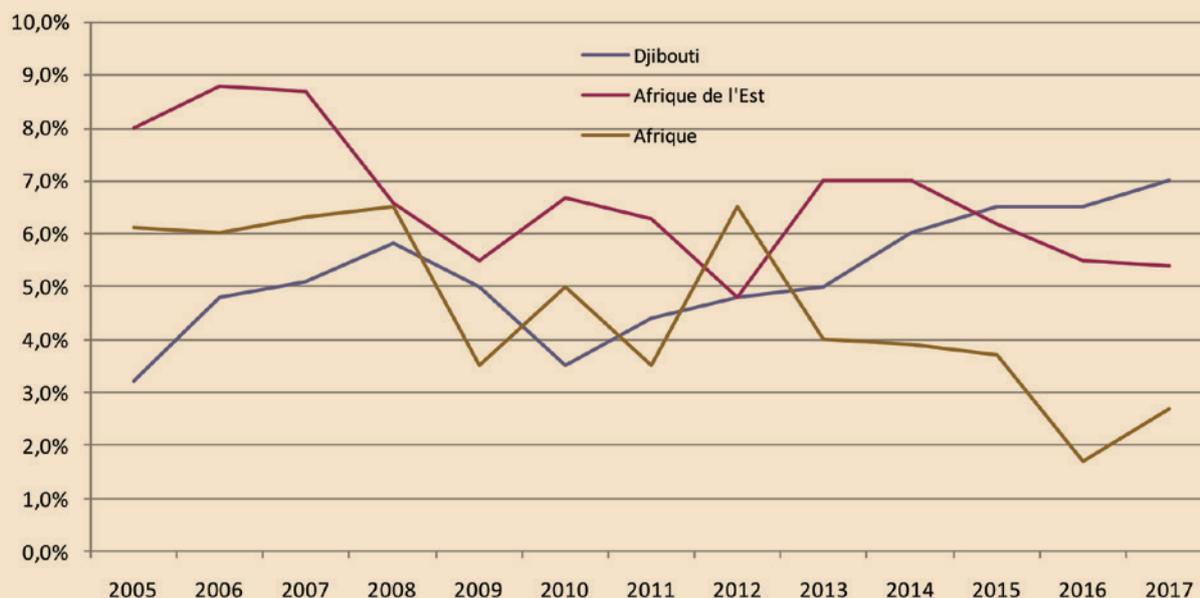
Contribution de l'ODD 8 à la Stratégie « Faim Zéro » : La croissance économique, avec les créations d'emplois qu'elle permet et la valeur ajoutée qu'elle génère, est un élément clé de la sécurité économique et alimentaire.

L'économie djiboutienne est dominée par le secteur tertiaire qui représente 79,3 % du PIB et emploie 70 % de la population active occupée. Ce secteur est basé sur les activités portuaires et des revenus générés par la location des bases militaires étrangères (française, américaine, japonaise et plus récemment chinoise, entre autres). Le secteur primaire reste toujours marginal et représente moins de 4 % du PIB en raison des conditions climatiques extrêmes qui limitent le développement de l'agriculture. Le secteur de la pêche n'est pas mis en valeur malgré l'existence d'un potentiel important de ressources halieutiques estimées à 47 000 tonnes. La part du secteur secondaire est également faible et ne constitue que 16,9 % du PIB. Les coûts élevés des facteurs de production conjugués à une faible productivité du travail limitent la diversification de l'économie et l'émergence d'un secteur industriel dynamique.

L'activité économique connaît depuis ces dix dernières années une croissance soutenue qui s'établit en moyenne autour de 5,45 % sur la période 2008-2017. Cette embellie économique est le résultat d'investissements directs importants dans les infrastructures portuaires (port polyvalent de Doraleh, port de Tadjourah, port de Goubet, etc.), dans le nouveau chemin de fer électrique reliant les ports de Djibouti à l'Éthiopie ainsi que dans les zones franches. Ces investissements répondent aux ambitions du gouvernement qui souhaite profiter de la bonne localisation géographique du pays pour le positionner comme une plateforme de transport multimodal, logistique, commerciale, financière et économique de référence dans la région de l'Afrique de l'Est. Ces investissements ont également permis d'accroître fortement le trafic portuaire qui a progressé de près de 14 % entre 2015 et 2016 et a presque doublé en 9 ans (hausse de 89,5 %) entre 2008 et 2016, passant de 9 330 489 tonnes à 17 681 621 tonnes de marchandises traitées (BCD, 2008, 2016). L'Éthiopie, le grand voisin enclavé pour lequel Djibouti constitue l'unique débouché commercial sur le plan maritime, reste le principal utilisateur des infrastructures portuaires, le transit éthiopien représentant plus de 85 % des marchandises traitées.

L'économie djiboutienne reste, avec celle de l'Éthiopie (taux d'accroissement économique de 8,3 % du PIB en 2017), l'une des plus dynamiques d'Afrique de l'Est. Estimée à 7 % en 2017, l'augmentation du PIB de Djibouti est ainsi plus de deux fois et demi supérieure à la moyenne des pays est-africains. La croissance économique devrait être élevée sur la période 2018-2019 grâce à la mise en service de la ligne ferroviaire électrique et des différents ports récemment finalisés qui devraient stimuler le développement du secteur privé et l'investissement direct étranger.

SCHÉMA 11 : ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE À DJIBOUTI, EN AFRIQUE DE L'EST ET EN AFRIQUE ENTRE 2005 ET 2017



Source : BCD (2014, 2016), FMI (2017)

Le gouvernement a adopté en 2014 un plan stratégique de développement de long terme intitulé «Vision Djibouti 2035» qui a pour ambition de faire du pays une plateforme d'échanges et de services à l'échelle de la région de l'Afrique orientale. Ce plan prévoit le triplement du revenu par tête et la réduction de la pauvreté absolue d'un tiers à travers une croissance économique durable fluctuant entre 7,5 et 10 % par an sur 20 ans et la création

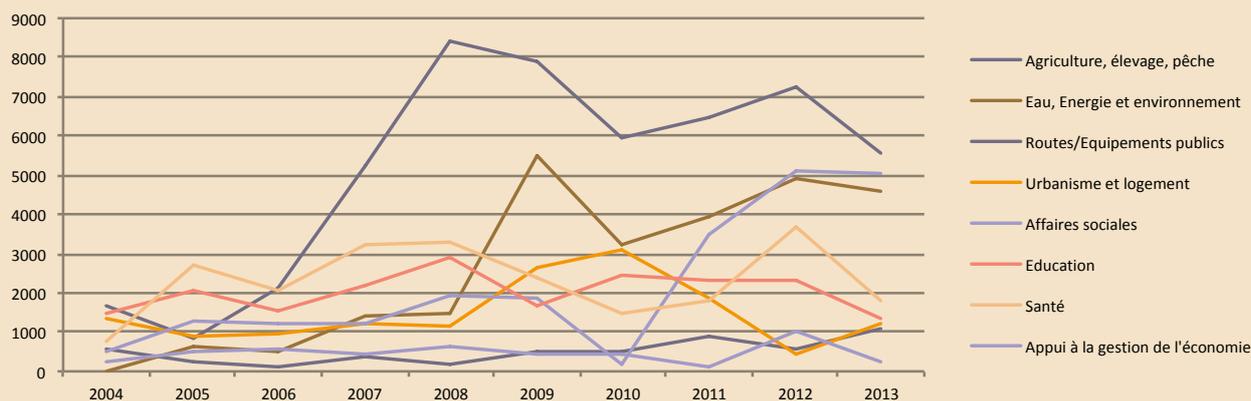
de 200 000 emplois sur la même période afin de ramener le taux de chômage à 10 % en 2035. Le gouvernement a lancé en 2015 «la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi» (SCAPE 2015-2019) comme premier document stratégique quinquennal de développement à moyen terme issu de la Vision Djibouti 2035. En cherchant à bâtir un secteur privé dynamique, socle fondamental de la diversification économique, la SCAPE vise à réaliser un taux de croissance du PIB réel de 10 % sur la période 2015-2019 et une réduction du taux de chômage à 38 %.

CROISSANCE ET EMPLOIS : QUELQUES DÉFIS MAJEURS

Cette croissance dynamique n'a toutefois pas permis une amélioration de la situation du marché de l'emploi avec un taux de chômage qui se maintient à un niveau élevé de 47 % de la population active (DISED, 2018). L'accélération de la croissance est impulsée par des investissements dans les infrastructures portuaires, secteur à forte intensité capitaliste qui ne crée qu'un nombre limité d'emplois. Plusieurs études pointent du doigt l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences alors que le peu d'emplois créés nécessite une main-d'œuvre qualifiée. La majorité des entreprises intervenant dans la construction des infrastructures portuaires sont par ailleurs étrangères. Elles profitent des avantages offerts par le code des zones franches qui leur permet de n'employer que 30 % de main-d'œuvre djiboutienne durant la première année d'activité et jusqu'à 70 % au bout de cinq ans, pour recourir à de la main-d'œuvre expatriée.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a entrepris un vaste programme d'investissements publics financés par des emprunts contractés en grande partie auprès de la Chine, contribuant à une accélération de la dette extérieure publique qui passe de 49,9 % en 2014 à 86,9 % en 2017, soit une hausse de 74 % en trois ans. La balance commerciale de la République de Djibouti est structurellement déficitaire en raison de la quasi-absence d'exportations alors que les importations sont en hausse constante. En effet, la faible capacité de production agricole et industrielle du pays le contraint à importer l'ensemble des biens de consommation (produits vivriers, biens d'équipement, hydrocarbures, etc.) indispensables à l'activité économique. Le solde du compte courant qui s'est fortement dégradé en 2015 (- 31 % du PIB) et en 2016 (- 25,8 %) s'est largement amélioré en 2017, son déficit étant ramené à 14,5 % du PIB, notamment grâce à la diminution des importations liées aux grands projets d'infrastructures de transport. Le secteur primaire éprouve beaucoup de difficultés pour

SCHÉMA 12 : RÉPARTITION SECTORIELLE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE 2004 À 2013 (EN MILLIONS DE DJF)



Source : DISED (2012, 2014)

attirer des investissements que cela soit du côté public ou du côté privé. Ce secteur reçoit en effet une part très faible du programme d'investissement public (PIP) qui fluctue entre 1 % (2006) et 9 % (2004). Durant la dernière décennie, son niveau a été d'environ 3 %. Le gouvernement djiboutien est en conséquence très loin de la déclaration de Maputo (2003) dans laquelle les pays de l'Union africaine se sont engagés à allouer au moins 10 % de leurs dépenses publiques au secteur agricole d'ici 2008. La totalité des investissements dans le secteur primaire sont par ailleurs financés par des ressources provenant de l'aide au développement. L'investissement privé est marginal voire inexistant.

La rente financière provenant des bases militaires installées dans le pays constitue une part importante des recettes budgétaires. En 2018, elle s'élève à 21906 millions DJF (plus de 123 millions \$USD) et représente 20,6 % des recettes intérieures fiscales de l'État, ainsi que 6,4 % du PIB. Cette rentrée importante de devises permet à l'État d'entreprendre des politiques sociales destinées à améliorer les conditions de vie des populations pauvres.

À titre d'exemple, la politique de subventions des prix des produits alimentaires entreprise par le gouvernement en 2008 et maintenue jusqu'à présent constitue un manque à gagner comblé par cette rente. Un départ de ces bases ou une baisse drastique de leur contribution financière auraient des conséquences considérables sur les politiques de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle menées par le gouvernement.

La performance de l'économie djiboutienne est fortement liée à celle de l'Éthiopie dont Djibouti constitue le débouché maritime. La forte croissance de l'économie éthiopienne ces dix dernières années a contribué à l'accroissement régulier de l'activité économique djiboutienne. La majeure partie des fruits et légumes consommés à Djibouti provient également de ce pays.

Or, l'Éthiopie connaît depuis trois années de sérieux problèmes politiques qui ont contraint le Premier ministre à démissionner en février 2018. Dans une région déjà très instable, le maintien et l'exaspération de la violence en Éthiopie aurait un grand impact sur l'économie djiboutienne ainsi que sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Avec une agriculture réduite, les ménages dépendent fortement des marchés pour l'approvisionnement en produits alimentaires. Les hauts taux de pauvreté et le faible pouvoir d'achat des ménages dans les régions de l'intérieur, et notamment à Obock et Dikhil, sont à la base des hauts niveaux de sources alternatives à l'achat au comptant pour accéder à la nourriture. L'achat au comptant est en effet le principal moyen d'achat pour environ 90 % des ménages contre 6 % pour l'achat à crédit.

De facto, la République de Djibouti est avant tout un carrefour. Très dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements énergétiques et alimentaires, mais aussi pour la plupart des biens de consommation, le pays voit la majeure partie de sa création de richesse liée aux échanges et à la création de valeur ajoutée artificielle produite à chaque étape de la chaîne de commercialisation. En outre, la faiblesse des infrastructures de production rend beaucoup d'efforts de formation vains, car il existe très peu d'emplois industriels et dans les services hors administration.

Une grande partie de la croissance réalisée provient de la création de valeur ajoutée sur les activités commerciales (export/import) et est donc incapable de produire de l'emploi. Les niches spécialisées d'emploi demandant des savoir-faire pointus sont très souvent occupées par de la main-d'œuvre expatriée, en l'absence de capacités nationales pour les remplir. Cette structuration de l'économie djiboutienne peut intégrer les fractions de main-d'œuvre nationale bien formée (qui se retrouve souvent soit dans les ministères, soit dans les équipes

nationales des quelques entreprises internationales présentes dans le pays), mais crée un blocage face aux besoins de donner de l'emploi à la grande majorité des personnes qui sont peu ou non formées, notamment les plus vulnérables. Enfin, cette structuration de l'économie conduit au fait que la principale source de richesse de l'État s'avère la taxation des activités d'import/export, ce qui à terme ne peut qu'avoir des répercussions négatives sur les consommateurs, notamment les plus vulnérables.

Dans son objectif d'améliorer le climat des affaires pour attirer les investissements privés et créer les conditions de développement d'un secteur privé dynamique moteur d'une croissance économique forte et inclusive, le gouvernement a entrepris ces dernières années des réformes profondes sur la base des critères du rapport « Doing Business » de la Banque mondiale.

Les réformes réalisées entre l'organisation des assises de la fiscalité en juin 2015 et 2017 sont :

- **L'ouverture du Guichet Unique intégral en mars 2017** dans le but de faciliter les formalités relatives à la création d'entreprises et à l'immatriculation fiscale et sociale. La mise en place de cet organe permet de réduire la durée nécessaire pour la création et l'enregistrement de l'entreprise, la ramenant à un délai de 3 jours avec un coût de 23 000 DJF (129,4 \$USD) au lieu de 137 500 DJF (773,7 \$USD) auparavant.
- **L'exonération totale de la patente d'activité durant les trois premières années pour les très petites entreprises** (classe 5 à la classe 8) ainsi que la mise en place d'un montant forfaitaire de 10 000 DJF (56,3 \$USD) dans le but de réduire fortement les droits d'enregistrement du capital social des entreprises.
- **La réduction progressive de la patente d'importation** qui est passée de 1,2 % de la valeur d'importation en 2014 à 0,7 % en 2017 puis 0,5 % en 2018.
- **L'exonération de l'impôt sur le revenu (ITS) pour les bas salaires** (salaire inférieur à 50 000 DJF soit 281,3 \$ USD) afin d'améliorer le pouvoir d'achat de la population active pauvre.
- **Le lancement de caisses enregistreuses fiscales qui devraient permettre à l'administration fiscale de centraliser les données en temps réel** pour sécuriser les recettes, notamment la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et le TBS (taxe sur les biens et services). Ce déploiement des caisses enregistreuses, qui concerne dans un premier temps les entreprises des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, a pour but de répondre aux exigences de modernisation de l'administration fiscale tout en renforçant son efficacité et son efficacité, ainsi qu'en contribuant à plus de transparence et à la mise en place d'une relation de confiance entre les

contribuables et ladite administration. Le secteur privé se plaint cependant que la mise en œuvre de ces caisses provoque pour les sociétés des coûts supplémentaires liés à leur maintenance et à la connexion internet.

- **La création de la Commission Nationale de Conciliation fiscale (CNCF)**, instance consultative paritaire et indépendante ayant pour fonction de résoudre les litiges persistants entre les contribuables et l'administration fiscale, est présidée par le Médiateur de la République.

La mise en route de ces réformes importantes a permis au pays de réaliser un bond de 17 places dans le rapport « Doing Business » de 2018, passant de la 171^e position en 2017 à 154^e en 2018.

Le gouvernement poursuit la dynamique d'amélioration de l'environnement des affaires en mettant en place plusieurs réformes fiscales et textes de lois destinés à assouplir les procédures administratives, à améliorer la compétitivité de l'économie djiboutienne et à favoriser le développement du secteur privé et les investissements directs étrangers :

- **Promulgation de deux lois importantes encadrant les activités économiques** que sont la loi n°003/AN/18/8e L portant Code Civil et la loi n°004/AN/18/8e L portant Code de Procédure Civile.
- **Lancement de la phase pilote d'un guichet unique du commerce extérieur** dans le but de réduire les étapes, les délais et les coûts du commerce transfrontalier.

La zone franche en construction



L'économie djiboutienne est faiblement diversifiée et le secteur manufacturier représente une part infime de la richesse nationale, ne constituant que 2,5 % du PIB. La production industrielle est limitée à quelques industries de transformation agro-alimentaires (usines d'embouteillage d'eau minérale et de production de boissons gazeuses). Le développement du secteur est handicapé par la taille réduite du marché intérieur, les coûts des facteurs de production, excessivement élevés par rapport à ceux des pays de la région, et la faiblesse de la productivité du travail en raison d'un bas niveau de qualification de la main-d'œuvre. En effet :

- Malgré la multiplication du nombre de banques installées à Djibouti ces dernières années, l'accès au crédit reste limité pour les petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, le coût du capital demeure très élevé avec des taux d'intérêt variant entre 11 % pour les prêts les plus sûrs et 15 % pour les prêts sous forme de facilité de caisse. Face aux difficultés d'accès au crédit bancaire des porteurs de projets, les autorités publiques ont mis en place le Fonds de Développement Économique de Djibouti (FDED) comme mécanisme alternatif de financement mais cela n'a pas encore contribué à un décollage des activités industrielles ;
- Les prix élevés des services publics marchands (eau, électricité) sont aussi un facteur défavorable au développement du secteur manufacturier. Les tarifs appliqués par l'Office chargé de la production et de la distribution d'eau aux professionnels varient entre 200 DJF (1,13 \$US) et 250 DJF (1,41 \$US) au mètre cube, soit un niveau 2 à 3 fois supérieurs aux tarifs en vigueur en Éthiopie. En raison des conditions climatiques extrêmes, l'eau est une denrée rare à Djibouti et sa disponibilité même pour le secteur industriel est sujette à caution. Parallèlement, le prix de l'électricité (0,35 \$ USD/KWh) est 6 fois supérieur à celui appliqué en Éthiopie et plus de deux fois supérieur à la moyenne africaine.
- Or, le développement du secteur industriel nécessite la disponibilité d'eau et d'énergie abondantes et peu chères. Enfin, le coût et la qualité du capital humain constituent un facteur limitant à l'émergence d'une industrie compétitive. En effet, en raison de la cherté du coût de la vie, les niveaux de salaires sont parmi les plus élevés en Afrique et 3 à 6 fois supérieurs à ceux des pays de la région (CNUCED, 2013). Pourtant, la productivité du travail est faible en raison du bas niveau de qualification de la main-d'œuvre, en particulier dans le domaine technique où les investisseurs font appel à une main-d'œuvre étrangère provenant principalement des pays de l'Est et du Sud de l'Asie (Bangladesh, Inde, Philippines, etc.).

La combinaison de tous ces goulots d'étranglement limite la capacité de diversification de l'économie et ne favorise pas l'émergence d'un secteur industriel

dynamique, capable de satisfaire la demande locale en produits manufacturés et de concurrencer les produits importés. Pourtant, le gouvernement serait bien avisé de privilégier la mise en place d'un tarif électrique préférentiel pour les activités industrielles. La réduction du chômage massif et structurel passe par l'essor du secteur industriel car ce dernier est un grand pourvoyeur d'emplois.

RECOMMANDATIONS :

- / Développer une stratégie politique de diversification de l'économie pour la promotion du secteur industriel: 1) par la mise en place d'une politique nationale de transformation structurelle associant la baisse progressive des coûts des facteurs de production et le développement d'un enseignement professionnel de qualité, et 2) par des politiques d'incitation, par exemple une diminution des coûts de l'énergie.
- / Favoriser la baisse du coût du travail par un effort en faveur de l'amélioration de la productivité du capital humain en renforçant la formation technique et professionnelle. Cette amélioration de la qualité de la formation professionnelle doit être exécutée en collaboration étroite avec le secteur privé dans le souci de répondre aux problèmes d'adéquation formation-emplois. Elle nécessite à la fois une multiplication des centres de formation professionnelle et une offre de matériels pédagogiques de qualité.
- / Le gouvernement doit continuer à mener les réformes fiscales issues des recommandations des assises sur la fiscalité en 2015 afin d'aboutir à la mise en place d'un système fiscal simple à administrer, capable d'accroître les ressources financières de l'État à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et de favoriser le développement d'un secteur privé dynamique créateur de richesses et d'emplois.
- / Le code des zones franches permet aux entreprises s'installant dans les différentes zones franches du pays de bénéficier de plusieurs avantages fiscaux. Mais ces entreprises doivent en contrepartie développer des unités industrielles de production et créer un nombre important d'emplois afin de résorber le chômage massif qui touche la population active djiboutienne. On constate cependant que peu d'industries se sont installées dans les zones franches et seuls environ 1 100 emplois ont été créés depuis 2004. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les raisons de cet échec et de corriger les défaillances. En particulier, il est primordial de lier les avantages fiscaux consentis au nombre d'emplois créés. Ces avantages fiscaux doivent être reconsidérés lorsque l'entreprise ne génère pas suffisamment d'emplois au bout de 5 ans d'existence.

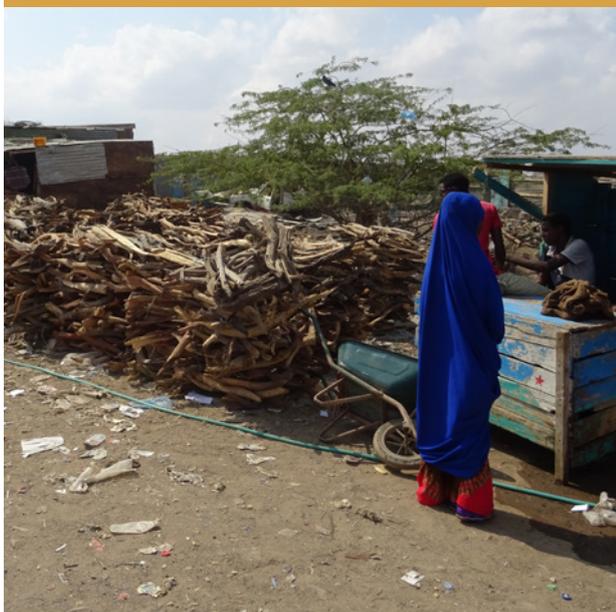
5.2. L'accessibilité: L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 7 « Énergie propre »

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Contribution de l'ODD 7 à la Stratégie « Faim Zéro »: Assurer à tous un accès à une énergie propre et bon marché améliorera la sécurité économique (emplois), alimentaire (production) et nutritionnelle (transformation/conservation). Ceci contribuera à la dynamisation globale de l'économie, donc de l'emploi, et à la préservation de l'environnement.

Le secteur de l'énergie joue un rôle essentiel dans l'économie nationale. Entre 1999 et 2005, la production d'énergie électrique a augmenté de près de 58 % pour atteindre 303 GWh avec une consommation d'électricité de 220 GWh. La couverture de la population demeure essentiellement urbaine avec un taux de 49,7 % et une consommation de 288 KWh/habitant. La quasi-totalité de l'énergie consommée est liée à la transformation d'hydrocarbures de base importés. On note cependant une consommation de l'ordre de 10 % basée sur le bois de cuisson.

La vente du bois pour les besoins quotidiens



Pour répondre aux besoins énergétiques du pays et obtenir une énergie à coût compétitif, la stratégie de Djibouti s'appuie sur le développement des énergies renouvelables telles que la géothermie, l'éolien et le solaire. En dépit de sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre (GES), la République de Djibouti œuvrera pour contribuer à l'effort mondial d'atténuation des émissions des GES. Ainsi, Djibouti a déjà réalisé l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie qui utilise l'hydroélectricité.

Le gouvernement djiboutien prévoit également de développer les énergies renouvelables, telles que la géothermie, l'éolienne et le solaire. Il s'agira d'assurer une réflexion spécifique pour la ville de Djibouti et une autre pour les petites localités rurales: des approches par « réseaux indépendants », promouvant l'autonomie des « grids » devront être développées. C'est surtout dans le domaine de la réduction des besoins en charbon et bois de cuisson que des efforts sont encore à faire, notamment dans les zones rurales.

Les générateurs thermiques exploités par Électricité de Djibouti (EDD), la société nationale chargée de la production et de la distribution d'électricité, ont une capacité installée de 125 MW qui se répartit entre 119 MW dans la ville de Djibouti et environ 6 MW dans quatre régions de l'intérieur. Cependant, en raison de la vétusté des équipements de production et des pertes importantes sur le réseau, la puissance de production d'électricité garantie s'élève seulement à environ 67 MW alors que la demande peut atteindre 76 MW notamment pendant la saison chaude (BAD, 2011).

Cette rupture entre l'offre et la demande d'énergie électrique occasionnait de graves pénuries d'électricité et des délestages réguliers, obligeant les entreprises et les ménages aisés à s'équiper en générateurs très coûteux. Le nombre de raccordements au réseau électrique était estimé à 56 062 en 2016 dans la ville de Djibouti qui concentre plus de 60 % de la population djiboutienne, ce qui représente un accroissement de 24 % par rapport aux 45 274 abonnés de 2012 (BCD, 2016).

La forte dépendance du pays aux produits pétroliers chers pour la production d'électricité a eu un impact négatif important sur l'accessibilité de la population à l'énergie électrique et on estime que le taux d'accès à l'électricité se limite à 53 % de la population (CNUCED, 2013). En raison de sa faible capacité de production, l'EDD n'arrive pas à répondre à la demande en forte croissance provenant des grandes infrastructures productives qui se développent. Ainsi, le Terminal à Conteneurs de Doraleh et la base militaire américaine qui nécessitent chacun une capacité électrique de 15 MW ont été obligés d'installer des générateurs thermiques par leurs propres moyens pour satisfaire leur demande.



Système d'irrigation utilisant l'énergie solaire à Assango

En raison de la dépendance exclusive aux produits pétroliers importés, les coûts de production de l'électricité sont parmi les plus élevés au monde et peuvent atteindre jusqu'à 32 centimes \$USD, ce qui correspond à un niveau de coûts de production 6 fois plus élevés que ceux de l'Éthiopie et 3 fois supérieurs à ceux du Kenya (BAD, 2013). Le niveau élevé des prix de l'électricité est en conséquence souvent cité comme un facteur pénalisant pour le développement du secteur privé. Le système de tarification en vigueur est fixé par arrêté présidentiel - le dernier en vigueur datant de janvier 2016 - et offre plusieurs types de prix selon les catégories de clients. Pour les clients de la basse tension, deux types de tarification s'appliquent pour les consommateurs domestiques. Les tarifs sociaux varient de 27 DJF à 55 DJF par KWh pour une puissance souscrite de 1 à 6 KVA complétés par des primes fixes variant entre 544 à 1069 DJF. Le tarif domestique général appliqué pour une puissance souscrite supérieure ou égale à 9 KVA varie de 48 à 55 DJF par KWh avec une prime mensuelle comprise entre 1308 et 1494 DJF. Pour le secteur productif, un tarif spécial de 48 DJF par KWh complété par une prime de 1520 DJF, est appliqué aux artisans boulangers (pain populaire) alors que les PME sont soumises à un tarif unique de 45 DJF le KWh et une prime de 1520 DJF.

La tarification pratiquée privilégie les gros consommateurs à qui l'on propose des tarifs industriels variant entre 33 et 41 DJF le KWh majorés par une prime mensuelle

variant de 1642 DJF à 1931 DJF par puissance souscrite. Les gros clients abonnés à la moyenne tension sont les hôtels de plus 100 chambres, quelques industries agroalimentaires et la Cimenterie d'Ali Sabieh. L'électricité est à Djibouti l'une des plus chères au monde. Le prix du KWh facturé en moyenne à 31,5 centimes US\$ est deux fois plus élevé que la moyenne en Afrique et trois à cinq fois plus cher que dans les pays voisins. Pour remédier à ces problèmes récurrents de pénuries énergétiques et réduire la dépendance à l'énergie fossile très coûteuse, le pays s'est tourné vers l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie. Dans le cadre de l'intégration régionale, Djibouti a signé en 2008 un accord d'achat d'électricité avec l'Éthiopie pour l'approvisionnement en hydroélectricité et l'interconnexion électrique. L'Éthiopie dispose d'un important potentiel hydroélectrique estimé à 30000 MW. Pour l'exploiter, l'Éthiopie multiplie les barrages hydroélectriques afin de mettre, une énergie verte et peu chère à la disposition de son économie en forte croissance. Le pays ambitionne également d'exporter cette énergie vers les pays de la région, Djibouti étant notamment devenu le premier pays de la région à expérimenter un programme de coopération énergétique avec l'Éthiopie. Grâce à un financement de la Banque Africaine du Développement, une ligne d'interconnexion de 283 Km offrant une capacité de transport de 230 KV a été mise en activité en mai 2011 avant d'être officiellement inaugurée en octobre 2011. Le projet consiste à permettre à l'Éthiopie de vendre une

partie des excédents de sa production à Djibouti à un prix compris entre 0,06 et 0,07 \$ par KWh. L'interconnexion a permis une hausse de la capacité d'offre d'électricité et une réduction sensible des délestages récurrents ainsi qu'une baisse de près de 30 % des tarifs de l'électricité pour les ménages dont la puissance souscrite est comprise entre 1 à 3 KVA (soit 60 % des abonnés correspondant aux ménages à revenus faibles). En 2013, l'énergie importée de l'Éthiopie a représenté 70 % de l'électricité distribuée par l'EDD mais les bénéfices de l'interconnexion ne se répercutent pas pour l'instant sur le secteur productif. Pourtant, une baisse des tarifs d'électricité pour ce secteur contribuerait à l'amélioration de la compétitivité de l'économie djiboutienne. Néanmoins, le contrat d'achat d'énergie entre les deux pays n'est pas ferme et l'achat ne peut intervenir que lorsque l'Éthiopie présente un surplus d'énergie. Or, l'Éthiopie connaît depuis dix ans un développement économique accéléré qui crée une forte demande en énergie électrique. À titre d'exemple, la région de Dire-Dawa (deuxième ville de l'Éthiopie), à travers laquelle passe le réseau d'interconnexion de cette première phase est devenue une région industrielle où la demande d'électricité est élevée. De ce fait, une deuxième ligne d'interconnexion traversant la région 2 de l'Éthiopie - dont la demande en électricité n'est pas aussi aiguë que la région traversée par la première ligne - est actuellement à l'étude et les travaux de construction devraient débuter d'ici 1 à 2 ans, selon la direction de l'EDD. La mise en place de cette dernière ligne aurait également pour objectif de sécuriser Djibouti contre une éventuelle panne qui pourrait affecter le réseau d'interconnexion en territoire éthiopien. Toutefois, aucune politique d'achat d'une puissance ferme n'est pour le moment envisagée. Par conséquent, l'approvisionnement de l'énergie électrique à partir de l'Éthiopie n'est pas garanti à long terme. Pour assurer son indépendance énergétique, Djibouti veut diversifier ses sources d'énergie en misant sur son potentiel d'énergies renouvelables. En effet, le pays dispose d'un large potentiel d'énergies renouvelables comme les énergies géothermique, solaire et éolienne. Une nouvelle loi adoptée en 2015 ouvre d'ailleurs les activités de génération d'électricité aux producteurs indépendants.

La principale source d'énergie renouvelable du pays est l'énergie géothermique. Les premières études sur la disponibilité des ressources géothermiques datent de la fin des années 70 et plusieurs autres études entreprises par la suite ont confirmé le potentiel géothermique des sites de Lac Assal et Lac Abbé. Néanmoins, les coûts d'investissement élevés ont compromis le programme de développement de l'énergie. En 2007, des accords de coopération entre Djibouti et l'Islande, grand producteur d'énergie géothermique, ont relancé le programme géothermique mais la crise financière qui a sérieusement

affecté l'économie islandaise a sonné le glas de cette coopération. En 2010, le gouvernement a sollicité plusieurs bailleurs de fonds dont la Banque mondiale et la Banque africaine de développement dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Sociale (INDS) pour l'aider à la mise en place d'un projet de forage d'exploration géothermique. En plus de ces deux bailleurs, l'AFD, le FEM et l'OPEP se sont montrés intéressés pour participer au financement du projet qui doit également intégrer le secteur privé sous la forme d'un Partenariat Public privé (PPP) et s'exécuter en trois phases: «(i) la première phase consiste en l'exploration du champ de vapeur géothermique du lac Assal et la confirmation des caractéristiques de la ressource géothermique du champ; (ii) la deuxième phase comprendra le développement du champ géothermique et la construction d'une centrale électrique géothermique d'une capacité installée de 20 MW; et (iii) la troisième phase consistera en l'extension de la capacité de la centrale électrique géothermique à 50 MW». La première phase d'exploration qui a un coût global de 31,8 M\$ vise à supprimer les risques liés à l'exploration et de créer ainsi les conditions propices à l'investissement privé dans les deuxième et troisième phases.



EN 2013, L'ÉNERGIE IMPORTÉE DE L'ÉTHIOPIE A REPRÉSENTÉ 70 % DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE PAR L'EDD MAIS LES BÉNÉFICES DE L'INTERCONNEXION NE SE RÉPERCUTENT PAS POUR L'INSTANT SUR LE SECTEUR PRODUCTIF.



L'étude de préfaisabilité menée par la BAD a montré que la mise en place de ce projet contribuerait à une réduction sensible du coût de production avec un tarif de 0,091 \$USD le KWh tout en présentant une rentabilité économique et financière intéressante.

Le pays dispose également de bonnes capacités d'exploitation de l'énergie solaire. En effet, le pays reçoit des niveaux d'ensoleillement parmi les plus élevés au monde qui s'étalent sur toute l'année. Selon le Rapport National sur le Développement Durable

Rio+20 (2012), « chaque année, le pays reçoit un équivalent d'énergie solaire de 1,5 million de barils de pétrole » (p. 5). Malheureusement, ce potentiel important n'a pas été mis en valeur jusqu'à présent. Jusqu'en 2011, l'énergie solaire était utilisée pour quelques infrastructures communautaires telles que le pompage d'eau potable, les dispensaires et les écoles dans le milieu rural. Le gouvernement a formulé en 2008 une stratégie nationale pour la promotion de l'énergie solaire dans laquelle son développement est considéré comme une priorité nationale. Cette stratégie stipule de mettre progressivement en place les capacités de production de l'énergie solaire entre 2008 et 2017 en l'utilisant en premier lieu pour l'électrification rurale. Une centrale solaire photovoltaïque de 62 KWc acheminés dans un réseau de distribution indépendant et qui alimente toutes les habitations de ce village a dans ce cadre été réalisée dans la localité d'Ali Addé au sud du pays en janvier 2013. En décembre 2011, la plus grande centrale solaire (produisant 300 kW) raccordée au réseau de l'EDD a été inaugurée au Centre d'Étude et de Recherche de Djibouti (CERD) grâce à un financement du Japon.

Une troisième énergie renouvelable qui présente un potentiel élevé pour le pays est l'énergie éolienne. Entre 2002 et 2005, plusieurs études de mesure de vent réalisées sur l'ensemble du territoire par le CERD afin d'identifier des sites potentiels pour l'exploitation électrique ont montré que le pays disposait d'un nombre important de sites bénéficiant d'un niveau de ventilation suffisant pour produire de l'électricité, c'est-à-dire des vitesses moyennes de vent d'au moins 6 m/s. Pour autant, il n'existe pour l'instant aucun programme de mise en valeur de ce type d'énergie.

Un certain nombre de défis se posent donc. L'interconnexion électrique entre Djibouti et l'Éthiopie, effective depuis 2011, a permis à l'EDD d'accroître sa capacité et de répondre à la demande d'électricité tout en réduisant les coûts liés à l'importation des énergies fossiles. La construction d'une nouvelle ligne d'interconnexion destinée à augmenter la quantité d'énergie hydroélectrique importée et à la renforcer est également prévue. Cependant, afin d'assurer la sécurité énergétique du pays, il est fondamental de diversifier les sources d'énergie en exploitant les énergies renouvelables (géothermie, solaire, éolien) dont le pays dispose avec un potentiel important. Un programme de développement de l'énergie géothermique, qui devrait aboutir à la mise en place d'une centrale géothermique de 20 MW d'ici 2020, est actuellement entrepris en collaboration avec plusieurs bailleurs de fonds. Le développement de l'énergie solaire trouve une pertinence particulière dans les

zones rurales isolées où les coûts de branchement au réseau électrique national sont très élevés.

Dans un pays confronté à un problème très sérieux de chômage, le développement du secteur manufacturier doit être érigé comme stratégique. À l'inverse du secteur portuaire à forte intensité capitaliste, l'industrie manufacturière est créatrice d'un nombre important d'emplois et peut contribuer à la réduction du chômage. C'est aussi un secteur très gourmand en consommation d'énergie. Or, les prix élevés de l'électricité et le faible niveau de qualification du capital humain djiboutien entravent l'émergence d'une industrie compétitive. Pour accroître le potentiel de développement du secteur manufacturier, le gouvernement pourrait contraindre l'EDD à vendre l'électricité aux entreprises industrielles à un prix légèrement plus élevé que celui auquel il achète l'électricité de l'Éthiopie de façon à garder une marge bénéficiaire sans pour autant pénaliser le développement industriel.

Le niveau élevé des prix de l'électricité oblige les ménages modestes à consacrer une part importante de leurs revenus à la consommation de l'électricité et réduit en conséquence d'autant la part utilisée pour disponibiliser une alimentation saine et suffisante. Ce prix élevé exclut également une grande partie des ménages djiboutiens du réseau électrique. Une politique de réduction des frais de consommation électrique pour les ménages pauvres pourrait jouer un rôle essentiel en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

RECOMMANDATIONS :

- / Continuer à explorer les différentes options énergétiques et leurs combinaisons;
- / Mettre l'accent sur les énergies écologiquement durables, économiquement viables et productrices d'emplois;
- / Mettre en place les mesures qui permettent aux groupes les plus vulnérables d'avoir accès aux énergies nécessaires à une vie digne et productrice;
- / Assurer que les acteurs économiques aient accès à l'énergie dans des quantités, qualité et niveaux de prix qui incitent à l'installation sur Djibouti, dans une perspective de création d'emplois;
- / Assurer que les zones rurales, et notamment leurs structures éducatives, de santé publique et de développement économique aient accès à l'énergie nécessaire pour se développer.

5.3. L'ODD 2 «Faim Zéro» face à l'ODD 9 «Bâtir une infrastructure résiliente»

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Contribution de l'ODD 9 à la Stratégie «Faim Zéro»: La création d'infrastructures résilientes est à la fois créatrice d'emplois à court terme et une des conditions de la création d'emplois futurs de par les besoins de maintenance de ces infrastructures. C'est aussi une des conditions de la compétitivité de Djibouti dans sa fonction «hub économique».

Cet ODD recouvre en fait plusieurs problématiques différentes :

- Les infrastructures liées à la vie des citoyens, notamment celles permettant l'accès aux services de base, améliorant éducation, état sanitaire et mobilité, facteurs clés d'ODD essentiels à l'atteinte de l'ODD 2 ;
- Les infrastructures qui permettront à Djibouti de mieux jouer son rôle de «hub économique» et d'améliorer ses avantages comparatifs pour rendre le pays plus attractif, attireront des capitaux créateurs d'emplois et permettront au niveau de vie des citoyens de s'améliorer dans la marche indispensable vers l'atteinte de l'ODD 2 ;
- Les infrastructures dites « critiques » indispensables au fonctionnement d'un État moderne et protecteur de ses citoyens que sont notamment les systèmes de production d'énergie et les systèmes de communication et d'information, lesquels sont des clés du fonctionnement harmonieux d'un pays qui cherche sa transition économique et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations et de son attractivité. Ces infrastructures sont notamment essentielles si Djibouti veut se positionner sur le marché des NTIC.

Le positionnement stratégique de Djibouti a entraîné la création de plusieurs ports et le maintien, voire la multiplication, de bases militaires de plusieurs grandes puissances (on compte 7 bases militaires étrangères à ce jour). Il en résulte à la fois d'importantes

infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières. Ceci demandera de poursuivre à long terme une réflexion sur le financement de l'entretien et de la maintenance de toutes ces infrastructures qui, dans les conditions climatiques difficiles de la zone, se détériorent rapidement. Phare de la mer rouge (Vision 2035), Djibouti devient indispensable à son voisin éthiopien suite à ses conflits avec l'Érythrée. 80 % du trafic portuaire provient en effet du géant éthiopien, ce qui constitue à la fois un atout pour la région et peut-être une dépendance forcée. Dubaï marque également Djibouti de son empreinte maritime avec la construction d'un nouveau port et, de manière plus générale, encore aujourd'hui les mesures sont prises afin de soutenir l'avenir florissant de l'économie portuaire (Vision 2035 Djibouti). Désormais en position de leadership dans la Corne de l'Afrique, la Chine investit actuellement dans le domaine du transport, multipliant les infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires (Air Djibouti).

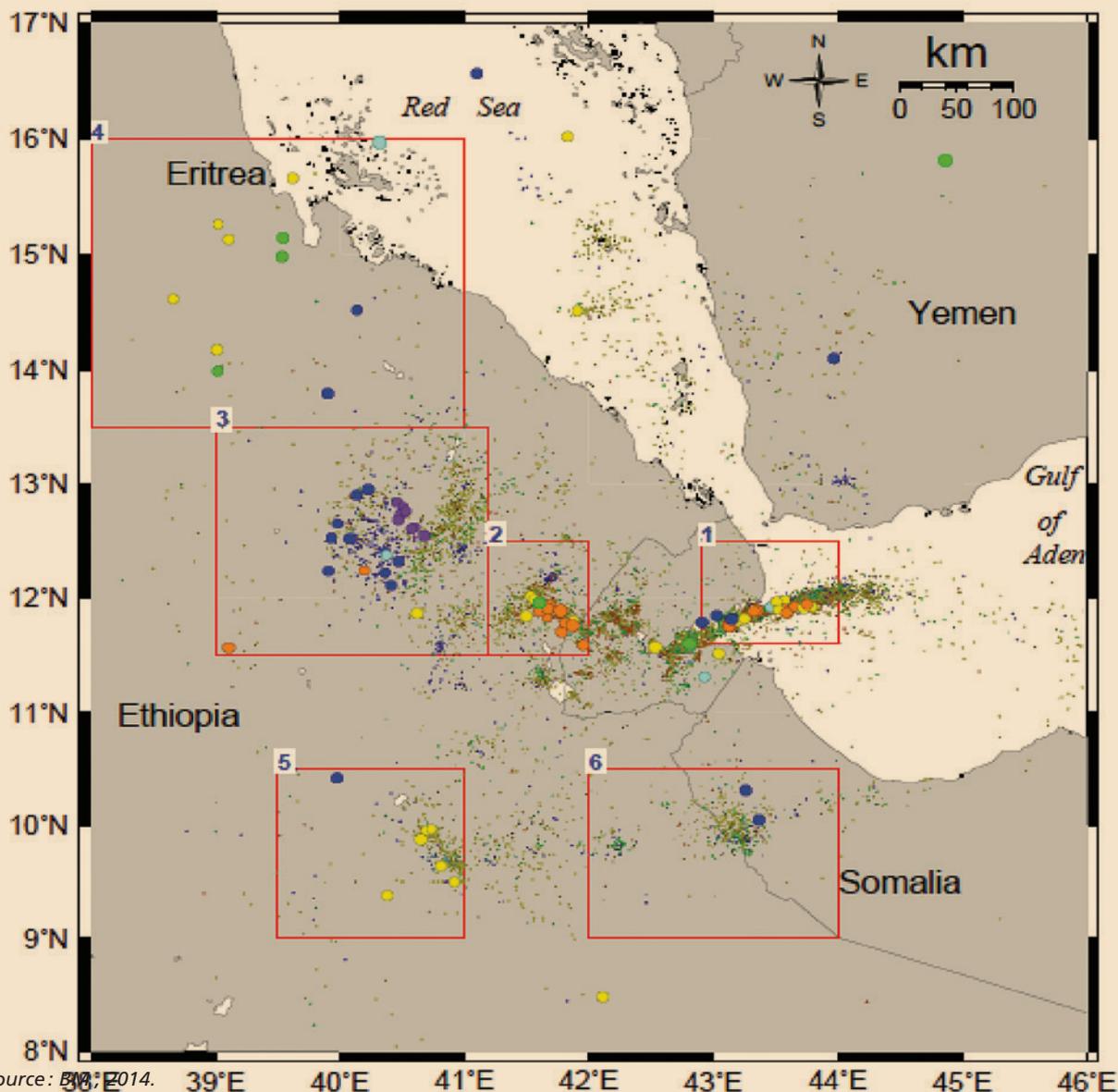
Les infrastructures de transport, d'énergie et de NTIC sont des enjeux essentiels du développement de Djibouti qui permettrait de renforcer sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle des populations, notamment des plus pauvres. La sécurisation de ces infrastructures (physiques et virtuelles) dans un monde où la cyber-guerre sur les systèmes d'information et d'énergie est devenue un enjeu réel, sera essentielle. Renforcer ce faisceau d'infrastructures est une des conditions de la création de l'avantage comparatif de Djibouti (voir Vision 2035 et SCAPE).

“

DJIBOUTI COMPTABILISE UN TAUX DE CHÔMAGE DE 47 % AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE, LES ENTREPRISES DÉLOCALISÉES SUR LE PAYS RECRUTANT UNE MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE DU FAIT D'UN FAIBLE NIVEAU DE COMPÉTENCES ET DE QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE.

”

SCHÉMA 13 : CARTE DES SÉISMES ENTRE 1973-2007 DANS LA RÉGION DE LA CORNE D'AFRIQUE



Source: B30, 2014.

Pour cette sécurité de ces infrastructures, il s'agira également de s'assurer de la prise en compte des risques sismiques et liés aux incidents climatiques. Située dans le triangle Afar, la République de Djibouti est située dans une zone à forte sismicité. Malgré cette menace, le pays n'a pas connu de destructions massives liées à des séismes depuis la période coloniale malgré un séisme d'une magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter (le 5 mars 1992). La carte ci-dessous représente tous les séismes d'une magnitude supérieure à 2 que cette partie du continent africain a connu entre 1973 et 2007. La surveillance de l'activité sismique est

assurée par l'observatoire d'Arta qui est rattaché à l'Institut des Sciences de la Terre du CERD.

La ville de Djibouti qui concentre l'essentiel de la population du pays et des activités économiques reste très vulnérable face au risque sismique. Afin de réduire les conséquences possibles d'un éventuel séisme, il est important de mettre en place des politiques visant à réduire la vulnérabilité des enjeux humains et économiques. Ces politiques doivent contribuer au renforcement de la résilience des systèmes urbains et des équipements économiques (tels que les ports) face à la menace sismique.

RECOMMANDATIONS :

- / Mettre en place des stations sismologiques dans la ville de Djibouti;
- / Intégrer le respect des normes parasismiques dans les documents d'urbanisme;
- / Développer des scénarios d'impacts afin de mieux quantifier les enjeux humains et économiques susceptibles d'être affectés par un séisme;
- / Pour tous les travaux de renforcement de ces infrastructures, choisir l'option de mise en place la plus créatrice d'emplois.

5.4. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 10 « Réduire les inégalités entre pays »

Contribution de l'ODD 10 à la Stratégie « Faim Zéro »: Contribuer à une meilleure justice mondiale et à la réduction des inégalités entre pays mais aussi en son sein de la société djiboutienne même permettra à Djibouti de mieux obtenir et répartir des fonds pour son développement.

La réduction des inégalités des chances entre pays et au sein de chacun d'entre eux passe par l'adoption des lois du commerce international et par le fait de mener des politiques qui garantissent une amélioration durable des conditions de vie de tous. Les pays les moins avancés, ceux qui souffrent de conditions naturelles particulièrement difficiles, mais aussi les régions et les populations les plus vulnérables, bénéficieront d'une attention particulière. Djibouti, avec son aridité prégnante, son absence de ressources du sous-sol et la rareté de ses terres agricoles, entre particulièrement bien dans cette catégorie et demande un engagement fort à la fois de son gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers. De plus, le pays se situe dans une région, la Corne de l'Afrique, constituée en grande partie de terres arides et semi-arides (70 %) et exposée de ce fait à des risques naturels multiples (sécheresse, inondations, épidémies) ainsi qu'à des conflits incessants entraînant dans leur sillage famines et désolations. Dans ce contexte particulier, les migrations internes comme les migrations internationales sont importantes. À l'échelle régionale, Djibouti, qui jouit d'une prospérité



relative accueille son lot de migrants, de réfugiés et de sinistrés, car elle apparaît depuis toujours comme un espace d'attraction et de repli. Les relations qui la lient à son environnement permettent de la considérer comme un centre géopolitique et socioéconomique majeur qui, grâce à sa monnaie forte et stable et à son dynamisme économique, polarise les espaces et sociétés environnants dans un rayon de 500 kilomètres. Sa polarité est favorisée entre autres par le fait que son territoire est majoritairement habité par deux communautés (les Afar et les Somali) également présents en Éthiopie et en partie en Somalie (les Somalis seulement), pays dans lesquels elles occupent parfois une position périphérique dans tous les sens du terme. Sa polarité est également facilitée par la création des ports et du chemin de fer djibouto-éthiopien dont l'objectif principal est le désenclavement du voisin éthiopien. Dans ce contexte régional complexe où Djibouti joue un rôle essentiel – mais sans cesse remis en cause par l'émergence de concurrents – de hub d'import et d'export, la République a tout intérêt à assurer que l'ensemble de la sous-région progresse harmonieusement et à y trouver une place forte. Ceci touche à la fois la gestion des tensions et des risques dans la sous-région, lesquels se transforment toujours

en flux de populations sur Djibouti, qui les accueille avec générosité malgré un fort impact négatif de ces flux sur ses ressources naturelles (notamment l'eau) et l'emploi de ses ressortissants nationaux. Ceci affecte également les enjeux de commerce du bétail sur pieds, notamment les flux de ces derniers entre l'hinterland de la Corne et les pays du Golfe dans un contexte où des ports d'exportation du bétail se multiplient (Éthiopie, Somaliland). Ces échanges de bétail sont en effet une ressource importante pour l'État et un enjeu pour l'agropastoralisme djiboutien, la lutte contre les inégalités étant aussi un enjeu domestique pour un pays comme Djibouti.

RECOMMANDATIONS :

- / Continuer la forte présence diplomatique de Djibouti au sein de l'IGAD, de l'ARC et des instances de la sous-région;
- / Améliorer l'attractivité des infrastructures djiboutiennes pour que les pays de la sous-région continuent de reconnaître le rôle de leader de Djibouti comme hub régional, avec une législation ouverte et un investissement sur les opportunités qu'offrent les espaces portuaires; en faire également profiter de façon généreuse mais économiquement viable, les pays de l'Hinterland;
- / Travailler sur les réductions des inégalités territoriales en assurant que tout le territoire bénéficie d'infrastructures et de capacités de délivrance des services sociaux de base.

5.5. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 15 « Préserver l'environnement »

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Contribution de l'ODD 15 à la Stratégie

« Faim Zéro » : Trois grands enjeux du lien environnement-sécurité alimentaire devront être pris en compte: les enjeux globaux de l'environnement liés à l'exploitation des ressources et au changement climatique (qui sont en partie traités dans les ODD 12 et 13); les enjeux spécifiques liés à la gestion des déchets et de réduction des pollutions, et notamment dans le contexte urbain de Djibouti; les enjeux spécifiques liés aux activités économiques du hub régional djiboutien.

La STEP de Douba



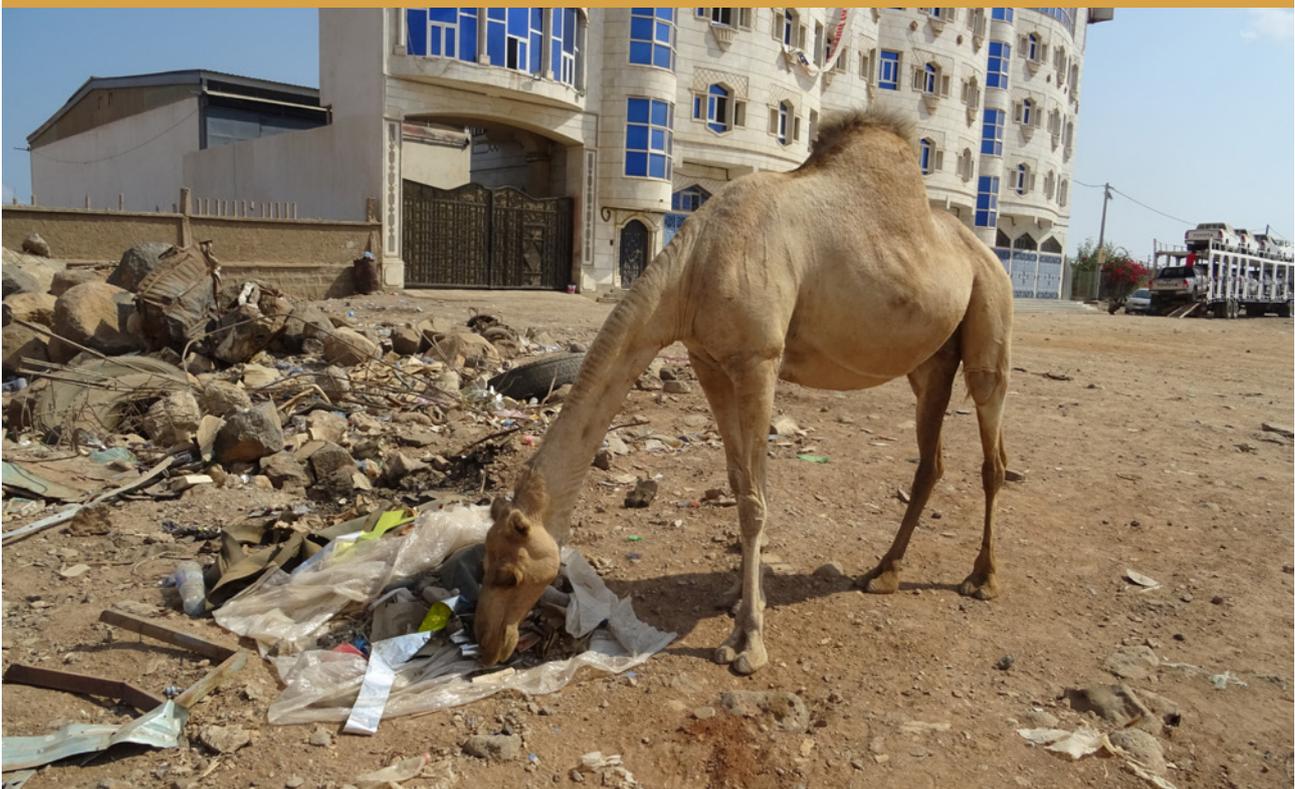
Regroupant environ les 3/4 de la population nationale du pays (453 000 habitants), la capitale rejette presque **240 tonnes de déchets** par jour. Dans le but de prendre en compte ces conséquences écologiques et de contrôler l'urbanisation croissante, **l'Office de la voirie de Djibouti (OVD)**, établissement public, fut créé en 2006. Il assure la collecte des déchets, la valorisation et le traitement des déchets solides (AFD), et ses actions au sein même du réseau urbain peuvent atteindre 90 % de collectes. Néanmoins, un clivage avec les zones est de la ville se fait sentir (uniquement 50 % des déchets sont collectés). Parallèlement, le taux de production des déchets entre quartiers populaires (0,46 kg/hab./j) et résidentiels (0,92 kg/hab./j) varie. Or, une gestion défaillante des déchets solides et des eaux usées est le principal obstacle à un environnement sain. **Le tri à la source** est actuellement inexistant alors qu'il pourrait apporter des opportunités économiques importantes. Les déchets collectés au sein de Djibouti sont directement mis en décharge à 9 km de la ville et le CET de **Douda** est exploité sous un mode « décharge ». Le financement de cette gestion des déchets se fait sur une taxe d'enlèvement des ordures ménagères, prélevée sur la valeur foncière. Néanmoins, du fait d'une insuffisance de matériels pour la collecte des ordures, en 2011, seuls 60 % des déchets solides (déchets provenant des ménages et

déchets provenant de professionnels) générés dans la ville de Djibouti étaient collectés par l'OVD. Les déchets non collectés sont traités de façon irrégulière par des enfouissements ou des incinérations illégales.

Dans le cadre du plan stratégique, le centre d'enfouissement technique fut achevé en février 2014, financé par l'UE et l'AFD sur le terrain de l'ancienne décharge. Cette infrastructure intègre également un centre de triage des déchets secs et la gestion des produits fermentescibles destinés à la production du compost. Le volume total exploitable du CET se situe à environ 500 000 m³, avec une durée d'exploitation estimée entre 5 et 9 ans selon l'efficacité de recyclage.

D'après le rapport national sur la pollution de l'environnement à Djibouti, fait en 2015, les déchets n'arrivent pas jusqu'au CET. Ils sont « incinérés à proximité de la capitale ou abandonnés dans l'environnement sans traitement préalable ». Cette gestion incontrôlée a un impact sur de possibles problèmes sanitaires. L'AFD a octroyé en avril 2012 une somme de 6 000 000 € pour le financement de la composante « **gestion des déchets solides** ». Le but principal est de **construire un système de collecte des déchets** efficace à **Balbala** (partie ouest de la ville) mais le projet prévoit également la création de **filiales informelles**, représentant 2 000 travailleurs et

Les sacs plastiques: problème de santé animale





Enjeu de gestion des déchets solides

la **création de 100 nouveaux emplois**. Néanmoins, dans le quartier de Balbala, les déchets ménagers solides ne sont traités que partiellement. Leur collecte est limitée par les difficultés de circulation pour les camions de ramassage des ordures. Les bennes à ordures sont localisées à des endroits spécifiques, les ruelles étroites de certaines zones sont laissées pour compte et les espaces vacants sont utilisés pour le brûlage des déchets.

L'agence japonaise JICA a elle aussi un impact sur le traitement, la collecte et le nettoyage des déchets collectés dans la ville, son objectif étant de passer de 60 % à 100 % des déchets collectés dans la ville à l'horizon 2035. Pour cela, le projet fournira des « véhicules de collecte des camions à benne tasseuse et des camions multibennes et ampliroll, un bulldozer et des compacteurs en tant que matériels pour la décharge, des balayeuses en tant que matériels de nettoyage, une dépanneuse poids lourd, etc. ». Le projet SCAPE s'inscrit lui aussi dans les grandes lignes du projet de l'AFD et de l'UE favorisant la gestion des déchets via le CET, englobant ainsi la question du compostage (gestion des produits fermentescibles). Dans ce contexte, le CET représente une opportunité d'emplois dans les filières du recyclage (centre de tri).

Mais la plus grande menace provient de la présence permanente de sacs plastiques dans l'ensemble des écosystèmes urbains, ruraux et côtiers.

Le programme gouvernemental de lutte contre le VIH/SIDA, cherche à prendre en charge la gestion du matériel infecté au vu d'une **préoccupation environnementale et médicale**. En effet, les déchets sanitaires ont un impact sur l'environnement (pollution de l'air lors du brûlage des déchets, pollution des eaux de surfaces et souterraines) et sur la propagation des maladies pour les personnes affectées. La pratique la plus courante des centres de soin reste **l'enfouissement « sauvage »** engendrant une contamination des nappes suite à des problèmes d'étanchéité.

Aucune réglementation n'a été écrite sur les réglementations des déchets sanitaires et hospitaliers, la Loi-Cadre sur l'environnement ne touchant en effet que les déchets de type industriels. Dans ce contexte législatif sans plans directeurs cohérents, il est difficile de transmettre des indications et des prérequis lors des formations sanitaires. Les structures de santé délivrent leurs déchets à des décharges publiques ou sauvages par le biais des services municipaux. S'il n'existe pas d'incinérateurs artisanaux, les centres pratiquent l'incinération à ciel ouvert. De plus, des décharges sanitaires peuvent être visibles, mélangeant à la fois les déchets ménagers et les déchets sanitaires.

Avec un trafic portuaire considérable, Djibouti voit sa voie maritime et ses ports induire de réels défis et des risques importants de pollution des écosystèmes riverains de la Mer rouge.

RECOMMANDATIONS :

/ Définir et mettre en œuvre une protection non-négociable des zones de captage de l'eau.

Le sol correspondant ne peut en aucun cas être vendu, il est propriété impérative de l'organisme en responsabilité de la ressource en eau;

/ Définir et mettre en œuvre une protection non négociable des ravines.

Le sol correspondant ne peut en aucun cas être vendu, il est propriété impérative de l'organisme en responsabilité du drainage;

/ Définir et mettre en œuvre une protection non négociable des lits majeurs et mineurs des oueds.

Le sol correspondant ne peut en aucun cas être vendu, il est propriété impérative de l'organisme en responsabilité de l'hydraulique;

/ Développer une stratégie à long terme afin de garantir la protection des territoires agricoles périurbains de la pression foncière.

La rareté des

terres fertiles à Djibouti, le besoin en produits frais de la capitale et la nécessité de valoriser les petites filières en circuit court des petits marchés locaux sont trois raisons pour une protection intégrale sur la durée. La protection de l'agriculture pratiquée dans l'oued Ambouli est donc importante, tout en lui interdisant toute construction contraire à la protection nécessaire de cette zone naturelle;

/ Interdire toute appropriation de terrains et constructions dans les ravines et les lits des oueds;

/ Interdire toute construction sur les terres fertiles et les lits des oueds, valoriser la petite agriculture maraîchère dans le lit des oueds ou à proximité;

/ Valoriser le développement d'une agriculture maraîchère aux abords des stations d'épuration, à partir de la ressource en eau épurée;

/ Développer les captages d'eau de pluie pour une irrigation contrôlée de cultures maraîchères.

La préservation de l'environnement sera essentielle pour la sécurité alimentaire de Djibouti :

- La gestion des déchets solides restera une des clés de la sécurité alimentaire de Djibouti. Ceci est notamment visible dans le secteur rural où la pollution par sac plastique est devenue un enjeu de santé publique et zoo-sanitaire, avec une présence importante de déchets plastiques dans les systèmes digestifs des petits ruminants;
- Les filières de gestion des déchets sont soit inexistantes, soit largement inopérantes. Les connotations culturelles vis-à-vis du recyclage ne facilitent pas la mise en place de ces filières;
- Dans les systèmes arides, la matière organique des sols est fragile et demande à être entretenue. Les systèmes d'agroécologie, de culture de type oasien sous couvert de palmiers dattiers et d'association agriculture-élevage sont autant d'alternatives technico-économiques qui améliorent l'état de l'environnement tout en améliorant la sécurité alimentaire;
- La mise en défens des parties hautes des bassins versants des oueds aura comme double effet de recréer un couvert végétal riche en biodiversité, de permettre d'organiser des parcours encadrés pour le bétail et d'améliorer la pénétration des rares eaux de pluies afin de mieux recharger les nappes phréatiques;

- La mise en œuvre des politiques sur les déchets solides et liquides contribuera à cette préservation de l'environnement;
- Les contraintes qui seront imposées aux acteurs des transports pour éviter tout dégazage sauvage dévastateur pour les ressources côtières contribueront elles aussi à cette préservation des écosystèmes djiboutiens et à la création d'emplois dans le secteur de la surveillance.



5.6. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 16: « Paix et stabilité »

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Contribution de l'ODD 16 à la Stratégie « Faim Zéro » : Assurer la paix sociale, l'équilibre entre les territoires et la bonne gouvernance sont des conditions *sine qua non* de la sécurité alimentaire.

Les effets conjugués des troubles que le pays a connus pendant une décennie et des conditions climatiques extrêmement sévères, marquées par des sécheresses récurrentes, affectent les conditions de vie de centaines de milliers de personnes à travers le pays, dont des nomades reconvertis et des réfugiés des pays voisins (Yémen, Somalie, Éthiopie).

La position de Djibouti dans cet espace contrarié, dans un voisinage conflictuel (Somalie, Yémen) ou d'inégalité dans les rapports de force (Éthiopie), est un défi majeur pour la stabilité du pays et ses équilibres politiques. Si ces risques ont été en partie atténués dans le passé par la forte présence militaire liée à des bases étrangères, le contexte sécuritaire actuel a introduit de nombreux autres risques et défis.

Depuis la guerre de l'Ogaden, la présence d'importantes communautés de réfugiés a été une des constantes de Djibouti, induisant de facto une interaction forte avec les turbulences de la zone, avec ses périodes de tensions (arrivées de réfugiés des zones de crise environnantes) et de calme (périodes de retour des réfugiés dans leurs pays). Si nombre de réfugiés d'Ogaden sont rentrés chez eux, les turbulences de la Somalie voisine ont conduit Djibouti à accueillir des réfugiés et migrants à partir de l'éclatement de 1991. Les autres crises de la région ont elles aussi induit des flux d'exil d'Éthiopie, d'Érythrée et, plus récemment, du Yémen. L'OIM estime que les flux mensuels de migrants vers Djibouti sont de 8000 à 12000 personnes. Djibouti a par ailleurs vécu son lot de tensions et de conflits internes dans les années 90. Ceci a laissé de nombreuses plaies

qui ont mis du temps à se refermer mais dont l'impact en termes de déplacement de population et de sécurité alimentaire a été important. Il importe aujourd'hui que la stabilité actuelle continue de prévaloir. Les efforts de décentralisation, qui permettront de mieux faire émerger les enjeux de développement local, notamment agropastoral, de redistribution des ressources sur le territoire et de rapprochement des citoyens avec leurs élus sont de forts leviers d'amélioration des conditions socio-économiques des zones marginalisées et éloignées de la capitale et donc de renforcement de la sécurité alimentaire. Les flux de population migrante des pays voisins, sous la pression des conflits, des tensions politiques, des sécheresses et de la pauvreté créent des compétitions sur l'emploi et les ressources qui peuvent à terme créer des tensions sociales mais aussi des difficultés en matière de sécurité économique et de sécurité alimentaire. Ainsi, la population de migrants (populations flottantes ou en cours de stabilisation) est actuellement estimée à environ 130000 personnes.

Il s'agira d'avancer sur les politiques d'accueil, mais surtout sur les mécanismes de gouvernance locale qui permettent de mieux gérer ces flux. En effet, les migrants régionaux qui affluent dans le pays sont assimilés au fur et à mesure tant qu'ils parlent l'une des langues nationales et qu'ils présentent des attaches familiales ou claniques avérées avec les Djiboutiens. Cette intégration leur permet théoriquement d'accéder aux services sociaux de base et aux ressources locales. Djibouti-ville peut donc être considérée comme une ville d'immigration qui a réussi jusqu'à récemment à intégrer plus ou moins bien ses nouveaux habitants. Mais le processus d'intégration semble s'être grippé. Cette nouvelle difficulté amène à être plus attentif aux contextes national et régional des migrations comme à celui de l'insertion urbaine des primo-arrivants. Les migrants, majoritairement analphabètes, sont exclus des circuits de l'économie officielle dont l'État est le plus grand acteur. Le contexte urbain, loin de répondre à leurs attentes semble aggraver leur pauvreté. Ils y rencontrent un chômage aussi élevé qu'endémique. La forte croissance économique nationale ne profite pas aux couches les plus pauvres, car elle est portée par des secteurs qui créent peu d'emplois et notamment peu d'emplois peu qualifiés.

La forte croissance de la population de la ville s'accompagne également du développement d'un espace urbain inégalitaire dans lequel on distingue des espaces intégrés et prospères et des espaces sous-intégrés voire marginalisés. Dans la ville de Djibouti, à ce jour, de nombreux secteurs urbains densément peuplés ne présentent pas les

DJIBOUTI-VILLE : À LA RECHERCHE DE SES CONTRATS SOCIAUX

Les inégalités socio-spatiales en ville produisent des tensions qui pèsent sur la communauté urbaine dans son ensemble. Dès lors, la violence urbaine peut naître et croître. Ses acteurs sont souvent des jeunes déscolarisés et sans emploi, âgés de 15 à 25 ans, issus des quartiers populaires, sans emploi et souvent en situation d'addiction au Khat, ce qui implique des ressources financières importantes de façon quotidienne. Il convient d'être très attentif au développement des inégalités sociales et spatiales générées par le développement de la ville pour assurer aux citoyens/citadins paix, stabilité et sécurité.

caractéristiques physiques et sociales d'un milieu urbain. Ces territoires sont essentiellement regroupés dans la commune de Balbala. Tout en accueillant la majorité de la population (60,2 %), ils enregistrent depuis leur apparition dans les années 1960 de grands retards en termes d'équipements urbains et d'infrastructures. Les exclusions que supportent leurs habitants se manifestent à travers des taux élevés d'habitat précaire, un faible accès aux services publics de base, des indicateurs de santé préoccupants et des niveaux d'instruction encore faibles. Ces inégalités socio-spatiales, que l'on peut considérer comme les marqueurs sociaux de la situation de marginalité de ces espaces, prédisposent les citoyens à subir un certain nombre de risques d'origine naturelle ou anthropique.

De par sa situation stratégique dans la Corne de l'Afrique et sur la mer Rouge, Djibouti a attiré une présence militaire depuis de nombreuses décennies. Le fort contingent français qui comportait environ 4000 hommes a longtemps représenté un élément clé de la présence expatriée sur la zone mais a été en réduction progressive au cours des dernières années. Le positionnement stratégique du territoire djiboutien a conduit de nombreux autres pays à solliciter l'autorisation d'installer sur le territoire djiboutien des bases militaires. Ainsi, à la base française se sont ajoutées des bases américaines, chinoises, italiennes, japonaises, etc.

Dans un contexte de décentralisation balbutiante, la prise en compte des disparités spatiales sera un des enjeux des prochaines années qui demandera non seulement une plus grande autonomie des régions, mais aussi des transferts de ressources et un vrai effort de péréquation et de partage des ressources.



Capacités de stockages des céréales et autres produits alimentaires mis en place par le PAM

5.7. L'ODD 2 « Faim Zéro » face à l'ODD 17 : « Partenariats »

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Contribution de l'ODD 16 à la Stratégie « Faim Zéro » : Tisser des réseaux de partenariats avec les pays de la sous-région, avec des acteurs privés et renforcer le dialogue avec les PTF sont des conditions essentielles à l'atteinte de l'ODD 2.

La République de Djibouti a fait des efforts considérables mais rencontre des difficultés importantes dans sa route vers un développement inclusif, socialement équilibré, économiquement viable et soucieux de l'environnement. Le développement de partenariats nombreux et diversifiés est donc une composante essentielle de cette dynamique. Avec son positionnement régional aux interfaces des deux



rives de la mer Rouge, mais aussi comme îlot de stabilité dans un monde turbulent et hôte de l'organisation régional IGAD, les partenariats efficaces et multiformes entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour assurer un développement durable réussi pour le pays et une sécurité alimentaire et économique pour ses habitants. Ces partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs qui placent les peuples et la planète au centre, sont nécessaires au niveau mondial, régional, national et local.

Coopération régionale: Pays hôte du siège de l'IGAD, Djibouti doit être au cœur de la coopération régionale (COMESA) et des partenariats sud-sud, notamment dans les secteurs techniques qui la concernent: élevages et agricultures en milieu aride, gestion de l'eau et des ressources naturelles, éducation et recherche, investissements transfrontaliers. La vulnérabilité de l'ensemble de la zone aux changements climatiques doit également inciter au renforcement des coopérations régionales. Cette coopération régionale est notamment essentielle autour de la fonction «Hub logistique» de Djibouti car pour beaucoup d'acteurs de la région, l'accès à la mer que représentent les quatre ports de Djibouti est une « ligne de vie ».

Coopération internationale et rôle des PTF: Djibouti a de nombreux atouts et représente un élément indispensable de la stabilité régionale. Avec des populations travailleuses et résilientes mais aussi

des élites intellectuelles de haut niveau, le pays forme un cadre prometteur pour des coopérations riches et créatrices, capables de développer des solutions innovantes et de proposer des expériences utiles aux pays de la sous-région. C'est donc résolument que les PTF doivent y investir. Les mécanismes de coordination qui ont été mis en place autour de la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE) et les efforts de mise en cohérence de la SCAPE avec le nouvel UNDAF sont prometteurs. La création en 2015 d'un Cadre de Dialogue entre le gouvernement de Djibouti et ses PTF afin de contribuer à une meilleure coordination de l'aide internationale à Djibouti est une avancée importante. Cette instance s'appuie sur un Comité de Coordination Stratégique, quatre Groupes Sectoriels (Croissance économique inclusive, Développement du capital humain, Gouvernance publique et renforcement des capacités, Développement régional et résilience au changement climatique) et un Secrétariat Technique. Bien que des moyens considérables aient été alloués à ces efforts de coordination via le Projet d'Appui à la Coordination de l'Aide (PACA), cette coordination reste encore largement loin d'être optimale.

Rôle du secteur privé: Pour Djibouti, il est essentiel de réfléchir aux actions à mener pour mobiliser, rediriger et débloquer le pouvoir des ressources privées afin de réaliser les objectifs de développement durable. Des investissements à long terme sont également nécessaires dans les secteurs clés qui comprennent l'énergie durable, les infrastructures et le transport ainsi que les technologies

de l'information et de la communication. Au cœur de la coordination, des acteurs aussi variés que la Chambre de Commerce et la Fédération des Coopératives agropastorales pourront jouer un rôle essentiel.

Partenariat au niveau logistique: Avec son rôle essentiel résultant de ses ports sur la mer Rouge, la République de Djibouti a des responsabilités mais aussi des droits par rapport aux pays et acteurs économiques qui dépendent de ses ports. Ceci a permis et continuera d'être la source de partenariats originaux qu'il s'agira de développer, en cohérence avec les normes et droits internationaux. Les partenariats doivent se renforcer pour les investissements en équipement et en renforcement des capacités à tous les niveaux (du conducteur d'engins au gestionnaire de port). Mais surtout, il existe des enjeux de coordination essentiels entre les compagnies maritimes, les autorités portuaires et les acteurs du transport terrestre (route et train). Cette coordination et les partenariats sur les plannings d'arrivée et de départ des bateaux et de l'utilisation des moyens de déchargement/rechargement est une des composantes les plus importantes de l'efficacité du hub logistique qu'est devenu Djibouti.

Coopération sur la question des réfugiés et des migrants: Avec sa loi sur les réfugiés et son engagement dans le cadre du Cadre Global de réponse aux crises des réfugiés (CRRF), la République de Djibouti s'est engagée à coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés ou toute autre institution des Nations unies qui lui succéderait, dans l'exercice de ses fonctions et en particulier pour faciliter sa tâche de surveillance de l'application des dispositions de la Convention de Genève, de son Protocole additionnel et de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Il s'agit pour Djibouti de participer pleinement aux efforts internationaux sur l'asile, la protection et le développement de solutions durables, y compris par l'intégration sur son territoire face aux exils massifs induits par les conflits et dérèglements climatiques dans la zone. La prise en compte des migrants, souvent cachés derrière la dénomination «populations flottantes», est encore balbutiante mais demandera attention et ressources.

Participation à la stabilité de la sous-région: La République de Djibouti, avec son ouverture aux échanges et à la dynamisation des économies régionales ainsi qu'avec ses contributions à la stabilité régionale dans le cadre d'accords de coopération militaires permettant l'installation de bases militaires pour de nombreux pays, cherche à s'inscrire dans des partenariats permettant de développer la zone sur le plan économique et de contribuer à la stabilité régionale.

PARTENARIAT POUR LES RÉFUGIÉS :

La Déclaration de New York invite l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à travailler avec une large gamme de partenaires. Outre les gouvernements, ces partenaires sont notamment les réfugiés eux-mêmes, les ONG, les agences des Nations unies ainsi que le secteur privé et la société civile, y compris les groupes de réflexion, les universités et les dirigeants religieux. Ensemble, nous souhaitons :

1. Soulager la pression sur les pays qui accueillent les réfugiés
2. Renforcer l'autonomie des réfugiés
3. Développer l'accès aux possibilités de réinstallation dans des pays tiers
4. Promouvoir les conditions permettant aux réfugiés de rentrer dans leurs pays d'origine





6/GRANDS ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

6.1. Faire de la lutte contre toutes les facettes de la pauvreté la clé de la stratégie pour une atteinte rapide de l'ODD 2

La pauvreté induite par les changements climatiques sur des systèmes agro-pastoraux sous tension ou celle qui prévaut dans les concentrations urbaines où l'emploi est rare et les conditions de vie précaires sont les principales causes de l'insécurité alimentaire en République de Djibouti.

- Il faut donc poursuivre et renforcer les efforts destinés à assurer plus d'opportunités d'emplois à tous les niveaux, que ce soit en relançant une agriculture qui permettra de substituer des produits djiboutiens à des produits d'importation, développer les infrastructures urbaines, rurales, portuaires, ferroviaires, etc., par des programmes à haute intensité de main-d'œuvre et par la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi dans le secteur informel, grâce à des mesures incitatives et protectrices de l'ensemble des acteurs concernés;
- Il faut poursuivre et développer les efforts du gouvernement avec l'appui des PTF autour de la mise en place des filets sociaux de sécurité pour assurer un minimum de sécurité alimentaire aux exclus de la croissance et leur permettre de sortir du cercle vicieux de la pauvreté;
- Il faut poursuivre et renforcer les efforts pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans;
- Mettre en place une stratégie spécifique pour les populations flottantes, afin que leur passage dans le pays ne représente pas un problème trop important



pour les populations et les services de base;

- Il faudra réfléchir à la manière de prendre en compte la question du Khat et identifier les modalités socio-culturelles et économiques adaptées qui permettront d'en réduire les impacts négatifs au niveau de la santé publique et de l'économie des ménages.

6.2. Transformer les caractéristiques de Djibouti en avantages comparatifs

Le choix de Djibouti de s'ouvrir au monde globalisé ouvre de nombreuses opportunités dont il faut se saisir, mais expose également la République à des risques nouveaux liés au fonctionnement du marché mondial et à la turbulence de l'environnement géographique de la sous-région. Pour optimiser les avantages comparatifs, il importera de :

- Davantage investir dans la formation professionnelle pour permettre à plus de Djiboutiens de se saisir des opportunités offertes par le développement économique permis par la position de hub ;
- Assurer un climat favorable à l'investissement par la continuation des efforts faits dans les domaines fiscaux, réglementaires et juridiques, tout en assurant les flux financiers suffisants vers l'État et la protection sociale des travailleurs ;
- Poursuivre les efforts nationaux sur la question de genre, qui ont permis des progrès significatifs du statut

de la femme, mais demandent encore de nombreux efforts d'éducation, de soutien économique et de développement législatifs ;

- Renforcer à tous les niveaux la fonction « hub logistique » de Djibouti, par un investissement permanent sur les équipements et les ressources humaines.

6.3. Renforcer l'attractivité de Djibouti comme zone de paix au cœur d'une zone turbulente où l'insécurité alimentaire est permanente

L'implantation de Djibouti au cœur d'une zone turbulente lui impose une approche pragmatique du dialogue avec ses voisins, ce qui a des effets bénéfiques dans certains secteurs (liens avec l'Éthiopie pour l'eau et l'électricité) mais l'expose

Enfants djiboutiens



aussi aux flux migratoires et de réfugiés qui traversent la Corne et le Golfe.

Il importe que les dynamiques liant Djibouti à ses voisins, à l'IGAD, l'Union africaine et les Nations unies contribuent à assurer cette position de pôle de paix, qui est devenu essentiel pour la région. Pour cela, il faudra :

- Renforcer les efforts dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et de développement de capacités nationales de gestion des risques ;
- Poursuivre les efforts en faveur d'un accueil humain des réfugiés, en assurant qu'ils deviennent des atouts pour Djibouti par un accueil et, dans certains cas, une insertion économique et sociale harmonieuse ;
- Dans ce contexte, le rôle de plateforme logistique pour améliorer les flux et les échanges économiques ainsi que l'accès de la région à l'aide humanitaire doit être l'occasion de partenariats à la fois entre pays, acteurs économiques et institutions internationales, telles que le PAM, pour assurer la stabilisation des prix, la stabilité sociale et la lutte contre la faim et la malnutrition ;
- S'assurer que les PTF continuent d'assister Djibouti dans ses efforts d'accueil des populations déshéritées de la région que la sécheresse ou la guerre ont jeté sur les routes et qui trouvent à Djibouti un lieu d'hospitalité.

6.4. Renforcer la résilience des systèmes urbains et ruraux face au changement climatique

Située dans une région concernée par les catastrophes naturelles, la République de Djibouti doit privilégier la mise en place des politiques et programmes visant à réduire la vulnérabilité des populations rurales et urbaines face aux événements extrêmes. Pour cela, il faut :

- Réduire le sous-développement des zones rurales et des zones les plus éloignées de la capitale afin de réduire la vulnérabilité des populations vivant dans ces régions. La croissance économique enregistrée au cours des dernières années doit être une opportunité pour mobiliser des financements et limiter le manque

des services publics (structures médicales). Elle doit également permettre de faire émerger des programmes et des projets visant à réduire l'extrême fragilité des populations nomades ;

- Veiller à la prise en compte du risque dans les politiques d'aménagement. Les récents événements extrêmes tels que les inondations ont montré les lacunes des outils de planification urbaine et des politiques d'aménagement adoptées jusqu'ici. Le renforcement du respect des documents d'urbanisme est plus qu'une nécessité ;
- Renforcer les moyens humains et financiers des organismes en charge de l'urbanisme et des politiques d'aménagement pour une meilleure application des documents d'urbanisme ;
- Développer des outils de gestion de crise et ceux visant à renforcer la mise en sécurité des enjeux humains et économiques.

6.5. Redonner de la confiance aux partenaires par le renforcement de la bonne gouvernance et la transparence des données

Dans un monde très compétitif où les besoins humanitaires et de développement sont immenses, la République de Djibouti pèse peu. C'est donc par la confiance qu'elle pourra créer, la démonstration de sa bonne volonté pour améliorer la transparence et le partage de l'information, la démonstration de ses efforts propres pour prendre en main son développement et la continuation de ses efforts en faveur d'une gouvernance inclusive que le pays continuera de tisser des relations fortes avec ses partenaires, et d'en attirer de nouveaux.

Les mécanismes de coordination qui ont été mis en place autour de la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE), et notamment le Comité de Coordination Stratégique (CCS) et les Groupes Techniques, devront être plus actifs à l'avenir, car ils sont la clé de la coordination interne au niveau djiboutien, mais aussi de la coordination avec les PTF.



ANNEXES



ANNEXE N°1 / TERMES DE RÉFÉRENCE

Revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition à Djibouti

Ceci est une note conceptuelle préliminaire qui sera examinée par l'Équipe d'évaluation stratégique, à savoir le Coordinateur Principal.

Contexte

La revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition cherche à développer et établir un consensus sur les actions prioritaires que Djibouti devra prendre pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 2 pour « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». Il s'agit d'un exercice indépendant, analytique et consultatif qui propose des domaines d'action dans lesquels tous les acteurs, y compris le PAM, peuvent mieux aider un pays à faire des progrès significatifs vers la Faim Zéro.

Dans le contexte spécifique de Djibouti, la revue stratégique devra élargir son champ de recherche vers des domaines liés au contexte régional et à la croissance économique. En effet, le développement de Djibouti passe nécessairement par une amélioration de l'accès à l'emploi pour les citoyens et résidents et doit s'appuyer, tel que défini dans la stratégie de développement national « Vision 2035 », la place centrale de Djibouti dans la région en tant que hub logistique – en phase dans le cadre de son rôle de corridor d'approvisionnement de plusieurs opérations de réponse d'urgence.

Les résultats et les recommandations de la revue stratégique contribuent à la planification nationale du développement et servent de base pour la formulation et la mise en œuvre effective des plans du système

des Nations unies, dont le plan stratégique du PAM à Djibouti. La revue tiendra compte du Plan cadre des Nations unies pour l'Aide au Développement 2018-2022 lui-même aligné sur la politique National « Vision 2035 » et de son premier plan quinquennal de mise en œuvre, la SCAPE. La revue se concentrera sur l'identification des actions requises pour atteindre l'ODD 2 tout en incluant les liens nécessaires avec d'autres ODD, et plus particulièrement l'ODD 1 « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim » et l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs » pour ce qui concerne Djibouti.

Objectifs

La revue stratégique à Djibouti est un exercice indépendant et participatif avec pour but d'établir, sur la base d'une analyse complète de la sécurité alimentaire et de la nutrition, un plan d'action national qui fédère, coordonne et priorise les efforts déployés par le gouvernement et les partenaires pour accélérer les progrès vers l'élimination de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, conformément à l'objectif de développement durable (ODD) 2. L'établissement de ce plan d'action national vers l'ODD 2, fruit de cet exercice consultatif, permet l'alignement des plans stratégiques des intervenants clefs dans le domaine, dont le PAM, et ainsi le renforcement de l'appui aux priorités du développement national.

Les objectifs généraux de la revue stratégique à Djibouti sont :

- Procéder à un examen complet de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle dans le cadre des objectifs de l'ODD 2 et des politiques nationales relevant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour toutes les personnes vivant à Djibouti, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut légal ;
- Déterminer les progrès réalisés par les politiques et les programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons ;

- Identifier les lacunes de la mise en œuvre, en mettant l'accent sur les lacunes programmatiques, la capacité institutionnelle et les ressources financières ;
- Discuter et hiérarchiser les actions et recommandations qui seront nécessaires pour le gouvernement et les partenaires d'entreprendre afin de combler les lacunes en matière de réponse et accélérer les progrès vers la Faim Zéro. Afin d'assurer un progrès durable vers l'ODD 2, ces actions et recommandations porteront sur les domaines de l'humanitaire et du développement ;
- Convenir d'un plan national d'action vers l'ODD 2, visant la mise en œuvre de ces actions et recommandations par l'ensemble des acteurs concernés sous l'égide du gouvernement ;
- Établir un mécanisme de continuité afin de maintenir, au-delà du processus de consultation, l'engagement national vers l'ODD 2 et la mise à jour des progrès dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sur la base des recommandations émises.

Principes

La revue devrait être entreprise en tenant compte des principes suivants :

- Le processus est inclusif, consultatif et devrait toucher toutes les parties prenantes concernées, y compris les institutions gouvernementales, le secteur privé national, les universités, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, y compris les institutions financières internationales, ainsi que les donateurs ;
- L'analyse est exhaustive, holistique, sensible au genre et à l'âge et se concentre sur tous les piliers des objectifs de l'ODD 2 pour atteindre la Faim Zéro, à savoir les cibles sur 1) éliminer la faim, 2) éliminer toutes les formes de malnutrition, 3) doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, 4) assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire, et 5) préserver la diversité génétique ;
- L'analyse doit être concrète et sert à établir des informations claires et fiables qui serviront de base pour définir les actions prioritaires à mener ;
- L'examen établit les liens nécessaires avec les autres ODD pour atteindre la Faim Zéro, selon le cas, pour le contexte national et avec l'ODD 1 en particulier dans le contexte de forte croissance de Djibouti ;
- La revue porte sur les actions à court, moyen et long terme, en tenant compte des particularités de Djibouti

en termes de besoins humanitaires récurrents dus à sa situation géographique et aux aléas climatiques surimposés aux objectifs de développement.

Gouvernance de la Revue Stratégique de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

La revue est un processus national qui doit impliquer toutes les parties prenantes. En coordination avec le gouvernement, le Coordinateur Principal sera chargé de piloter le processus. Le Coordinateur Principal formera un Conseil Consultatif et sera assisté d'une équipe de soutien (recherche et logistique) pour mettre en œuvre le processus.

Coordinateur Principal

Le Coordinateur Principal dirige le processus de revue stratégique en étroite consultation avec le Gouvernement. Le coordinateur est assisté d'une organisation / équipe de recherche et reçoit le soutien administratif et logistique du PAM.

Ses principales attributions sont de :

- Diriger le processus de revue stratégique conformément aux objectifs décrits ci-dessus ;
- Former et convoquer un conseil consultatif composé de décideurs et d'experts leaders dans les secteurs public et privé. Le Conseil Consultatif devrait se réunir 3 à 4 fois au long de la période de revue pour fournir des commentaires sur les résultats de la recherche et valider les recommandations et les conclusions ;
- Guider et conseiller l'équipe qui sera responsable de la recherche, de l'analyse, des consultations techniques et de la rédaction du rapport final de la revue stratégique ;
- Coordonner et guider l'ensemble de l'équipe de la revue stratégique qui devrait inclure les points focaux du gouvernement, l'équipe de recherche et le point focal du PAM ;
- Convoquer et faciliter les rencontres régulières avec le Conseil consultatif et d'autres parties prenantes, le cas échéant ;
- Organiser un événement de lancement du processus de revue stratégique ainsi qu'un événement de clôture pour rendre public et assurer la diffusion du document final ;
- Veiller à la continuité de l'engagement national vers l'ODD 2 et la mise à jour des progrès dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sur la base des recommandations émises.

Conseil Consultatif

Le coordinateur principal pourra créer un conseil consultatif composé de décideurs, de représentants interministériels, de partenaires clés et d'intervenants, y compris du secteur privé et d'experts en la matière. Les principales responsabilités du Conseil consultatif sont de discuter et valider les résultats et les recommandations de la recherche.

Équipe de recherche

Une aide à la recherche sera nécessaire pour consolider le contenu et rédiger le rapport de la revue stratégique en appui au coordinateur principal. Une telle assistance portera sur la littérature et l'examen des données secondaires, ainsi que sur la documentation des résultats des consultations, des ateliers et des visites de terrain. Ce service pourra être fourni par un établissement de recherche, un institut de recherche politique ou une équipe de consultants sélectionnés par le coordinateur en consultation avec le PAM.

Groupe Technique de la Revue Stratégique

Un groupe technique de la revue stratégique, dirigé par un représentant du coordinateur principal, et composé des membres de l'équipe de recherche, des points focaux du gouvernement et du personnel du PAM, pourrait être formé pour gérer les aspects quotidiens du processus et veiller à ce que les objectifs de la revue soient atteints dans le délai convenu. L'équipe technique élaborera un plan de travail contenant des étapes clés, des dates de consultation et d'autres informations pertinentes.

Le PAM

Le PAM à Djibouti exerce un rôle qui vise à faciliter le processus de la revue stratégique. Dans ce sens, ses fonctions sont doubles :

- Un rôle administratif : le PAM soutient le lancement de la Revue stratégique en développant les termes de références des participants (Coordinateur Principal et Équipe de Recherche), les contrats et accords nécessaires pour la mise en œuvre de la Revue stratégique, dont les éléments livrables et les échéanciers. Le PAM suit les progrès de la Revue et propose des solutions dans le cas de difficultés ou délais. Le PAM peut également remplir d'autres fonctions administratives selon les besoins.
- Un rôle informatif : membre du groupe technique, le PAM mettra à disposition ses analyses et études sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et partagera toute information utile avec le Coordinateur Principal.

L'équipe technique du PAM s'assurera aussi que des variables tel le genre et autres thématiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition, comme la gestion du risque, l'analyse du changement climatique et la protection sociale soient reflétées de manière adéquate au sein de la Revue stratégique.

Méthodologie

La recherche s'appuiera sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, ainsi que sur des consultations avec les parties prenantes. Les consultations avec les parties prenantes devraient inclure, au minimum :

- Ministères du gouvernement : Affaires Étrangères et Coopération Internationale, Agriculture, Santé, Environnement, développement Affaires Sociales, Transport ;
- Agences des Nations unies : PAM, UNHCR, PNUD, UNICEF, FAO, FIDA ;
- ONG nationales et internationales compétentes ;
- Secteur académique ;
- Secteur privé ;
- Donateurs ;
- Groupes de discussion avec des représentants de la communauté locale tels que les représentants des préfectures, des municipalités en milieu urbain et de la société civile, ainsi que des participants des communautés locales et des différentes communautés de réfugiés, demandeurs d'asile et migrant.

Calendrier

La revue devrait débuter au mieux le 1^{er} Décembre 2017 et en aucun cas après le 15 janvier 2018 pour se terminer au plus tard, rapport final inclus, le 15 mai 2018. Le groupe technique de la revue stratégique préparera un plan de travail avec des étapes clés et fixera les dates et les lieux des consultations, en prévoyant assez de temps pour les consultations et la révision des versions provisoires du rapport avant finalisation.

ANNEXE N°2 / LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

NOMS	INSTITUTIONS
Mohamed Dileita	<i>Coordinateur Principal</i>
Mutinta Chimuka	<i>Programme Alimentaire Mondial</i>
Etienne Labande	<i>Programme Alimentaire Mondial</i>
Salama Ismael	<i>Ministère de la Santé</i>
Abdelkrim Legroun	<i>Ministère de l'Agriculture</i>
Chehem Mohamed	<i>Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle</i>
Mohamed Abdallah Mahyub	<i>Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle</i>
Aicha Houmed Mohamed	<i>Ministère délégué en charge de la Décentralisation</i>
Aboubaker Ibrahim	<i>Ministère des Transports</i>
Ismael Hassan Toukaleh	<i>Secrétariat d'État des Affaires Sociales</i>
Dirieh Farah Souldan	<i>ADDS</i>
Zahra Omar Ahmed	<i>Chambre du Commerce</i>
Dario Cipolla	<i>FAO</i>
Idriss Omar Guelleh	<i>Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale</i>
Mouna Yenis Heché	<i>Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale</i>
Syad Alli Hassan	<i>Chambre de commerce</i>
Fouad Daoud	<i>Ministère du Budget et des Finances</i>
Abdoulkader Donaleh	<i>Ministère des Finances</i>
Roukiya Ali Djama	<i>UNFD</i>
Roukiha Ahmed Toubet	<i>Ministère de la Femme et de la Famille</i>
Kadidja Amin Mohamed	<i>Ministère de l'Habitat</i>

ANNEXE N°3 / DOCUMENTATION CONSULTÉE

Banque centrale de Djibouti (2017), *Rapport annuel 2016*. Djibouti

Banque centrale de Djibouti (2014), *Rapport annuel 2011*. Djibouti.

Banque centrale de Djibouti (2008), *Rapport annuel 2011*. Djibouti.

DARA (2017), *Évaluation à mi-parcours; Intervention Prolongée de Secours et de Redressement*, rapport: OEV/2016/008, Programme Alimentaire Mondial,

Direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement (2013), *Seconde Communication Nationale de la République de Djibouti à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, République de Djibouti.

Direction de la Statistique et des Études Démographiques (2017), *Annuaire statistique de Djibouti*.

Direction de la Statistique et des Études Démographiques (2014), *Annuaire statistique de Djibouti*.

Direction de la Statistique et des Études Démographiques (2012), *Annuaire statistique de Djibouti*.

Direction de la Statistique et des Études démographiques Le profil de la pauvreté en République de Djibouti. Djibouti

DISED, Juin 2017, Présentation des résultats de la quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4)

DISED, Juin 2017, Présentation des résultats de la quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4), Résultats pour Djibouti-ville

Fonds International pour le Développement Agricole (2016) « République de Djibouti: Note de stratégie de pays », Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Fonds Monétaire International (2017), *Consultations au titre de 2016 de l'article IV – Communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour Djibouti*. Rapport FMI N°17/87.

Failler P. (2015). Évaluation de la pollution de l'environnement et de son impact sur les initiatives de coopération économique et d'intégration régionale de l'IGAD. Rapport national sur la pollution de

L'environnement, Djibouti. P4.

Faye M.M. (2003) Plan de gestion des déchets sanitaires. Rapport final. Ingénieur Génie Sanitaire – Consultant. URL: <http://documents.worldbank.org/curated/en/545581468749951766/pdf/multi0page.pdf> pp.26

Houssein A.M. (2002) Gestion des déchets à Djibouti. Séminaire de sensibilisation à la gestion des déchets ménagers. Cahier technique. Ministère de l'Environnement, Djibouti.

Houssein Ahmed A. (2014). Caractérisation hydrogéochimique et qualité des eaux souterraines du système aquifères volcano-sédimentaire côtier sous climat aride de Djibouti (Afrique de l'Est). Thèse université de Lille. URL: <https://ori-nuxeo.univ-lille1.fr/nuxeo/site/esupversions/caddf639-1557-4f52-a215-a8aa7942d433>

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Plan d'action de l'Éducation 2016-2019

JICA; (2013). Rapport de l'étude préparatoire pour le projet de fournitures des équipements de collecte et de traitement des ordures en république de Djibouti. P.2-1 URL: http://open_jicareport.jica.go.jp/pdf/12113866_01.pdf

NATIONS UNIES DJIBOUTI, RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI (2017), PNUAD 2018-2022: *Ensemble pour un meilleur avenir*.

NATIONS UNIES DJIBOUTI, RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI (2017), PNUAD 2018-2022: *Ensemble pour un meilleur avenir*.

- Nour Ayeh M., « les villes de Djibouti entre explosion démographique, paupérisation et violence » pp 65-89 (p.69), in Saïd Chiré A. (dir), 2013, *Djibouti contemporain*, Ed. Karthala
- Programme Alimentaire Mondial, WFD, Gender Policy 2015-2020; Programme Alimentaire Mondial, Analyse Globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition, octobre 2016
- Programme Alimentaire Mondial, EFSA 2017 et EFSA 2018
- Standardized Nutrition Survey (SENS) 2017, HCR
- Ministère de l'Agriculture, Plan National de sécurité Alimentaire (PNSA) 2011
- Ministère de l'Agriculture, Plan Directeur 2009-2018 en République de Djibouti
- Ministère de l'Agriculture, Résilience, sécheresse-info, 2018
- Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, La stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2015-2019), 2015.
- Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, Vision Djibouti 2035, 2014.
- Ministère du Travail, 2014, chargé Réforme de l'Administration, Politique Nationale de l'Emploi 2014-2024
- BAD, Document de Stratégie Pays 2016-2020 Djibouti
- Union Européenne, Plan Indicatif National 2014-2020, Djibouti, 2014
- RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI, *Vision Djibouti 2035*.
- RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI, *Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015-2019*.
- STOCKTON, Gilles (2011), *Perspectives au-delà de la sécheresse à Djibouti: Opportunités pour réduire la vulnérabilité des communautés pastorales*, Croissant Rouge de Djibouti, Croix-Rouge Britannique.
- WFP (2017), *Djibouti Transitional Interim Country Strategic Plan (Year 2018-2019)*, World Food Program.
- Leone, F., Meschin de Richemond, N. et Vinet, F. (2010). « *Aléas naturels et gestion des risques* », Paris, France: PUF.
- MAEM-RH (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer, chargé des Ressources hydrauliques) (2007), « État de lieu de la situation hydraulique de la région d'Obock », 29 p.
- MID (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) (2010), « *Rapport d'évaluation de l'impact de la sécheresse en milieu rural* », 19 p.
- Moncousin (2009) « *Djibouti, Le Day et sa forêt* », Humain Village, N°5 Mars/Avril -2009, pp 40-47.
- Omar Ali B. (2010), « *La sécheresse à Djibouti et sa gestion* », Mémoire de Master, Université de Paul Valéry, Montpellier III,
- Omar Ali B. (2018), « Risques naturels et développement dans la région de l'IGAD », Thèse de doctorat, Université de Paul Valéry, Montpellier III, 531 p.
- RAYALEH H.O (2004), « *la gestion d'une pénurie: l'eau à Djibouti* », Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 315 p.
- SABER 2017, PAM Djibouti
- Saïd Chiré A., 2012, *Le nomade et la ville à Djibouti*, stratégies d'insertion urbaine et production de territoire, ed. Karthala, 264p.
- SDAU Djibouti, Décembre 2014,
- Ubyrisk (2016) « *2001-2015 : 15 ans de catastrophes naturelles dans le monde* », p 20.
- Vinet F., Adil J., Cherel J-P., Colas A., Pasquet M. (2012), « *Les Crues de l'Oued Gobaad à As Eyla : Processus, impacts et remédiation* », p 124.
- Union européenne, 2017, Projet d'assainissement à Djibouti, 2017. URL: https://eeas.europa.eu/delegations/djibouti_be/27078/L'UE%20finance%20un%20important%20programme%20d'assainissement%20%C3%A0%20Djibouti
- Warsama I.B (2017). Ministère de l'énergie chargé des ressources naturelles, électricité de Djibouti (EDD). Programme d'électrification durable. pp.51 URL: <http://documents.worldbank.org/curated/en/591291481265151259/pdf/SFG2740-REVISED-FRENCH-EA-P158505-Box402884B-PUBLIC-Discovered-2-3-2017.pdf>

Liste des documents consultés :

Banque mondiale, 2016, *Appui à la définition d'une stratégie nationale d'amélioration de l'habitat urbain à Djibouti, Pour un habitat résilient et abordable*, février 2016

<http://documents.worldbank.org/curated/en/512011467995055743/pdf/106286-FRENCH-ESW-P149978-PUBLIC-Box396265B.pdf>

ANNEXE N°4 / LISTE DES INSTITUTIONS RENCONTRÉES

INSTITUTIONS DJIBOUTIENNES

Chambre de Commerce de Djibouti

Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale

- Département de la coopération internationale

Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Élevage et des Ressources halieutiques

- Département de la pêche
- Département de l'élevage
- Département des forêts
- Département de la sécurité alimentaire

Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle

Ministère Déléguée au Logement auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement

- Agence de rénovation urbaine et du Logement social (ex Fonds de l'Habitat)

Ministère de l'Économie, des Finances chargé de l'Industrie

Ministère du Budget

- Direction des Douanes et des recettes indirectes
- Direction Générale des Impôts

Ministère de l'Intérieur

- Secrétariat Exécutif de la Gestion des risques et des Catastrophes
- Protection civile

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Secrétariat d'État aux Affaires Sociales

Commune de Balbala

Association des Coopératives Agropastorales de Djibouti

Syndicat des importateurs des fruits et légumes

ACTEURS INTERNATIONAUX

Nations unies

- Bureau du RC/HC
- PAM
- FAO
- UNICEF
- HCR

Acteurs bilatéraux

- Ambassade d'Allemagne
- Ambassade d'Australie
- Ambassade de France / AFD
- Ambassade de Russie
- Ambassade de Turquie
- Ambassade des USA/ USAID
- Union européenne



**Programme
Alimentaire
Mondial**

